

AGENCE POUR LA PROMOTION  
ET LE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES  
PROVINCES DU SUD DU  
ROYAUME



PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR LE  
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des Provinces  
du Sud*

## **Diagnostic Territorial Participatif De la commune rurale AIT OUABLLI**

**REGION : GUELMIM ES SMARA**

**PROVINCE : TATA**

**CERCLE : AKA**

**CAÏDAT : AIT OUABLLI**

**Rapport provisoire**



**Mars 2012**

## Sommaire

<b>PARTIE I : ETAT DES LIEUX.....</b>	<b>9</b>
<b>I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune.....</b>	<b>10</b>
I.1- Situation administrative et historique.....	10
I.1.1-. Situation administrative: 5 douars pour 3 Machiakhats.....	10
I.1.2-. Une population assez homogène ce qui n'empêche pas les tensions.....	11
I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune : une aridité forte et extrême.....	11
I.2.1-. La situation géophysique et climatologique.....	11
I.2.2-. Des ressources en eau en nette régression.....	13
I.2.3-. Sols, couvert végétal et risques environnementaux.....	13
I.3- Fiche d'identité de la commune.....	18
I.3.1-. Particularités physiques et de localisation de la Commune.....	18
I.3.2-. Les données clés.....	18
I.4- Conclusions.....	19
<b>II. Analyse démographique.....</b>	<b>20</b>
II.1- Caractérisation de la dynamique démographique.....	20
II.1.1- Une grande commune faiblement peuplée.....	20
II.1.2- Une dynamique démographique en panne.....	21
II.1.3- Structure de la population : une forte composante féminine.....	23
II.1.4- Des flux migratoires importants.....	25
II.2- Les indicateurs sociaux.....	27
II.2.1- Une commune moyennement pauvre.....	27
II.2.2- Un taux d'analphabétisme dans la moyenne provinciale.....	27
II.2.3- Taux d'inactivité dans la moyenne provinciale.....	28
<b>II.2.4- Un habitat précaire.....</b>	<b>28</b>
II.3- Conclusion.....	28
<b>III. Analyse des réseaux.....</b>	<b>30</b>
III.1-Un réseau routier relativement développé.....	30
III.2-Un accès à l'eau potable.....	30
III.2.1- L'accès à l'eau encore faible.....	30
III.2.2- La qualité de l'eau : mauvaise.....	31
III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante.....	32
III.2.4- Des efforts d'investissement importants dans le secteur.....	32
III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi inexistantes.....	33
III.4-Electrification.....	34
III.4.1- Un relativement bon niveau d'électrification.....	34
<b>IV. Analyse des services sociaux.....</b>	<b>35</b>
IV.1- Education.....	35
IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale.....	35
IV.1.2- Le préscolaire : quelques initiatives.....	37
IV.1.3- L'éducation primaire : qualité variable et difficultés d'accès.....	37
IV.1.4- L'éducation secondaire : un bon collège.....	38
IV.1.5- Des efforts d'investissements dans le secteur.....	41
IV.1.6- Dynamique associative dans le secteur éducatif : bonne au niveau du collège.....	41
IV.2- Une couverture santé en recul.....	41
IV.2.1- Un accès à la santé très difficile.....	41
IV.2.2- Un manque de personnel.....	43

IV.2.3-	Un manque d'équipement .....	43
IV.2.4-	Les efforts d'investissements dans le secteur.....	44
IV.3-	Conclusion.....	44
<b>V.</b>	<b>Analyse économique.....</b>	<b>45</b>
V.1-	Une agriculture en crise depuis plusieurs décennies.....	45
V.2-	Le secteur agricole durement éprouvé .....	45
V.2.1-	Les différents moyens de production.....	47
V.2.1-	Les différents systèmes de culture .....	52
V.2.2-	L'élevage en profonde mutation .....	56
V.2.3-	Une organisation et un encadrement du secteur agricole insuffisants pour faire face aux nombreux défis .....	60
V.3-	Les autres activités économiques .....	60
V.3.1-	Les revenus de l'émigration la première source de revenus.....	60
V.3.1-	Un souk communal dynamique .....	61
V.3.2-	Patrimoine, artisanat et tourisme .....	63
V.4-	Conclusion .....	68
<b>VI.</b>	<b>Analyse institutionnelle .....</b>	<b>70</b>
VI.1-	L'institution communale .....	70
VI.1.1-	Le conseil communal.....	70
VI.1.2-	Les services municipaux .....	70
VI.2-	Le budget .....	71
VI.2.1-	Montant du budget et son évolution .....	71
VI.2.2-	Composition du budget .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
VI.3-	Les priorités d'action de la commune.....	74
VI.3.1-	Les projets en cours .....	74
VI.3.2-	Les projets à moyen et long terme.....	75
VI.4-	Dynamique d'acteurs.....	75
VI.4.1-	Les partenaires.....	75
VI.4.2-	Le tissu associatif.....	75
VI.5-	Conclusions.....	76
<b>Conclusion sur l'état des lieux .....</b>	<b>77</b>	
<b>PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE .....</b>	<b>79</b>	
<b>Dynamiques majeures et identité communale.....</b>	<b>80</b>	
Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement .....	80	
Une commune touchée par l'exode rurale liée aux difficultés de l'agriculture.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
La dispersion des population et la mauvaise qualité du réseau de pistes ...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Des potentiels à valoriser.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Une agriculture performante au niveau de quelques grandes exploitations	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Un élevage en développement à consolider .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Un souk de cheptel en développement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Quelques potentialités touristiques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
<b>Questionnements et axes stratégiques.....</b>	<b>83</b>	
Quelles possibilités de développement économique ? .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Conforter l'économie agricole en mettant l'accent sur l'élevage .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Valoriser les quelques potentialités complémentaires notamment le tourisme.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Quelle stratégie d'aménagement de l'espace communal ? .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>	

Améliorer les possibilités de déplacements au sein de la commune à travers l'amélioration du réseau de piste ..... **Erreur ! Signet non défini.**  
 Poursuivre l'effort en matière d'amélioration des services de base ..... **Erreur ! Signet non défini.**  
 Renforcer le rôle de centre du chef lieu de la commune autour du souk de cheptel **Erreur ! Signet non défini.**

**PARTIE 3 : SYNTHÈSE DE LA RESTITUTION** ..... **Erreur ! Signet non défini.**

**Introduction**..... **Erreur ! Signet non défini.**

**Éléments de débats et propositions**..... **Erreur ! Signet non défini.**

**Éléments sur l'analyse stratégique** ..... **Erreur ! Signet non défini.**

**ANNEXES** ..... **89**

## Index des illustrations

### Index des cartes

Carte 1: localisation et situation générale de la commune .....	10
Carte 2: situation géographique communale.....	13
Carte 3 : Carte provinciale des taux de croissance démographique .....	22
Carte 4: Croissance démographique des Douars (1994-2009).....	23
Carte 5: Cartes des infrastructures hydrauliques .....	32
Carte 6: Localisation des infrastructures d'éducation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 7: Localisation des équipements de santé.....	44
Carte 8: Carte de zonage foncier (sur la base de l'image satellite Google Earth).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 9: Localisation des infrastructures économiques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Carte 10: Synthèse des infrastructures communales.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

### Index des figures

Figure 1: évolution de la population et du taux moyen annuel de croissance (Source : RGPH 1982, 1994,2004 et estimation 2009 de la commune). .....	21
Figure 2: Evolution démographique par tranche d'âge entre 1994 et 2004.....	24
Figure 3: taille et nombre des ménages en 1994 et 2004 à la commune d'Oulad Ali Taoulaa, RGPH 1994 et 2004.	25
Figure 4: Evolution du budget moyen par habitant entre 2006 et 2009 pour les communes de la province .	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 5: part des recettes et de la TVA pour chaque commune de la province de Benslimane, DCL	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

### Index des tableaux

Tableau 1: Composition des groupes ethniques par douar de la commune .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 2: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique.....	13
Tableau 3: données clés sur la commune d'Oum El Guerdane .....	19
Tableau 4: nombre de naissances et de décès entre 2004 et 2010, commune Oum El Guerdane, bureau de l'Etat Civil au siège de la commune. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 5 : part de la population communale par classe d'âge (RGPH 2004) et SIC (2011).....	24
Tableau 7 : taux de pauvreté, ICDH et ICDS dans la commune de Oum El Guerdane, RGPH 2004. ....	27
Tableau 8 : taux d'analphabétisme, RGPH 2004. ....	27
Tableau 9 : taux d'inactivité RGPH 2004.....	28
Tableau 1: liste des routes et pistes dans la commune d'Oum El Guerdane, enquête de terrain 2011	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 10 : Taux de desserte par branchement individuel (source enquête 2009).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

Tableau 11 : Taux d'accès à l'eau domestique (source enquête 2009) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 12 : Taux de desserte en eau potable (source enquête 2009) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 13: taux d'électrification (RGPH 2004, ONE 2009, enquête terrain 09).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 14: niveau scolaire de la population de 10 ans et plus dans la commune d'Oulad Ali Toualaa, RGPH 2004. .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 15: Rayon de couverture sanitaire, enquête de terrain 2009.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 16 : part de la SAU, des surfaces en bour et irriguée de la Commune en 1996 (source RGA) et en 2008 (Source DPA) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 17 : Assolement RGA 1996. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 18 : Composition du cheptel en 1996 (RGA) et en 2008 (estimation DPA). ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 19: caractéristiques du siège de la commune d'Oulad Ali Toualaa, 2008 .....	70
Tableau 20: budget de la commune Oulad Ali Toualaa entre 2005 et 2008, source : commune.	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 21: dotation TVA et impôts locaux perçus par la commune entre 2005 et 2008 (Commune).	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 22: budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune d'Oulad Ali Toualaa entre 2005 et 2008. .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 23: Liste des associations de la commune.....	76
Tableau 24: Synthèse des infrastructures disponibles par douars .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Abréviations

ADL :	Agent de Développement Local
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
BF :	Borne Fontaine
BET :	Bureau d'Etude Technique
CC :	Conseil Communal
CPL :	Comité de planification local
CR :	Commune Rurale
CTP :	Comité Technique Provincial
DAS :	Direction des Affaires Sociales
DCL :	Division de collectivités locales
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
Dh :	Dirham
DPA :	Direction Provinciale de l'Agriculture
F et NF :	Fonctionnel et Non Fonctionnel
FEC :	Fond d'Equipement Communal
Ha :	Hectare
Habt :	Habitant
HCP :	Haut Commissariat au Plan
ICDH :	Indice Communal de Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
Km, m et mm :	Kilomètre, mètre et millimètre
L :	Litre
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office National d'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PADEST :	Programme d'Appui au Développement Stratégique et Territorial
PAGER :	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales
PCD :	Plan Communal de Développement
PDTS :	Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud
PERG :	Programme d'Electrification Rurale Global
PSP :	Planification Stratégique Participative
Qx :	Quintaux
RGA :	Recensement Général de l'Agriculture
RN, RR et RP :	Route Nationale, Régionale et Provinciale
RGPH :	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SAU :	Surface Agricole Utile
SG :	Secrétaire Général
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Introduction

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud et ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté, à partir des communes et le programme PDTs s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

- Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;
- Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;
- Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un diagnostic pour et avec chaque commune. C'est l'objet de ce document.

Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ? C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

- son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;
- les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;
- son économie, avec ses évolutions ;
- enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

En second lieu, à quoi sert ce diagnostic ? Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

Enfin, comment a-t-il été élaboré ? Il a fait l'objet de 4 phases de travail :

- la mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.
- un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;
- un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :
  - l'organisation d'ateliers participatifs à raison de 3 ateliers pour les 5 douars ce qui a permis de s'entretenir avec plus de 280 personnes dont 60% de femmes ;
  - l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... combinées à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... bref plus d'une cinquantaine de personnes rencontrées et tous les douars visités ;
- enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **d'Ait Ouabli**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Plus spécifiquement, nous essaierons de comprendre les raisons de l'exode rural que connaît la commune afin de réfléchir aux stratégies qui peuvent être développées pour tenter d'améliorer les conditions de vie des populations qui résident sur le territoire.

Concrètement, ce document est structuré en deux parties :

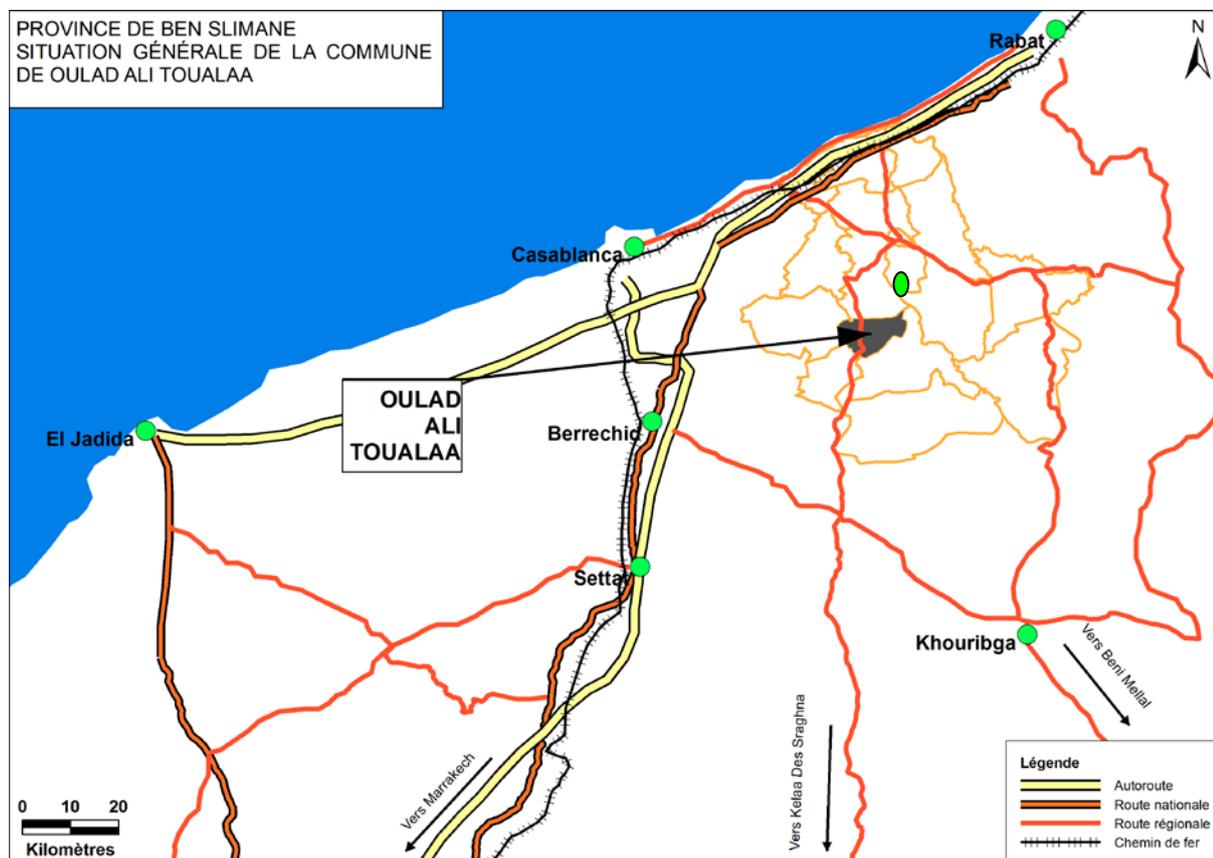
- une première partie d' « Etat des lieux » qui aborde la situation de la commune à travers 6 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, réseaux, services sociaux, économie, institutionnel) ;
- une deuxième partie d' « Analyse stratégique » avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.

Une troisième partie sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées par la commune lors de cette restitution.

# **PARTIE I : ETAT DES LIEUX**

## I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune

La commune rurale d'Ait Ouabli est située dans la province de Tata, région de Guelmim Es Smara, au sud-est de l'Anti Atlas (voir carte ci-dessous). Elle est délimitée au Nord par la commune de Had Afelaa Ighir de la province de Tiznit, à l'Ouest par le commune de Tamanart, à l'Est par les communes de Tizounine et Kasba Sidi Abdallah Ben M'Barek, au Nord par la commune de Tizaghte. Elle est traversée d'est en ouest par la route nationale 12. Le chef lieu de la commune, centre Ait Ouabli où est implanté le siège de la commune, se situe à 45 km via une route bitumée d'Akka, chef-lieu de cercle et à 105 km du chef lieu de la province. Guelmim son chef lieux de région est à environ 190 km, accessible par la même route bitumée depuis le chef lieu de la commune. C'est une commune malgré la présence de la RN12 qui reste fortement enclavée, éloignée des zones économiquement dynamiques.



Carte 1: localisation et situation générale de la commune

### I.1- Situation administrative et historique.

#### I.1.1-Situation administrative: 5 douars pour 3 Machiakhts

La commune d'Ait Ouabli est une commune de création récente puisqu'elle a été créée en 1992. Avant cette date les douars étaient liés administrativement à la commune d'Akka qui est le chef lieu de cercle et qui a pris à cette date le statut de commune urbaine

Elle est rattachée au caïdat d'Akka depuis la création de la province de Tata créée en 1977.

La commune est composée de 5 douars, elle comporte trois Machiakhats :

- Machiakhat : Tadakoust et Tamzrat
- Machiakhat : Ait Ouabli et Ait Hamman
- Machiakhat : Tizgui Irghane

### **I.1.2- Une population assez homogène ce qui n'empêche pas les tensions**

Les entretiens que nous avons menés débouchent sur de nombreuses histoires concernant la première installation humaine mais un fait est que quatre familles seraient fondatrices du village de Tizgui Yarghen. Ce sont toujours les mêmes noms qui sont cités : Aït Hdou, Aït Abla, Aït Allah et Aït Hamand. De plus, ces versions de l'histoire permettent d'expliquer l'absence de conflits de classe, par un accès au foncier égalitaire, et que la majorité de la population de la commune soit noire. Le fait que les terres soient en majorité en propriété privée ou *melk* aujourd'hui résulte de ces principes de partages égaux entre les familles dès l'installation.

Le premier groupe de population se serait installé à Tizgui (4 familles originelles) et suite à des conflits internes les familles d'Aït Allah créent Aït Ouabelli et celles d'Aït Hamand le Ksar d'Aït Hemmane, entre 1800 et 1850, à côté de Tizgui Yarghen. La première khattara a été celle de Tizgui construite vers 1550 puis celle d'Aït Hammane vers 1850. Pour les deux autres douars de Tamzrat et Tadakoust, les populations sont originaires de différents horizons de Tamdout pour Tamzrat et pour Tadakoust mais aussi de groupes venus du Tafilelt vers Errachidia et des Chorfa de Fès, Marrakech et Imitanout.

Malgré ses origines diverses, l'ensemble des populations de la commune est constitué par des populations d'origine berbère ce qui n'empêche pas certaines tensions et rivalités entre certains douars notamment Ait Ouabli avec les autres douars.

## **I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune : une très forte aridité**

### **I.2.1- La situation géophysique et climatologique**

La commune est constituée de 4 grandes zones géographiques :

- Au nord de la commune, une zone de montagne constituée par l'anti atlas avec des sommets de plus de 1000 m qui décroissent vers le sud. C'est dans ce massif que l'on trouve les deux douars de Tadakoust et Tamzart, chacun dans une vallée situés aux deux extrémités est et ouest de la commune.
- Une zone de réception des eaux qui s'écoulent de l'anti atlas bloquée au sud par le Djebel Bani.
- La barrière que constitue le Djebel Bani (900 m) qui s'étire sur un axe est ouest s'ouvre par la foug d'Ait Ouabli ou l'oued Ait Ouabli coule vers le sud.
- Une zone de plaine (450 m) et s'étend jusqu'à l'Oued Draa (300 m), ou à la sortie de la foug on trouve les 3 douars et leurs oasis, puis les eaux s'écoulent jusqu'à l'oued Draa. A mi parcours, on trouve un petit massif de 900 m d'altitude, le drar Azzougarh. La commune a un accès réduit à l'oued Draa.

Le climat quant à lui est marqué par la succession de deux saisons :

- une saison chaude et sèche s'étalant de mai à octobre et
- une saison plus fraîche avec des précipitations faibles de novembre à avril.

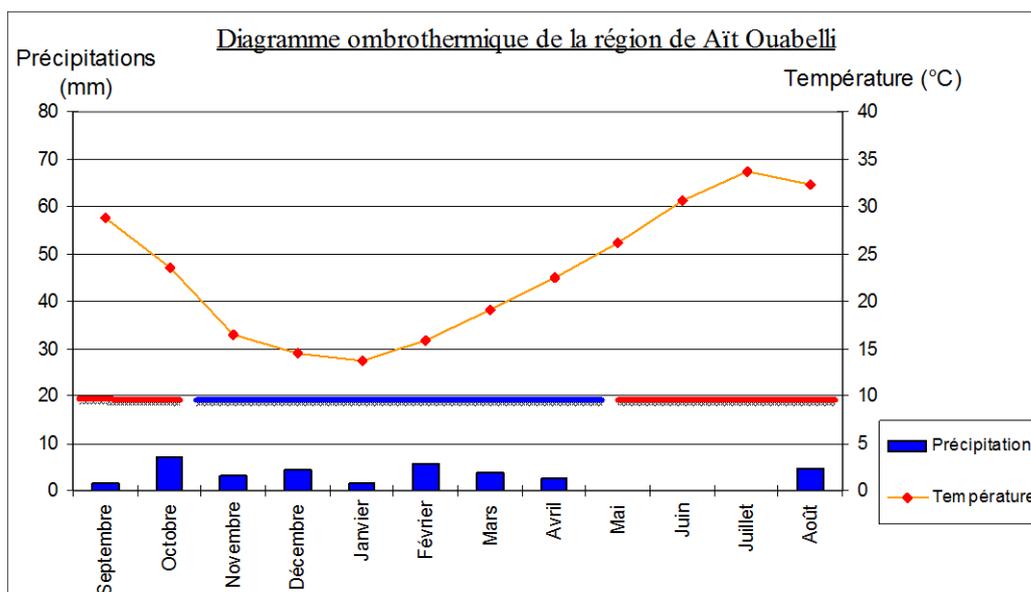
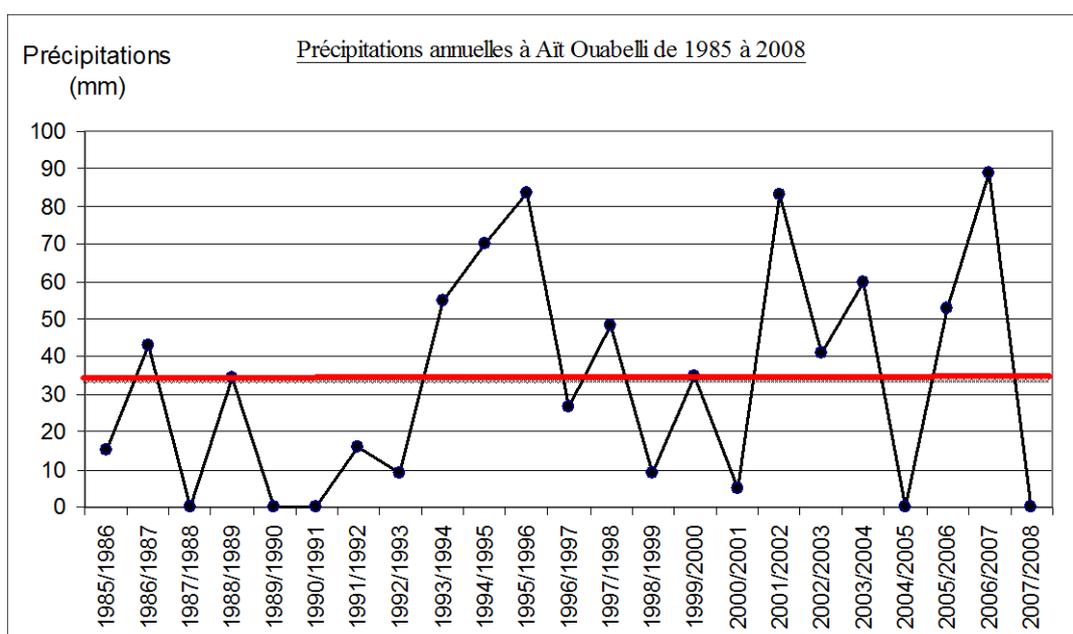


Figure : Diagramme ombrothermique de la région d'Aït Ouabelli (moyenne des températures (°C) et des précipitations (mm) de 1985 à 2008) – Source DPA de Tata

L'amplitude séparant les températures moyennes maximale et minimale est d'environ une vingtaine de degrés, démontrant bien l'existence de deux saisons marquées. Le minimum d'une valeur de 14°C est obtenu en janvier tandis que le maximum de 34 °C est mesuré en juillet.

D'une année sur l'autre, les précipitations peuvent varier fortement, conférant aux précipitations interannuelles une irrégularité typique du climat semi-désertique. La moyenne pluviométrique est de 33,7 mm et les variations peuvent aller de 0 à 90 mm. Il est ici difficile de parler de « pluviométrie annuelle typique » mais considérant les valeurs des mesures pluviométriques annuelles, une année sur neuf peut être considérée comme normale. Les années de sécheresse existent. Elles peuvent être fréquentes et se suivre comme se fut le cas de 1915 à 1918, de 1973 à 1984 ou encore de 1989 à 1993 et même ces dernières années 2004/05, 2007/08 et 2010/11 (Duran Christopher, 2009).

Figure : Variations interannuelles de la pluviométrie (mm) dans la région d'Aït Ouabelli (total des précipitations mesurées entre 1985 et 2008) – Source DPA de Tata



## I.2.2-Des ressources en eau en nette régression

La commune d'Aït Ouabli, comme le reste de la Province, dispose de deux types de ressources : les eaux de surface et les eaux souterraines.

La commune fait donc partie du bassin du bas-Draa. Les oueds qui traversent la commune sont alimentés par les eaux de pluies, des bassins versants de la chaîne montagneuse de l'Anti-Atlas qui s'écoulent selon une pente nord-sud. A Aït Ouabelli, c'est au niveau de la partie appelée Lkhnoug, que les oueds Tamzrart et Tadakoust confluent pour former l'oued Ouabelli. Ce dernier poursuit son parcours selon la pente nord-sud jusqu'à rejoindre l'oued Drâa.

Ensuite, les vallées orientées est-ouest induisent le passage des eaux au travers de cluses, d'où le nom de *foum*. Un *foum* est alimenté par l'infiltration d'une partie des eaux de l'oued lors des crues et par une partie des eaux contenues dans les calcaires géorgiens de l'Anti-Atlas, plus en amont (SOGREAH, 1994). Concernant Aït Ouabelli, c'est un *foum* datant de l'Ordovicien et traversant la chaîne du Bani qui est à l'origine de la nappe phréatique. Les eaux de la nappe s'écoulent sur des schistes du quaternaire jusqu'à se rapprocher de la surface pouvant alors être captées par les *khettaras*. En effet, il existe un aménagement ancestral de galeries souterraines drainantes, appelées *khettara*, qui capte l'eau en amont au niveau de la nappe phréatique et la libère à la surface du sol, où des canaux (*séguías*) en assurent la distribution sur les terres de la palmeraie.

Mais ce qui caractérise les 50 dernières années c'est tout de même la succession de période de sécheresse qui affecte la nappe phréatique. Le tableau ci-dessous montre ce recul dans 3 douars sur 5.

Tableau 1: Evolution de la profondeur de la nappe phréatique

Nom du douar	Profondeur de la nappe en m			Salinité de l'eau
	1956	1975	2007-2008	
Aït Hamane	4	7	10	Nulle
Aït Oubelli	10	10	15-20	Nulle
Tadakoust	-	20	30	Nulle

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

Une étude menée en 2010, dans le cadre du Millenium Challenge sur les douars de Tadakoust et Tamzrart dans le cadre de l'aménagement des khettaras montrent que le déficit annuel en eau pour alimenter la palmeraie à partir des khettaras qui est estimé à 64% avec un pic en juillet de 74% pour Tadakoust et un déficit de 59% annuel avec un pic de 77% en juillet pour Tamzrart.

## I.2.3-Sols, couvert végétal et risques environnementaux

L'ensemble des sols sur lesquels repose la palmeraie est issu de l'altération des grès, roche acide qui conduit à la formation de matériaux fins, sableux et filtrants (Dosso & Ruellan, 1993).

Les crêtes environnantes sont quasi-exclusivement recouvertes de blocs rocheux de grès de grandes tailles (plusieurs dizaines de centimètres de diamètre) et de formes anguleuses grossières.

La palmeraie repose sur des sols colluvionnaires légers dont la texture va de sablo-argileux à sableux plus la pente diminue. Ce sont essentiellement les produits de l'altération de grès qui constituent ces sols et l'argile se trouve un peu plus en amont puisque les vents l'ont libéré des résidus sableux. Cet horizon sablo-argileux est cependant très peu étendu, et l'essentiel des

sols est sableux fin et instable. Les argiles sont gonflantes, peu filtrantes et sont repérables par la formation de croûtes de battance lors des pluies.

L'ensemble des terres apparaît comme fortement différencié et pauvre en argile s'accompagnant d'une forte désaturation du complexe absorbant entraînant une acidification de l'horizon de surface (Dosso & Ruellan, 1993). Ainsi, ces sols peuvent être considérés comme amplifiant la contrainte climatique déjà importante puisqu'ils ne retiennent pas l'eau et sont instables, facilement érodés. Le drainage et le lessivage des terres sont importants, et l'apport continu de matériaux sableux permet un renouvellement des sols en surface.

D'autre part, des plaques de sel peuvent être observées par endroit. Cela concerne essentiellement des terres peu ou plus entretenues, où le sel est remonté par capillarité lors de l'évaporation des eaux très concentrées. Ainsi, ce phénomène n'est pas une cause mais bien une conséquence de l'arrêt de mise en culture de ces terres. Le sel des eaux est constamment lessivé par les irrigations intenses sur les sols cultivés, ce pourquoi de telles plaques ne s'y observent pas.

Enfin, les terres longeant l'écoulement des oueds sont riches en limons et en cailloux de petites tailles (inférieures à 5 cm de diamètre) et de forme arrondie. Ces apports d'alluvions se font lors des crues qui érodent les cailloux du lit de l'oued, entraînant les plus petits plus loin dans l'écoulement. Ces terres permettent la mise en culture de céréales lorsque l'inondation a été longue de plus d'une dizaine de jours.

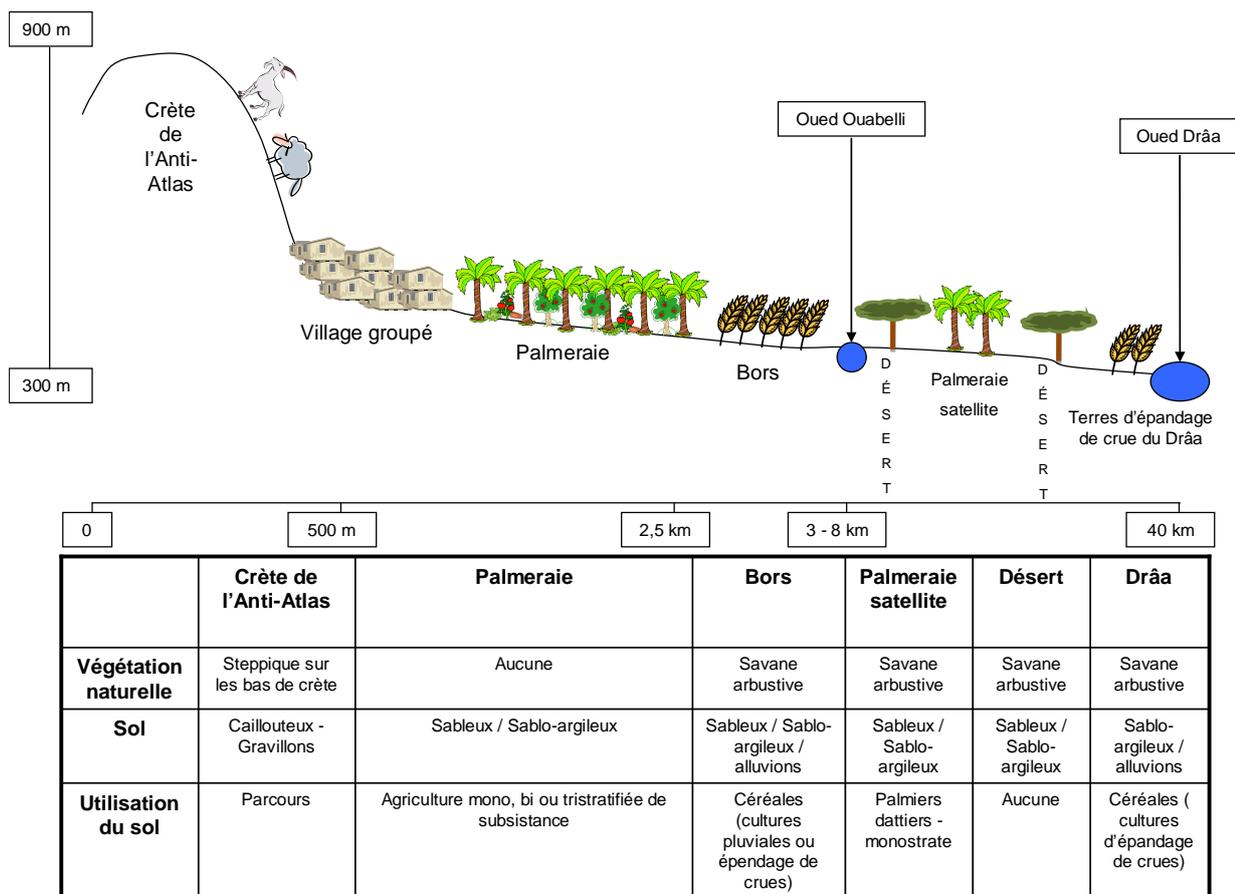
En dehors des terres des palmeraies, la végétation naturelle est clairsemée et essentiellement constituée de plantes rases auxquelles se mêlent ponctuellement quelques arbres à épines et au feuillage persistant tout l'année. Cette végétation est typique d'un milieu désertique, où les arbres se sont adaptés en développant des structures limitant les pertes d'eau comme les épines.

De plus, le haut des crêtes est absent de toute végétation, celle-ci se trouvant plus en aval. Cette végétation peut servir aux pâtures des animaux d'élevage comme c'est le cas pour certains systèmes d'élevage de l'oasis.

Ainsi, les chèvres se nourrissent le plus souvent des végétaux épineux, arrivant même à grimper sur les arbustes comme sur l'*Acacia raddiana*, l'*Acacia ehrenbergiana* ou encore le *Retama retam*. Les ovins eux se limitent aux plantes rases comme le *Zygophyllum geatillum*, plante grasse, ou le *Pergularia tomentosa* aux multiples ramifications. Elles peuvent également se nourrir de fleurs comme celles de l'*Anvillea raddiata*.

En dehors des terres des palmeraies, la végétation naturelle est clairsemée et essentiellement constituée de plantes rases auxquelles se mêlent ponctuellement quelques arbres à épines et au feuillage persistant tout l'année. Cette végétation est typique d'un milieu désertique, où les arbres se sont adaptés en développant des structures limitant les pertes d'eau comme les épines. Effectivement, les épines limitent la surface d'évaporation de l'eau et ainsi les stress hydriques. La végétation est aussi caractéristique des sols, se développant généralement sur des sols sablo-argileux.

Les principales essences que l'on peut trouver sont : l'*Acacia raddiana*, l'*Acacia ehrenbergiana* ou encore le *Retama retam*. Quant aux plantes rases on trouve le *Zygophyllum geatillum*, plante grasse, ou le *Pergularia tomentosa* aux multiples ramifications et l'on trouve aussi des fleurs comme celles de l'*Anvillea raddiata*. Les zones de forêts sont estimées à 13 500 hectares dans la monographie communale de 2011, la zone de Tadakoust et celle d'Ait Ouabli sont celles où l'on trouve le plus de zones clairsemées d'arbres principalement le long des oueds.



Source :

Figure : Transect des unités agro-écologiques de la commune entre le Djebel Bani et l'oued Draa

Deux parties bien distinctes composent le paysage du Drâa : des terres en bordure de l'oued, où la végétation naturelle se mêle aux cultures et auxquelles succèdent des terres désertiques. La plaine du Drâa correspond à un véritable écosystème riche en insectes et végétaux. Plusieurs espèces de végétaux sont en effet présents sur les terres du Drâa comme le Tamaris aphylla, le Gênévrier rouge ou le Maerea crassifolia.

Deux lits permettent l'écoulement des eaux du fleuve. Le lit majeur d'une largeur de deux à huit kilomètres, selon la largeur espaçant deux montagnes, est celui où les terres sont le plus cultivées et où les arbres sont les moins présents. D'autres terres se trouvent en bordure du lit mineur, d'une largeur de 15 m de large. Celles-ci s'étendent sur une superficie moindre que les terres à proximité du lit majeur et les arbres sont fréquents, entraînant une discontinuité des surfaces cultivées. Effectivement, le Tamaris aphylla en particulier s'est beaucoup développé depuis la guerre du Sahara. Les terres non cultivées pendant une longue période ont permis son installation pérenne. C'est pour cela que le Drâa est partagé entre des paysages de grandes plaines céréalières et des terrains plus arborés.

Les terrains datent du Dévonien Supérieur et les sols sont légers, argilo-limoneux, caractérisant les crues du fleuve qui entraînent le dépôt d'alluvions et en argile. Ces crues permettent un rajeunissement fréquent des sols alcalins et déjà peu évolués. Ainsi, ces alluvions riches en minéraux font la richesse de ces terres puisque les agriculteurs peuvent s'octroyer une mise en culture de céréales toutes les années où les crues ont lieu sans avoir à apporter de fumure ou autre fertilisant.

10 400 ha DPA 2008

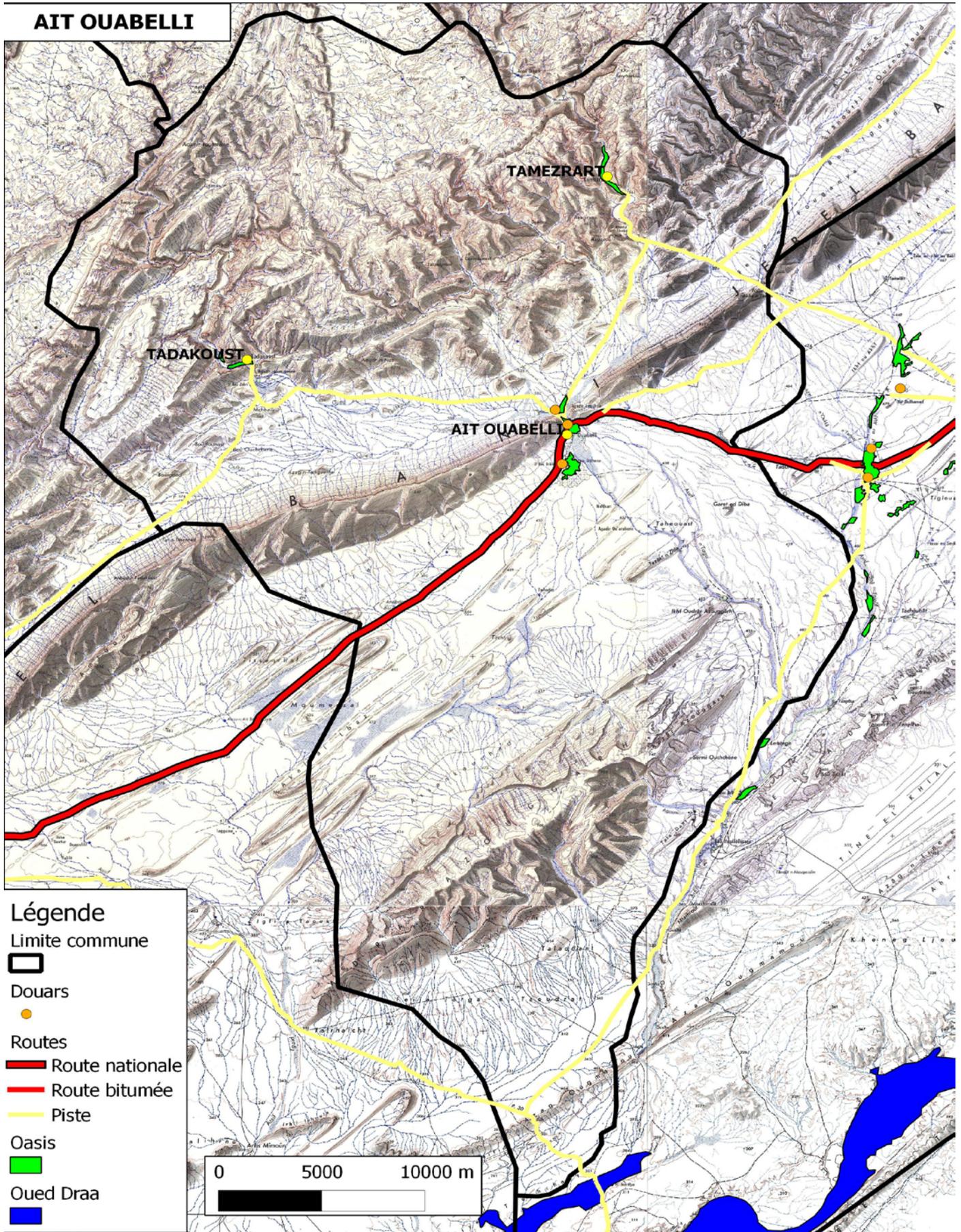
Enfin, certains secteurs du Drâa souffrent de l'ensablement croissant qui entraîne la diminution des espaces cultivables.

En ce qui concerne les risques environnementaux, ils sont principalement dus aux crues de l'oued qui érodent certaines berges en différentes zones :

- Kihoung, rive droite de l'oued qui érode des terres arables au niveau du douar,
- Ait Ouabli, sur la rive droite, érosion des terres arables de la palmeraie lors des fortes crues.
- Tamzart crue de l'oued qui érode une partie des terres arables

*Carte 2: situation géographique communale*

# AIT OUABELLI



## I.3- Fiche d'identité de la commune

### I.3.1-Particularités physiques et de localisation de la Commune

La commune présente plusieurs particularités, que l'on développera dans les différents chapitres correspondants :

- 1) Le centre de la commune bien desservi par la RN 12 pour rejoindre Tata sur le route de Guelmim mais qui reste très éloignée des circuits économiques
- 2) Elle souffre d'une insuffisance de ressources en eau
- 3) Elle bénéficie de la présence de l'oued Draa

### I.3.2-Les données clés

<b>Fiche d'identité d'Oum El Guerdane</b>	
Année de création	1992
Superficie	1 116 Km <sup>2</sup> DGCL, 1 385 Km <sup>2</sup> (SIG ARP) et 3 050 Km <sup>2</sup> commune
Région	Guelmim Es Smara
Province	Tata
Cercle	Akka
Caïdat	Ait Ouabli
Nombre de douars	5 et 1 sous douar
<b>Situation générale</b>	
Zone	Zone présaharienne au sud du Maroc, sud-est de l'Anti-Atlas, bassin du bas Draa
Ville la plus proche	Tata 100 km
Gare routière la plus proche	Tata 100 km
Gare ferroviaire la plus proche	Néant
Aéroport le plus proche	Aéroport international Agadir km et aérodrome Tata 80 km
Port le plus proche	Agadir
Routes	RN 12 qui traverse la commune d'est en ouest sur 27 km
<b>Population</b>	
Estimation 2011	2 933 habitants
Foyers de peuplement	Berbère, arabe
<b>Topographie</b>	
Type	Zone de montagne 30%, plaine 30% et vallée 40%
Altitudes	Altitude moyenne 450 m ; point le plus haut : 1050m ; point le plus bas : 300 m oued Draa
Direction des pentes dominantes	Du nord A vers le sud (oued Draa)
<b>Climat</b>	
Type	Saharien continental
Températures	Min 12° en jan et Max 49° en août/ Moyenne 32°
Précipitations	Moyenne 37 mm/an

<b>Géologie</b>	
Surface	Eléments limoneux qui se sont structurés par les dépôts des inondations
Quaternaire	Eléments limoneux qui se sont structurés par les dépôts des inondations
<b>Pédologie</b>	
SAU	265 ha oasis dont 178,7 ha en irrigué
Types de sols	Hrach 70% et biad 30%
<b>Hydrogéologie</b>	
Nappe phréatique	En baisse
Qualité de la nappe	Bonne si ce n'est la douar de Tamzart

Source : Agence du Sud 2008, enquêtes de terrain et commune 2011.

Tableau 2: données clés sur la commune d'Oum El Guerdane

## I.4- Conclusions

La commune d'Ait Ouabli bénéficie d'atouts naturels et géographiques sur lesquels elle peut s'appuyer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement.

<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une superficie importante avec des zones de sols fertiles</li> <li>• Présence de l'oued Draa (30 km au sud du chef-lieu)</li> <li>• Zone de parcours</li> <li>• Un oued qui traverse la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une aridité de plus en plus prononcée</li> <li>• Des ressources en eau en régression qui entraînent un fort ralentissement voire la disparition de l'activité agricole dans certaines oasis (Tamzart)</li> <li>• Des problèmes d'érosion lors des crues de l'oued Ait Ouabli</li> </ul>

## II. Analyse démographique

### II.1- Caractérisation de la dynamique démographique

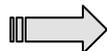
#### Point méthodologique sur les données démographiques

Il nous paraît fondamental d'avertir les lecteurs que pour traiter cette partie nous avons utilisé deux sources de données : RGPH 1982, 1994 et 2004 et SIC 2011. Pour pouvoir comparer les deux sources d'information, on s'est rendu compte que le RGPH ne prenait pas en compte les migrants dans ces calculs alors que le SIC le faisait. Dans le souci de pouvoir comparer les données de 1982 à 2011, nous avons pris le parti d'extraire du SIC, le nombre de personnes parties en migration à l'étranger et au Maroc. Cette opération nous permet de comparer l'ensemble des données démographiques de 1982 à 2011. Ce sont ces données qui sont présentées dans le cadre de cette analyse.

#### II.1.1- Une grande commune faiblement peuplée

Avec 2 551 habitants recensés en 2011, la commune d'Ait Ouabli est l'une des moins peuplées de la province. Elle est la seconde la moins peuplée du cercle d'Akka juste derrière celle de Tizounine.

2 551 habitants  
en 2011



Commune à très faible peuplement dans la province avec une densité de 2,1 habt/km<sup>2</sup>

Les 2 933 2551habitants sont répartis dans 5 douars dont aucun ne dépasse les 1 000 habitants.

Douars	Distance au centre (estimation)	Population (SIC 2011)	% de population par douar	Total population 2011 sans exodants
TAMZRART	16 Km	291	9,9%	2 933 -382 migrants
TADAKOUST	18 Km	750	25,5%	
AIT OUABLLI	0 Km	823	28%	
AIT HAMMANE	0,5 Km	294	10	
TZIGUI IRGHANE	1 Km	775	26,4%	
<b>TOTAL</b>		<b>2 933</b>	<b>100%</b>	<b>2 551</b>

Tableau 4 : Population par douars (SIC 2011) et distance du douar par rapport au centre

On est en présence d'une population groupée dans les cinq douars. Le mode d'exploitation des terres, le système oasien concentré autour des palmeraies et l'obligation de se protéger des attaques (siècles passés) font que nous sommes en présence d'un habitat groupé. Ceci est d'autant plus vrai pour les douars de Tamzart et Tadakoust se trouvent dans des vallées reculées, adossés à la montagne dans des sites difficilement accessibles et bien protégés voire reculés. Mais ce qui caractérise certains douars comme Tizgui c'est l'abandon de l'ancien site proche de la palmeraie au profit d'un site plus proche de la route nationale.

Ait Ouabli centre, le chef lieu de la commune se situe sur la route nationale et il est éloigné d'un kilomètre du douar du même nom. A cet emplacement on ne trouve que le chef lieu de la commune et du caïdat en bordure de la RN12.

## II.1.2- Une dynamique démographique en panne

Depuis plus d'une trentaine d'années, la commune se caractérise par une population qui varie entre 2 500 et 3 000 habitants ce qui signifie une absence de vitalité démographique.

L'accroissement net passe d'une situation positive avec un taux de **+1,53%** pour la période 1982/94, à des valeurs négatives pour les deux autres périodes : **-1,18%** entre 94/04 et **-1,21%** entre 04/11. L'accroissement démographique connaît une chute près de **3%** entre 82/94 94, cet écart est caractéristique d'une crise démographique profonde.

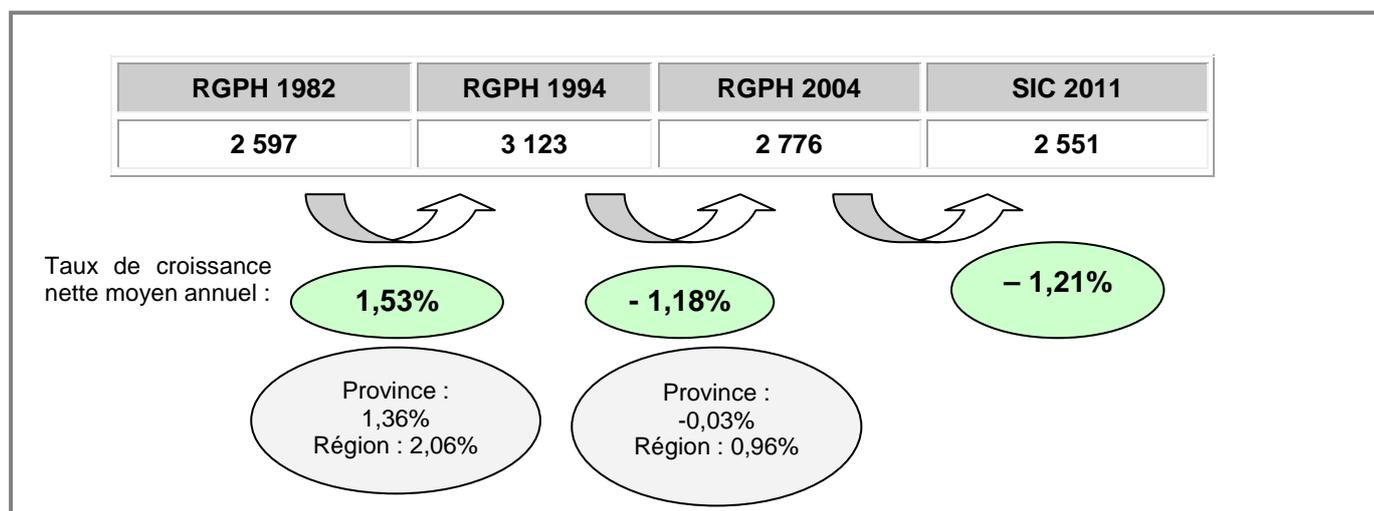


Figure 1: évolution de la population et du taux moyen annuel de croissance (Source : RGPH 1982, 1994,2004 et SIC 2011 de la commune). (\* total avec exode)

L'analyse des données sur les naissances et les décès sur les dix dernières années montre qu'on a un taux de croissance naturelle positif relativement élevé qui est proche du taux national qui est de 1,45% en 2011.

Tableau 3: nombre de naissances et de décès entre 2004 et 2010, commune Oum El Guerdane, bureau de l'Etat Civil au siège de la commune.

Années	De 2001 à 2011
Naissances	<b>599</b>
Décès	<b>179</b>

**+1,53%**

A l'analyse des deux tableaux ci-dessus, on a la confirmation que la situation démographique est en crise et que la migration représente un phénomène structurel d'importance pour bien comprendre la dynamique territoriale de la commune. Les départs représentent plus de **2,5% par an** soit près d'une soixantaine de personnes par an qui quitte le territoire communal.

### ■ La commune dans le contexte provincial

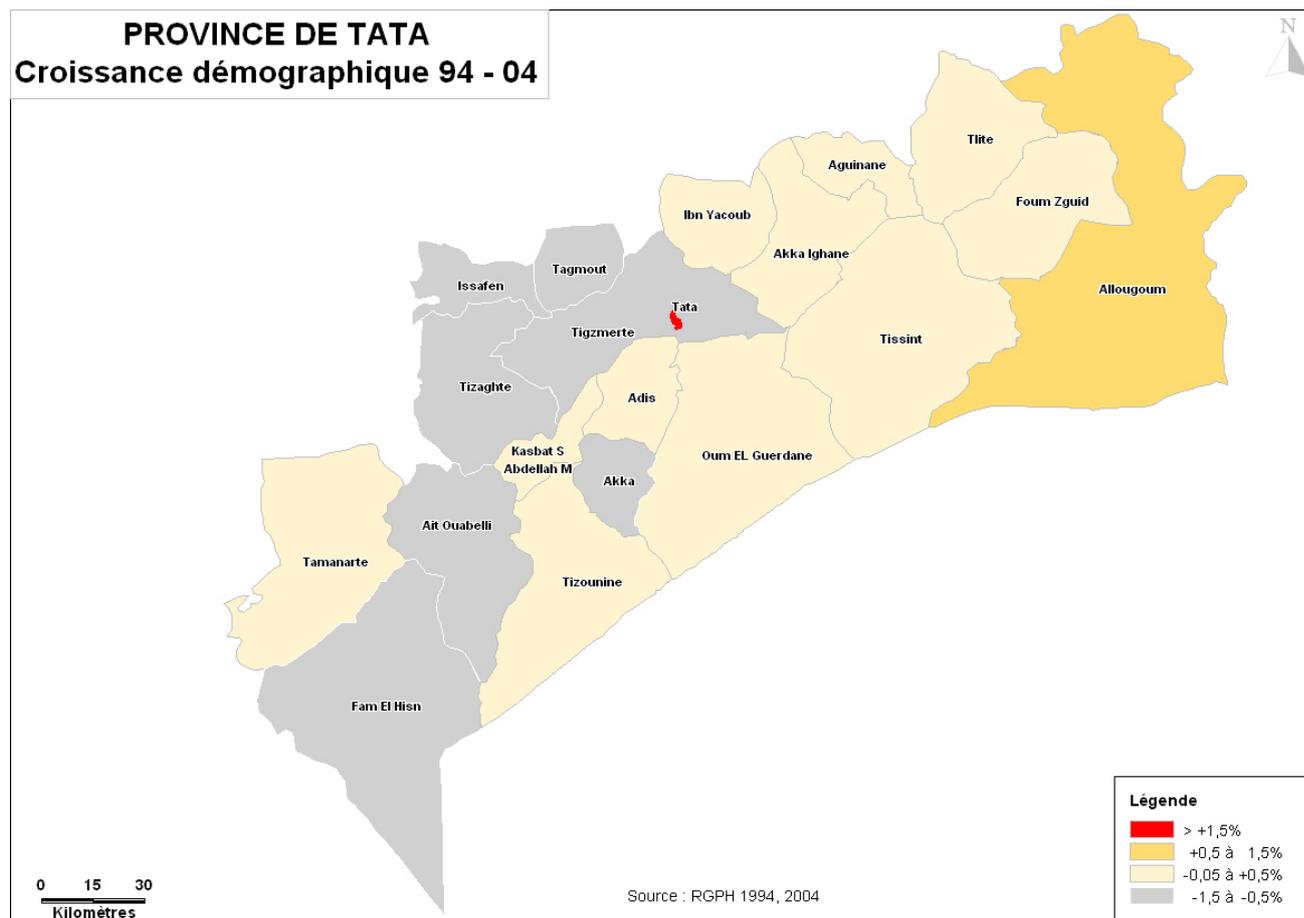
La carte ci-dessous nous permet d'apprécier la situation de la commune dans le contexte provincial. Le premier constat est que la province se trouve confrontée à une profonde crise démographique. La stratégie des populations est de quitter le territoire. Entre 2004/2011 il

n'existe plus de centre urbain ou de commune urbaine capable d'attirer ou de garder la population faute d'activité économique :

Tata, Akka, Foug El Hissn et Foug Zguid enregistrent des croissances négatives depuis 2004 qui se confirment en 2011 alors qu'ils enregistraient encore une progression entre 1994 et 2004.

Au regard de cette première analyse, les résultats des enquêtes semblent être encore plus pessimistes que les hypothèses les plus basses du SRAT (à vérifier avec l'ensemble des données du SIC 2011).

**La crise est vraiment profonde, les populations ne projettent plus leur avenir sur le territoire provincial.**



Carte 3 : Carte provinciale des taux de croissance démographique

### ■ Répartition et évolution de la population des douars : entre foug et montagne

La commune présente deux zones d'installations humaines bien distinctes :

- Une zone située le long de la RN 12 à la sortie de la foug de l'oued Ait Ouabelli où plus des 2/3 de la population réside dans les 3 douars d'Ait Ouabelli, Ait Hammane et Tizgui Irgane.
- Deux douars Tadakoust et Tamzrart installés dans deux vallées dans la partie nord de la commune qui se sont installés chacun dans une vallée le long d'un oued qui porte le même nom que leur douar.

En matière d'évolution de leur population, entre 1994 et 2011 il n'y a pas de différence notable entre les douars, on constate que Tizgui Irgane est celui dont la population a le plus baissé entre 1994 et 2011. Globalement, les changements profonds avaient eu lieu avant

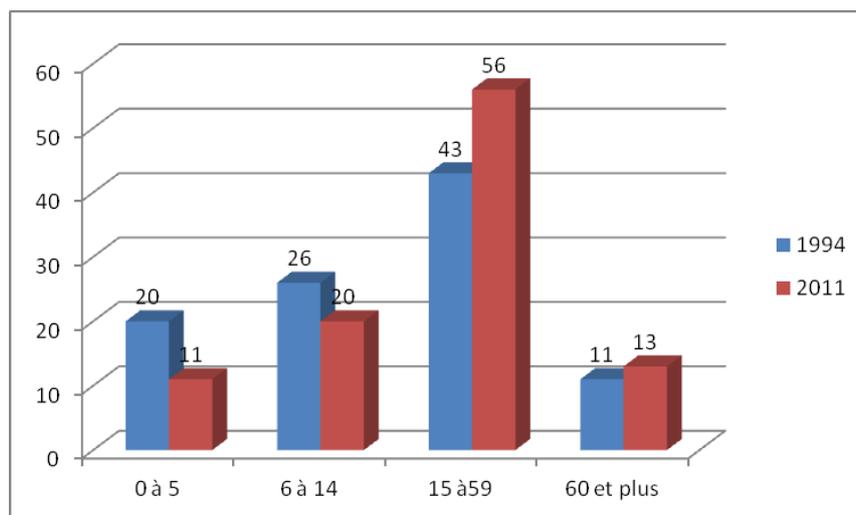
les années 80 suite aux problèmes liés au Front Polisario couplé à celui de la sécheresse. Les départs les plus importants avaient déjà eus lieu.

Carte 4: Croissance démographique des Douars (1994-2004)

### II.1.3- Structure de la population : une forte composante féminine

#### ■ Répartition par groupe d'âge et de sexe

La comparaison des différentes classes d'âge entre 1994 et 2011 nous permet de mettre en exergue certaines caractéristiques intéressantes qui vont avoir des répercussions importantes pour le devenir de la commune et qui devront être pris en compte dans le futur exercice de planification. Le schéma ci-dessous nous présente l'évolution des classes d'âge entre 1994 et 2011.



Les principales remarques que nous pouvons faire sont les suivantes :

- Forte régression des deux classes : <6 ans et 6-14 ans, on passe de 20 à 11% pour la première et de 26 à 20% pour la seconde. On a donc un sérieux ralentissement de la natalité du fait de la pratique du planning familial, par le départ des jeunes vers d'autres destinations, par la non présence des hommes du fait de l'exode une bonne partie de l'année.
- La classe 15-59 ans augmente de manière très importante, elle passe de 43% en 94 à 56% en 2011. C'est l'afflux des classes précédentes qui vient gonfler cette classe d'âge. On assiste à un vieillissement de la population.
- Cette tendance se confirme pour la classe +60 ans qui passe de 11 à 13% entre 1994 et 2011.

Classes	Part de femmes en 1994	Part de femmes 2004	Part des femmes 2011
0-5	52%	51%	45%
6-14	51%	50%	52%
15-59	67%	69%	66%
60 et plus	49%	56%	58%
<b>TOTAL</b>	<b>58%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>

Tableau 4 : part de la population féminine communale par classe d'âge (RGPH 2004) et SIC (2011)

Un phénomène majeur pour le territoire communal est le déséquilibre que nous observons entre les deux sexes. **Les femmes représentent 60% de la population totale** en 2011. Le tableau montre que la classe 15-59 ans est celle où le sexe féminin atteint le pourcentage le plus important avec 66%, il était de 69% en 2004.

Ce phénomène se confirme à travers la tenue de nos ateliers participatifs, la représentation féminine s'élevait à 60%, et les entretiens individuels affirmaient comme quoi les femmes sont très largement majoritaires dans les différents douars.

#### ■ Evolution des classes d'âges entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011

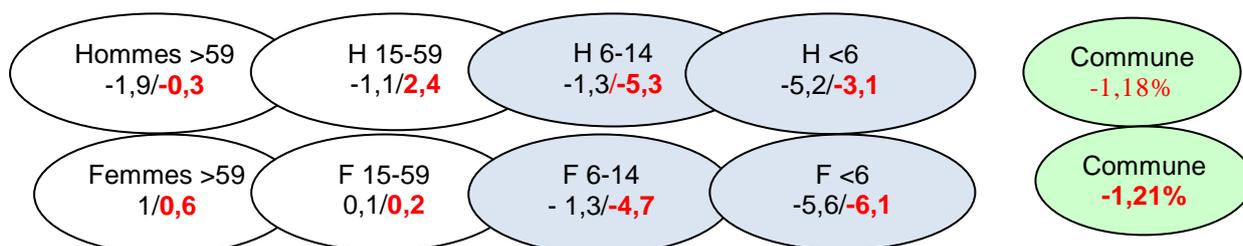


Figure 2: Evolution démographique par tranche d'âge entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011(en gras rouge)

Globalement, on observe un phénomène majeur :

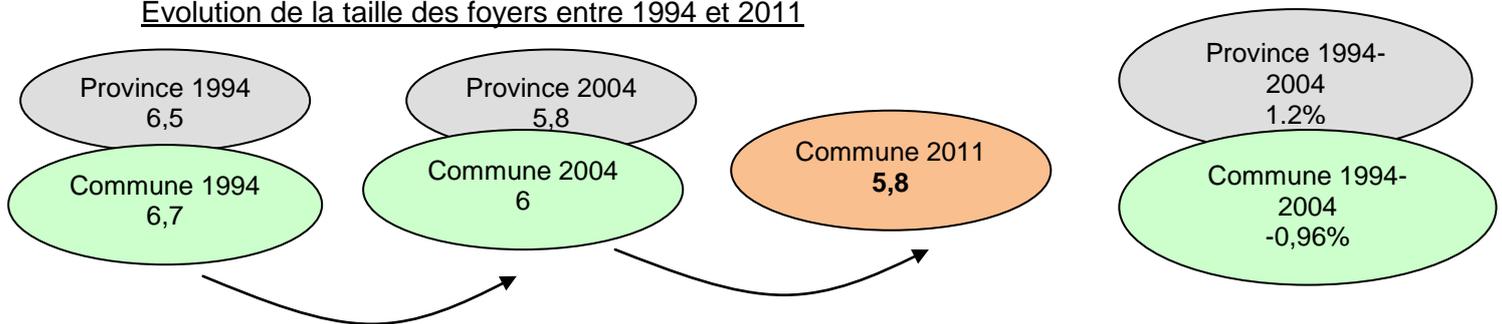
- une forte diminution des classes jeunes <6 et entre 6 et 14 ans, filles et garçons confondus aussi bien sur la période 1994 et 2004 qu'entre 2004 et 2011, en moyenne sur 20 ans on enregistre **-4,0%**. On peut donner différentes explications à ce phénomène :
  - la politique de planification familiale semble très suivie (contraceptifs très demandés au centre de santé.
  - De plus, le taux de fécondité est passé de 5,0 en 1994 à 3,5 en 2004.
  - La non présence des hommes une grande partie de l'année du fait de la pratique de l'exode.

Globalement, la commune glisse progressivement vers un vieillissement de sa population puisque l'on constate un très net recul de croissance des classes les plus jeunes ce qui est un signe important du faible dynamisme de son territoire. Une projection démographique montrerait que progressivement nous allons vers un changement de type de pyramide des âges qui se matérialiserait par un rétrécissement de sa base et une augmentation de sa tête correspondant aux tranches les plus âgées.

## La commune se caractérise par un vieillissement de sa population

### ■ Evolution de la taille des foyers/ménages entre 1994 et 2011

#### Evolution de la taille des foyers entre 1994 et 2011



**Tendance à la diminution du nombre moyen de personnes par ménage**

Figure 3: taille et nombre des foyers en 1994, 2004 et 2011 à la commune d'Oum el Guerdane, RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011(\*en enlevant les 382 migrants)

Tout d'abord on observe une diminution du nombre de foyers entre 467 en 94, 463 en 2004 et 433 en 2011. L'enquête SIC qui a réalisé une enquête exhaustive des familles, en recense 645 soit **3,9 personnes/famille**. On a donc un rétrécissement du nombre de personne par ménage et par famille ce qui engendre une multiplication des centres de décision.

### II.1.4- Des flux migratoires très importants

Les flux migratoires représentent une caractéristique majeure du fonctionnement de la commune d'Ait Ouabli. L'histoire du peuplement de la commune nous permet de comprendre la profonde mutation que ce territoire a connue et qui s'est particulièrement accélérée au cours des quarante dernières années.

De la construction de la khattara de Tzigui dans les années 1550 jusque dans les années 1970, la zone connaissait un certain développement mais des épisodes de sécheresse sont venus perturber la vie des oasis. La plus sévère est celle de 1915 qui a asséché les khattaras et déjà à cette époque, de nombreuses familles avaient dû vendre leurs terres pour acheter de la nourriture mais la tendance générale faisait que les populations restaient dans leurs douars d'origine.

La période 1973-1984 est marquée par un nouvel épisode de sécheresse très important qui marque le profond déclin du système oasien. Cet événement climatique coïncide avec la crise du Front Polisario qui empêche les exploitants d'aller cultiver sur la zone du Draa. Les conséquences pour la commune ont été importantes. De ce fait, les populations sont amputées d'une partie de leurs ressources, seuls les espaces oasiens restaient dans leur système d'exploitation mais ils étaient sérieusement affectés par la sécheresse. Les populations se retrouvent dans les pires difficultés et leur réponse à la diminution de la production agricole a été l'émigration vers les villes marocaines et vers l'étranger. Même si ce phénomène a démarré dans les années 1950, cette période marque sa profonde intensification et depuis cette période la migration est devenue la première source de revenu du territoire communal.

Les hommes partant majoritairement chercher du travail en ville ou à l'étranger, ce sont les femmes qui restent aux villages et continuent d'assurer les travaux agricoles auxquels s'ajoutent l'ensemble des travaux anciennement assurés par les hommes. A partir de cette

époque, les familles survivent essentiellement grâce aux revenus extérieurs assurés par les membres de la famille travaillant en ville et la femme devient le pivot du système agraire alors existant.

Nos enquêtes montrent que nous avons deux phénomènes qui caractérisent la situation : les départs définitifs et la pratique de l'exode masculine tout en gardant dans le douar une partie des habitants (un homme pour gérer le reste du foyer des femmes et des enfants, anciennes personnes ou une fille du foyer qui reste sur place).

<b>Douar de la commune</b>	<b>Nb de familles parties pour le Maroc</b>	<b>Nb de familles parties à l'étranger</b>
Tamzrart	84	4
Tadakoust	28	7
Tizgui Ighrane	6	2
Ait Ouablli	6	1
Ait Hammane	3	2
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>16</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>87%</b>	<b>13%</b>

Tableau 5 : Départs définitifs des familles par douar entre le Maroc et l'étranger

Au total c'est 141 familles qui ont quitté le territoire communal ce qui représente environ entre 800 et 900 personnes. Comme on peut le constater, il y a vraiment trois types de situations qui s'individualisent :

- Le cas de Tamzrart, le douar le plus touché par la période de sécheresse dont la majorité de la population a dû quitter le douar, il représente à lui seul plus de 60% des départs de la commune.
- Tadakoust, avec 25% se trouve dans une situation intermédiaire.
- Et les trois douars de la foum certes connaissent des difficultés mais qui ont trouvé d'autres solutions que les départs définitifs, ils ne représentent que 15% alors qu'ils cumulent 66% de la population de la commune.

En 2008, le nombre de foyers tirant des ressources de l'exode est de 100% avec un très net avantage pour l'émigration en faveur des villes marocaines qui atteint 94% des foyers alors que nous n'avons que 6% pour la destination étranger.

L'activité de migration basée sur le commerce arrive très nettement en tête, elle était estimée à 69%, avec notamment les douars de Tamzrart Tadakoust et Tizgui Yarghen qui arrivent en tête. Globalement c'est l'activité principale des migrants. La filière du commerce de fruits secs est l'activité la plus répandue. La province de Tata est connue au Maroc pour ses vendeurs qui se sont installés dans toutes les villes marocaines. Ensuite on trouve principalement des travaux d'ouvrier qui demandent peu de qualification (BTP, manutention, etc.).

<b>Douar de la commune</b>	<b>% de foyer avec revenus Emig maroc</b>	<b>% avec revenus émig étranger</b>	<b>% de foyer activité commerce</b>	<b>% de foyer activité administrat</b>	<b>% de foyer activité armée</b>
Tamzrart	95	5	92	8	0
Tadakoust	90	2	88	1	2,5
Tizgui Ighrane	100	10	76	3	3
Ait Ouablli	98	2	67	3,5	5
Ait Hammane	90	10	22	3	6

<b>Moyenne</b>	<b>94</b>	<b>6</b>	<b>69</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
----------------	-----------	----------	-----------	----------	----------

Etude agence du sud 2008

Tableau 6 : pourcentage des foyers pratiquant l'exode et les activités principales des foyers

Certes l'émigration du fait de l'envoi de subsides en faveur des familles restées sur place permet de faire vivre entre 2 500 et 3 000 personnes sur le territoire mais cette stratégie ne peut devenir une solution durable pour le territoire. Les différents événements comme la sécheresse au Maroc doublée de la crise mondiale qui engendre une baisse de l'activité économique risquent de faire diminuer les flux monétaires en faveur de la commune.

De plus, au-delà des ressources monétaires qui reviennent sur le territoire, le phénomène le plus pénalisant pour le territoire communal est la perte de compétences humaines. Les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire pour tenter leur chance et ils sont perdus à jamais car il n'y a pas de possibilité d'emploi au niveau de la commune. Seuls les retraités reviennent s'installer dans leur douar d'origine et ils sont très critiques par rapport au mode de fonctionnement des personnes qui sont restées sur place.

## II.2- Les indicateurs sociaux

### II.2.1- Une commune moyennement pauvre

La commune d'Oum El Guerdane à un taux de pauvreté proche de la moyenne de la province (15,5 contre un taux provincial moyen de 13,92). Par rapport aux communes rurales de la province Oum El Guerdane se situe au niveau de la valeur médiane (il y a 6 communes rurales plus pauvres et 6 plus favorisées).

La commune a un indice de développement humain (ICDH) légèrement supérieur (0,601) à celui provincial (0,563) ainsi un indice de développement social (0,41) très proche de l'indice provincial (0,427).

	Commune Oum El Guerdane	Min commune rurale	Max commune rurale
Taux de pauvreté	15,5	10,02%	31,17%
ICDH	0,601	0,496	0,638
ICDS	0,41	0,2	0,64

Tableau 6 : taux de pauvreté, ICDH et ICDS dans la commune de Oum El Guerdane, RGPH 2004.

### II.2.2- Un taux d'analphabétisme dans la moyenne provinciale

Un peu plus de la moitié de la population est analphabète. Le taux d'analphabétisme de la commune (50,9%) est égal à la moyenne provinciale des communes rurales (51%) selon le RGPH de 2004.

	CR d'Oum El Guerdane	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)
Hommes	36,9	37,9%	46,1%
Femmes	65,6	64,8%	72,6%
TOTAL	50,9	51%	59,2%

Tableau 7 : taux d'analphabétisme, RGPH 2004.

On constate, une forte inégalité entre les hommes et femmes, avec 36,9% d'analphabétisme chez les hommes contre 65,6% chez les femmes.

### II.2.3- Taux d'inactivité dans la moyenne provinciale

Le taux d'activité des femmes dans la commune est légèrement supérieur à la moyenne provinciale et régionale.

	Commune Oum El Guerdane	Province Tata	Région Guelmim Es Smara
Hommes		%	%
Femmes		%	%

Tableau 8 : taux d'inactivité RGPH 2004.

### II.2.4- Un habitat précaire

La commune présente un taux élevé d'habitat rural avec 95,2% en 1994. Il ne change pratiquement pas puisqu'il est de 89% en 2004. Pour les maisons marocaines (modernes) on passe de 1,5 à 8,5% entre 1994 et 2004.

Les chiffres du RGPH montrent peu d'évolution en 10 ans, pourtant quand on fait le tour des différents douars, on voit bien que même si les revenus de la migration sont peu importants les familles ont tout de même investi dans des maisons modernes construites en parpaing et en ciment.

## II.3- Conclusion

Les principales caractéristiques démographiques de la commune sont les suivantes :

- Commune très faiblement peuplée moins de 3 000 habitants avec une très faible densité.
- Entre la décennie 80/90 et 90/04, la crise démographique s'accélère, -2,6% de population perdue, on passe d'une croissance nette de 1,53% à -1,18%, une crise profonde enregistrée sur toute la province.
- Stabilisation négative autour de -1,21% de croissance (04/11) alors que la croissance naturelle est de 1,53% donc la migration explique cette différence (40 personnes par an qui quittent le territoire)
- Un territoire majoritairement composée de femmes 67% en 94, 69% en 04 et 66% en 2011 pour la classe d'âge 15-59 ans.
- Une population qui tend à vieillir car les classes de jeunes filles et garçons connaissent un net recul : une moyenne de -4% entre 94 et 11 pour les -6 ans et les 6-14 ans.
- Augmentation du nombre de foyers et diminution du nombre de personnes.
- La migration des hommes se généralise 94% migrent sur le Maroc et 6% à l'étranger.
- Les ressources monétaires qui sont envoyées par les migrants font survivre les 3 000 personnes restant sur le territoire.

Les jeunes ne pouvant plus (et ne voulant plus) exercer une activité agricole constituent l'essentiel des effectifs qui quittent la commune. On assiste ponctuellement à des installations qui sont surtout le fait de retraités mais la commune d'Ait Ouabli souffre d'un déclin démographique qui s'intensifie depuis 94/04.

La commune est donc confrontée aux difficultés suivantes :

- Une population qui migre,
- Des compétences qui quittent le territoire
- Des femmes nombreuses mais sans pouvoir de décision, et sans réel avenir et en plus connaissant des difficultés à se marier...
- Une population qui vieillit,

Cette analyse nous montre combien la situation démographique de la commune a évolué au cours de ces trente dernières années et comme on peut le constater le maintien de la population est un sujet vital pour le devenir de cette commune. Quelle sera la situation dans les vingt prochaines années ? Est-il possible de contre carrer cette tendance ? Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour tenter de faire fléchir cette tendance ? La commune se sent-elle investie de cette responsabilité ?

### III. Analyse des réseaux

#### III.1-Un réseau routier relativement développé

La RN 12 reliant Bouyzakarn à Zagora via Tata est la seule route goudronnée qui traverse le territoire de la commune rurale d'Ait Ouabelli. Elle le fait d'est en ouest sur une distance de 27 km.

Cette route passe à proximité des quatre douars : Ait Ouabelli, Ait Hmman, Lkheng Ait Ouabelli et Tizgui Irghan et dessert 64,50% de la population globale. Les deux autres douars Tadakoust et Tamzrart disposent chacun d'une piste qui les relie à la RN 12 au niveau de l'oued Ait Ouabli situé à 200 m du chef lieu de la commune.

Immatriculation	Longueur	Etat
RN 12	45 km	Route goudronnée dans un état moyen
Route communale	18 km	Piste bien aménagée et carrossable par tous types de véhicules, elle relie le douar de Tadakoust à la RN 12.
Route communale	16 km	Piste dégradée entre le douar de Tamzrart et la RN 12

Tableau 9: liste des routes et pistes dans la commune d'Ait Ouabelli, enquête de terrain 2011

A ce jour, seul le douar de Tamzrart se trouve dans une situation d'enclavement important car la piste n'est pas de bonne qualité. Elle nécessite des travaux d'aménagement d'autant plus qu'elle traverse plusieurs oueds.

Sinon Tadakoust qui vient d'être relié par une très belle piste mise en service en 2011 et les trois autres douars qui se situent sur la RN 12, aucun ne présente de problème d'accessibilité.

#### III.2-Un accès à l'eau potable

##### III.2.1- L'accès à l'eau potable : des progrès importants

La commune d'Ait Ouabli a enregistré des progrès remarquables en matière d'accès à l'eau potable au cours de ces 20 dernières années. Cela grâce aux efforts menés par la société civile et ce dans tous les douars de la commune.

Le taux d'accès à l'eau domestique est passé de 0,48% en 1994, à 88,1% en 2004 pour atteindre 100% en 2011.

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	0,48%	88,1%	100%

Tableau 10: Taux d'accès à l'eau potable (source, RGPH et SIC 2011)

Le taux de branchement individuel est arrivé à 100%<sup>1</sup> à Tizgui, 79%<sup>2</sup> à Ait Hmman, 94%<sup>3</sup> à Ait Ouabli, 88%<sup>4</sup> à Tadakoust et 95%<sup>5</sup> à Tamzrart. Ce qui fait un taux de branchement individuel de 92,84%<sup>6</sup> pour l'ensemble des douars de la commune.

<sup>1</sup> SIC 2011

<sup>2</sup> Idem

Population de la commune	Nb de douars desservis	Taux de desserte	Nb de foyers desservis / nb total	Taux du branchement individuel
3 933	5/5	100%	402/433	<b>92,84%</b>

Tableau 11: Taux de branchement individuel (source SIC 2011)

D'après les tableaux ci-dessus, on constate que le taux d'accès et le taux de branchement individuel au réseau de l'eau potable sont satisfaisants voire élevé. Mais en fait ce constat cache certains problèmes importants liés notamment à la qualité et la gestion du réseau. Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des problèmes soulevés lors des ateliers participatifs tenus avec la population des douars.

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Tizgui	Réseau géré par l'association de Tizgui	Fuites dans le réseau en permanence Difficultés de gestion
Ait Hmman	Réseau, puits et château géré par l'association Lkhnoug	
Ait Ouabelli	Réseau géré par l'association Lkhnoug	
Lkheng Ait Ouabelli (SD)	Réseau, puits et château géré par l'association de Lkheng	
Tadakoust	Réseau, 2 puits et château gérés par l'association des affaires sociales	Coupures et insuffisance de l'eau en plein été Faible qualité de l'eau Ancienneté du réseau avec de nombreuses pannes/coupures
Tamzrart	Réseau, puits et château gérés par l'association de Tamzrart	Qualité de l'eau qui reste imbuvable mais abondante

Tableau 12: Problèmes soulevés des ateliers participatifs concernant l'eau potable (source enquête terrain 2011)

### III.2.2- Une qualité de l'eau variable entre les douars

La qualité de l'eau potable dans la commune enregistre de grandes différences entre les douars. Dans les douars d'Ait Ouabelli, Lkheng, Tizgui et Ait Hmman la qualité est jugée bonne par la population. En plus les responsables de l'association Lkhnoug auxquelles appartiennent les équipements qui alimentent ces douars, ont confirmé qu'une analyse des eaux est réalisée de temps en temps par les services de l'ONEP et la santé et que les analyses sont jugées satisfaisantes.

Par contre, dans les deux douars de montagnes Tadakoust et Tamzrart la situation est différente. A Tadakoust l'association qui gère le service lors d'un entretien tenu avec le président, ce dernier avait confirmé que la qualité est bonne. Mais lors de la tenue de l'atelier

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Idem

participatif du douar la population c'était plaint de la mauvaise qualité des eaux confirmée par une analyse faite par une autre association du douar (ceci reste confus, conflit et concurrence entre associations seraient à la source de ce désaccord).

A Tamzrart, après le surcreusement du puits, la qualité de l'eau s'est détériorée pour devenir imbuvable. L'eau du robinet est utilisée actuellement uniquement pour des affaires domestiques et l'abreuvement de l'élevage. Les habitants s'approvisionnent à partir de la source.

### III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante

La gestion du service de l'eau potable est assurée par les AEP dans tous les douars de la commune :

Douar	Responsable gestion	Equipement	Prix de consommation	Problèmes rencontrés
Tizgui	Association Tizgui Irghan pour le développement et la coopération	Réseau	1 <sup>er</sup> tranche : 2,5 dh/t 2 <sup>ème</sup> tranche : 5 dh/t 3 <sup>ème</sup> tranche : 8 dh/t +8 dh/mois de frais d'abonnement	Ancienneté des réseaux Fuites dans le réseau en permanence Difficulté de récolter les frais de consommation
Ait Hmman Ait Ouabelli	Association Lkhnoug pour le développement	Puits, château, réseau		
Lkheng Ait Ouabelli (SD)	Association Lkheng Ait Ouabelli	Puits, château, réseau	-	
Tadakoust	Association Tadakoust pour les affaires sociales	2 Puits, château, réseau	3 dh/t + 10 dh/mois de frais d'abonnement	
Tamzrart	Association Tamzrart pour les affaires sociales	Puits, château, réseau	-	

Tableau 13: Gestion des réseaux en eau potable (source enquêtes terrain 2012)

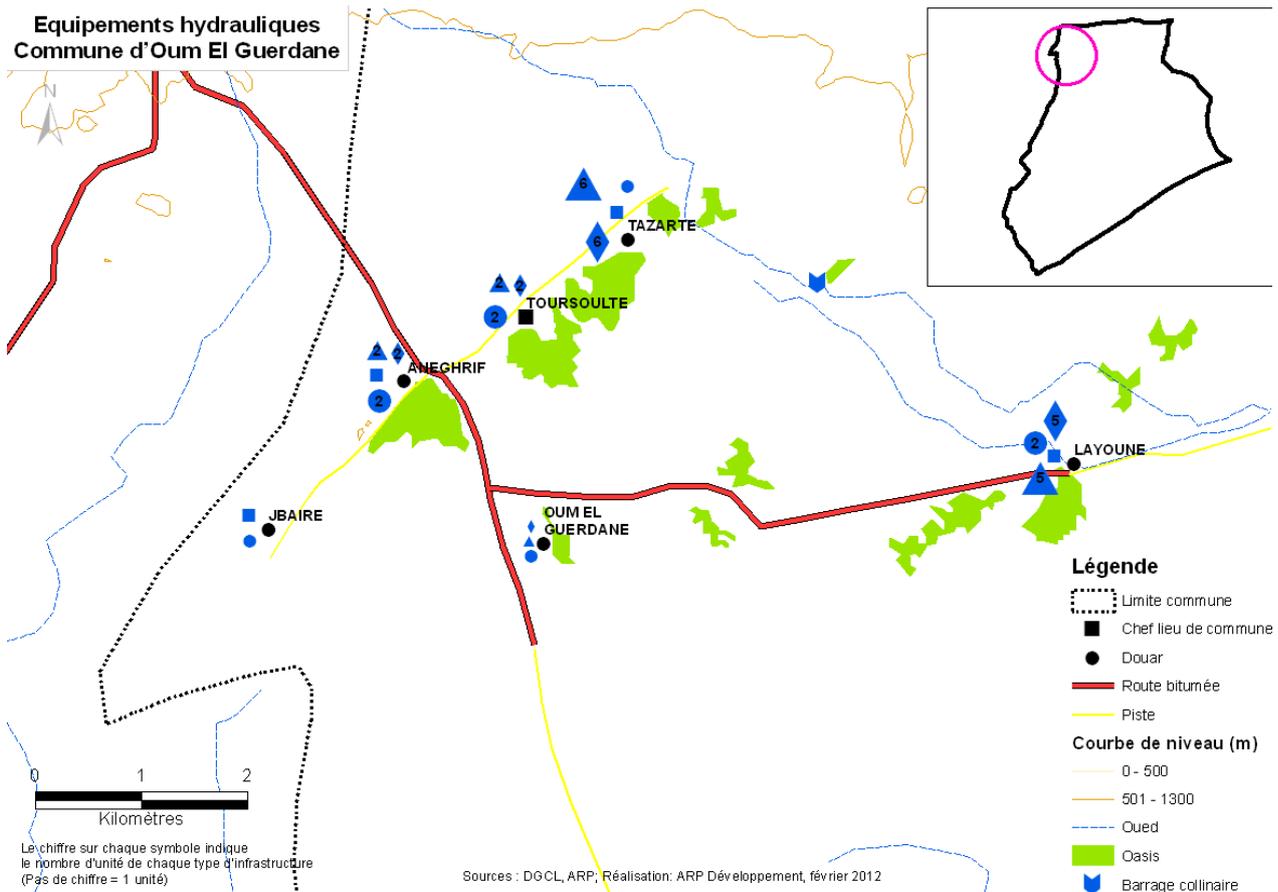
Selon le tableau ci-dessus, il est clair que la gestion du service de l'eau potable dans la commune n'est pas optimale. Elle connaît les problèmes inhérents que toutes les AEP rencontrent dans ce domaine, à savoir : l'ancienneté du réseau, les fuites et la difficulté du paiement des redevances de la part des populations. L'existence de ces problèmes est globalement due à l'absence de formation continue au profit des gérants et de leur personnel technique ainsi qu'aux faibles ressources financières de ces associations.

### III.2.4- Des efforts d'investissement importants dans le secteur

Les efforts d'investissement dans le domaine de l'eau potable se résument actuellement dans les projets réalisés par les associations locales en partenariat avec d'autres acteurs nationaux et internationaux. Ces efforts ont comme résultat le raccordement de tous les douars de la commune à l'eau potable.

Les associations jouent un rôle moteur dans la problématique de l'eau potable, et de ce fait la commune n'est pas active dans ce domaine. Mais au regard de certaines difficultés rencontrées dans les douars de Tamzrart et Tadakoust la commune a été sollicitée pour essayer de trouver des solutions à ces problèmes.

Carte 5: Cartes des infrastructures hydrauliques



Khettara		Château d'eau		Puits aménagé		Source aménagée		Nombre
Fonctionnelle	Non fonctionnelle	Fonctionnel	Non fonctionnel	Fonctionnel	Non fonctionnel	Fonctionnelle	Non fonctionnelle	
▲	▲	■	■	●	●	◆	◆	1 UNITE
▲	▲	■	■	●	●	◆	◆	2 A 3 UNITES
▲	▲	■	■	●	●	◆	◆	+ DE 3 UNITES

### III.3-L'assainissement et la gestion des déchets quasi inexistant

La commune d'Ait Ouabelli comme la majorité des communes rurales ne dispose pas ni d'un système de collecte des déchets solides ni d'une décharge publique. Donc l'évacuation se fait traditionnellement par la population dans la nature. Mais on peut dire que cela ne constitue pas un danger sanitaire sur la population au regard de la faible quantité de déchets évacués.

Les douars de la commune ne disposent pas de réseaux d'assainissement et à l'exception des douars de Tizgui Irghan et de Lkheng Ait Ouabelli, la situation géomorphologique des autres douars situés sur du rocher ne permet pas facilement la mise en place d'un système d'assainissement moderne. Sinon, l'évacuation des eaux usées se fait par le système des fosses septiques individuelles. Mais cela reste une solution peu satisfaisante qui à terme, peut générer la pollution de la nappe phréatique et avoir des conséquences sur l'apparition

des problèmes sanitaires. Un vecteur d'aggravation tient à l'existence d'un taux très élevé de branchement individuel en eau potable.

Comme le montre le tableau suivant, les taux de mise en place des toilettes et les bains douches ont bien évolué entre les années 1994 et 2004, ce qui accentue l'augmentation de la quantité des eaux usées et les impacts de l'absence d'un système d'évacuation.

	RGPH 1994	RGPH 2004
WC	15,5%	77,8%
Bain douche	1,43%	3,9%

Tableau 14: taux de disponibilité des WC et bains douches (RGPH 1994 et 2004)

## III.4-Electrification

### III.4.1- Un relativement bon niveau d'électrification

#### ■ Une forte évolution du taux d'électrification

Le taux de branchement des ménages de la commune au réseau électrique était seulement de 2,86% en 1994. La politique nationale d'électrification en faveur du monde rural a joué un rôle très important puisque le taux est passé à 53,6% en 2004 pour atteindre 86,84% en 2011.

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	2,86%	53,6%	86,84%

Tableau 15 : taux d'électrification (RGPH 2004 et SIC 2011)

Les cinq douars de la commune en plus du sous douar de Lkheng Ait Ouabelli sont tous électrifiés, soit un taux de couverture de 100%. Toutefois, les enquêtes réalisées dans le cadre du SIC ont montré qu'il existait encore 57 foyers non branchés au réseau public, ce qui donne un taux de desserte de 86,84%. Ces foyers se répartissent comme suit : Tizgui Irghan 2, Ait Hmman 10, Ait Ouabelli et Lkheng 8, Tadakoust 22 et Tamzart 15. Parmi ces foyers ceux qui sont éloignés du réseau (5 à Tadakoust) nécessitant une extension du réseau mais la majorité des non connectés tient au fait de la faible capacité financière des familles.

Le tableau ci-dessus montre les principaux problèmes exprimés par la population lors des ateliers participatifs :

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Tizgui	Douars couverts depuis 1997	Quelques cas isolés non connectés Chute de tension en été Manque d'éclairage public Quelques maisons ne sont pas connectées pourtant les financements sont là (2 familles à Tizgui, le souk, & logement au quartier administratif. Station de pompage douar Lkheng (GO)
Ait Hmman		
Ait Ouabelli		
Lkheng Ait Ouabelli (SD)		
Tadakoust	Branchement en 2005	Problème de poteaux en bois qui ne conviennent pas aux spécificités locales (termites) Certains poteaux sont tombés Fin de ligne donc problème de tension souvent faible Eclairage public est insuffisant, problème de durée Extension du réseau pour 5 maisons

Tamzrart	Douar branché en électricité en 2009	Insuffisance de l'éclairage public Mauvaise répartition de l'EP Existence de quelques maisons non raccordées
----------	--------------------------------------	--

Tableau 16: Problèmes soulevés des ateliers participatifs concernant l'électricité (source enquête terrain 2011)

D'après le tableau on constate que toutes les infrastructures de l'éducation et de la santé sont alimentées, il reste à brancher le nouveau souk communal et entreprendre une extension du réseau pour permettre aux agricultures et les associations de gestion d'eau potable brancher les pompes électriques au réseau public.

Il est à noter que les six douars disposent de l'éclairage public, mais la population déclare qu'il est insuffisant et mal réparti. Ils voudraient qu'un technicien soit affecté à cette tâche afin de disposer d'une bonne qualité de service.

Une remarque spécifique au douar de Tadakoust est le problème de poteaux en bois qui ne conviennent pas aux spécificités locales (termites), ce qui entraîne la dégradation de ces poteaux jusqu'à leur effondrement. Une ligne électrique se trouve à terre ce qui constitue un grand danger pour la vie de la population notamment celle des enfants.

## IV. Analyse des services sociaux

### IV.1- Education

#### IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale

	Part de la population avec un niveau préscolaire		Part de la population avec un niveau primaire et secondaire		Part de la population avec un niveau supérieur	
	F	H	F	H	F	H
<b>RGPH 2004</b>	0,5%	6,6%	34,6%	64,3%	0,4%	2,1%
<b>SIC 2011</b>	6,82%	16,40%	47,29%	73,08%	2,6	8,34%

Tableau 17: niveau scolaire de la population de 2 ans et plus dans la commune (Source, RGPH 2004 et SIC 2011).

A la lecture du tableau, on constate que :

- Le taux de la population ayant un niveau d'éducation équivalent au primaire/secondaire était de 34,6% pour les femmes et 64,3% pour les hommes en 2004, supérieur aux taux enregistrés au niveau provincial et régional qui sont de 31,9%<sup>7</sup> et 32,7%<sup>8</sup> pour les femmes et 58,1%<sup>9</sup> et 57,6%<sup>10</sup> pour les hommes. Le taux au niveau communal a

<sup>7</sup> RGPH 2004

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> Idem

<sup>10</sup> Idem

bien évolué entre 2004 et 2011, il a atteint 47,29% pour les femmes et 73,08% pour les hommes ;

- Tous niveaux confondus, on note une inégalité dans le niveau d'éducation entre les hommes et les femmes, les hommes bénéficient d'un meilleur accès à l'éducation ;
- L'accès à l'éducation supérieure a enregistré une augmentation entre 2004 et 2011 de 0,4% à 2,6% pour les femmes et de 2,1% à 8,34% pour les hommes.

L'analyse du secteur de l'éducation va nous permettre de comprendre cette situation. Et le tableau ci-dessus résume les problèmes du secteur que la population avait soulevé lors des ateliers participatifs :

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Tizgui	Existence d'une école annexe et préscolaire moderne	Taux d'abandon scolaire élevé à cause de la culture de l'exode
Ait Hmman	Existence d'une école centrale et préscolaire coranique et modern	Mariage précoce des filles
Ait Ouabelli		Eloignement du collège de Akka 40 km cause de l'abandon
Lkheng Ait Ouabelli (SD)	Existence d'une école annexe et préscolaire coranique	Insuffisance des bourses Absence d'endroit pour payer l'inscription à l'internat Dar taliba à Akka non fonctionnelle Absence d'orientation des élèves Ecole de Ait Ouabelli ne bénéficient pas du programme Tissir (fournitures scolaires) Classes multi niveaux Insuffisance des équipements Faible compétence des enseignants Dégradation des équipements et constructions Absence de gardiens dans les annexes Absence de cantine (bâtiment) Enseignant avec autorisation d'absence mais non remplacée (maternité) Changement des enseignants est fréquent Absence de conscience des parents pour le pré scolaire Absence des équipements et finances du pré scolaire Pas d'activités socio sportives pour les élèves du primaire absence de matériel pour l'alphabétisation
Tadakoust	Existence d'une école annexe et préscolaire coranique	Absence de pré scolaire moderne Diminution du nombre d'instituteurs moins de 6 (94 élèves à ce jour) Absence de suivi et d'encadrement des élèves qui ne pensent qu'à partir en exode et ne veulent plus aller au collège. Les parents ne jouent pas leur rôle d'encadrement. Absence de coordination entre parents et enseignants Taux de l'abandon scolaire entre primaire et collège est très élevé du fait de l'exode Sur 36 élèves en fin de primaire, 8 au collège et 3 en études supérieures Existence de classes multi niveaux Eloignement du collège et de ce fait les filles ne sont pas envoyées (poids de la tradition)
Tamzrart	Existence d'une école annexe et préscolaire coranique	Absence de pré scolaire 2 institutrices pour des classes multi niveaux Inconscience des parents qui ne suivent pas leurs enfants Insuffisance des bourses pour accéder au collège Problème du transport pour les collégiens Incapacité des parents pour payer les frais scolaires des dar talib

#### IV.1.2- Le préscolaire : quelques initiatives

On trouve deux types d'enseignement préscolaire dans la commune : enseignement coranique et moderne. A l'exception du douar Tizgui Irghan, tous les autres douars de la commune disposent d'un enseignement préscolaire coranique. Cet enseignement est donné à 175<sup>11</sup> élèves dont 57 filles. Tadakoust est le douar qui compte le plus d'élèves, ils représentent 68,5% du total communal.

Grace à l'initiative de l'association Tizgui et à celle d'une personne privée à Ait Hamman ce sont deux douars qui pratiquent cet enseignement de préscolaire moderne :

Douar	Nb élèves garçons	Nb élèves filles	Total
Tizgui	21	11	32
Ait Hmman	20	0	20
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>11</b>	<b>52</b>

Tableau 18: nombre d'enfants au préscolaire (Source, SIC 2011).

Le nombre total des enfants qui fréquentent les classes du préscolaire à la CR d'Ait Ouabelli est de 52, alors que le nombre d'enfants entre 2 à 5 ans est de 178<sup>12</sup>, soit un taux d'accès de **29,21%**. Un taux qui reste encore faible et qui demande à être encouragé afin de créer de nouvelles vocations et initiatives.

Lors des ateliers, il apparaît clairement que l'enseignement préscolaire devient une nécessité avec l'évolution des programmes du Ministère de l'Education, qui demandent à ce que les élèves soient déjà alphabétisés pour pouvoir entrer en 1<sup>ère</sup> année.

#### IV.1.3- L'éducation primaire : qualité variable et difficultés d'accès

##### ■ Bon accès aux infrastructures d'éducation primaire

La commune d'Ait Ouabelli dispose d'une école centrale au profit d'Ait Hamman et Ait Ouabelli et d'une annexe dans chaque douar, ce qui fait un total de six écoles pour un nombre de 401<sup>13</sup> élèves dont 50% des filles.

Groupement scolaire	Unité scolaire	Nb élèves	
		Filles	Garçons
Groupement scolaire Ait Ouabelli	Ecole centrale Ait Ouabelli	74	60
Groupement scolaire Ait Ouabelli	Annexe Tizgui	41	55
Groupement scolaire Ait Ouabelli	Annexe Elkheng	13	26
Groupement scolaire Ait Ouabelli	Annexe Tamzrart	19	24
Groupement scolaire Ait Ouabelli	Annexe Tadakoust	53	36
<b>Total</b>		<b>200</b>	<b>201</b>

Tableau 19: Nombre d'élèves dans les écoles de la commune (Directeur de l'école centrale, 2011).

<sup>11</sup> SIC 2011

<sup>12</sup> SIC 2011

<sup>13</sup> Directeur de l'école centrale

L'accès aux infrastructures scolaires du primaire ne se pose pas du fait de l'existence d'une école par douar. Seuls les élèves du douar Ait Ouabelli qui se trouvent à 2 km de leur école centrale et qui doivent emprunter la RN 12 présente un danger.

■ **Qualité du service d'éducation primaire : variable**

Les moyennes élèves/enseignants se situent entre 17 et 21 élèves par enseignant, elles se situent nettement en dessous de la norme (25 élèves /enseignant).

La qualité de l'enseignement varie entre l'école centrale où les conditions de l'enseignement sont jugées correctes et les annexes où les conditions sont moins favorables. Exceptée l'école centrale, les quatre annexes ont mis en place un système de classes multi-niveaux du fait de l'insuffisance des effectifs mais aussi à cause des faibles ressources humaines, c'est notamment le cas à Tadakoust<sup>14</sup>. Ce phénomène joue de manière négative sur la qualité de l'enseignement et limite la qualité de l'apprentissage des élèves.

Concernant la qualité de l'équipement des établissements scolaire, on note que toutes les écoles disposent de latrines, clôtures, électricité, eau potable et logement pour les enseignants. Seule l'annexe de Tizgui ne dispose pas de cantine (bâtiment) et seule l'école centrale dispose d'un terrain de sport. Deux annexes Tadakoust et Elkheng ne disposent pas de bibliothèque.

L'un des éléments qui influence aussi la qualité de l'enseignement est l'intervention des parents. Dans ce cadre, et d'après la population locale, on note :

- Absence d'intervention et d'intérêt de la part des parents d'élèves dans les affaires de l'éducation ;
- Absence de suivi des parents de leurs enfants ;
- Absence du rôle des APE dans les annexes ;
- Absence de coordination entre les parents d'élèves et l'école (personnel enseignant).

**IV.1.4- L'éducation secondaire : dans l'attente de la finition du collège**

Actuellement, la commune d'Ait Ouabelli ne dispose ni de collège ni de lycée. Les élèves de la commune sont scolarisés au niveau de la municipalité d'Akka pour poursuivre leurs études collégiales et secondaires :

Douar	Distance (km)
Tizgui	42
Ait Hmman	40
Ait Ouabelli	40
Tadakoust	56
Tamzart	58

Tableau 20: Distance entre les douars de la commune et le collège le plus proche (Source, SIC 2011).

<sup>14</sup> Directeur de l'école centrale

Le tableau montre que les distances entre les douars et les infrastructures d'Akka sont importantes entre 40 et 58 km. A la lumière de ce constat, les élèves sont obligés de se loger à Akka, soit à l'internat ou au Dar Talib. Les principaux problèmes que ces élèves rencontrent et qui sont relevés des ateliers participatifs sont les suivants :

- Insuffisance des bourses,
- Absence d'endroit pour payer l'inscription à l'internat,
- Dar Taliba à Akka non fonctionnelle,
- Absence d'orientation des élèves dans le choix de la spécialité à suivre
- Impact négatif de la culture d'exode sur les élèves
- Difficulté d'envoyer les filles au collège à cause de l'éloignement et de l'influence des traditions
- Absence du transport entre le chef lieu de la commune et les douars de Tamzart et Tadakoust, les élèves rencontrent des difficultés pour arriver dans leurs douars lors des week end et des vacances.
- Incapacité financière des parents pour payer les frais de Dar Talib.

L'Etat, dans le cadre de son programme d'urgence 2009/2012, suite à une demande de la commune, a lancé le projet de construction d'un collège près du douar de Tizgui Irghan. Les travaux sont en cours et l'établissement ouvrira ses portes pour les élèves de la commune et ceux de Tizounine pour la prochaine année scolaire en septembre 2012.

La mise en place d'un collège à Ait Ouabelli résoudra certainement l'ensemble des problèmes qui se posaient pour cette tranche d'âge. En constatant la baisse des effectifs des élèves au niveau primaire dans les écoles d'Ait Ouabelli et les écoles de Tizounine, la question qui se pose est de savoir s'il y aura suffisamment d'élèves dans les années à venir pour faire fonctionner de manière optimale le collège ? Et quel sera l'impact de la mise en place d'un collège sur une jeunesse qui ne rêve que de pratiquer l'exode ?

#### IV.1.5-Les indicateurs de performance de l'enseignement

Commune	taux de scolarisation des garçons	taux de scolarisation des filles
<b>RGPH 1994</b>	91,88%	75,72%
<b>RGPH 2004</b>	-	-
<b>SIC 2011</b>	100%	100%

Tableau 21: Evolution du taux de scolarisation entre 1994 et 2011

Le taux de scolarisation a enregistré une nette évolution au cours des dernières décennies tant chez les garçons que chez les filles. Le taux de scolarisation des garçons est passé de 91,88% en 1994 à 100% en 2011 et chez les filles de 75,72% en 1994 à 100% en 2011.

Le taux d'analphabétisme est en nette régression entre 1994 et 2011 puisqu'il a diminué pour passer de 36,21 à 8,05% chez les hommes et de 72 à 23% chez les femmes. De grands efforts, ont été menés dans ce cadre avec les programmes des services de l'Etat et la société civile pour tenter d'améliorer la situation.

En ce qui concerne le taux d'abandon scolaire d'Ait Ouabelli est inexistant au niveau primaire. Aucun cas n'a pas été enregistré au cours des deux dernières années. Selon le directeur de l'école centrale, tous les élèves poursuivent leurs études jusqu'à la 6<sup>ème</sup> année fondamentale sans aucune difficulté.

Au niveau secondaire, la commune enregistre encore un nombre important d'élèves qui délaissent leurs études après la fin du primaire. D'après des enquêtes faites avec quelques jeunes de la commune qui sont arrivés à poursuivre leurs études secondaires et supérieures, 22% des élèves qui ont terminé le primaire ont continué au secondaire et seulement 8,33% sont allés à l'université. Selon la population locale, les principales causes de l'abandon scolaire au niveau secondaire sont :

- L'influence de culture de l'exode
- Le mariage précoce des filles
- L'éloignement du collège
- Le poids des traditions locales qui ne permettent pas l'envoi de la fille loin de son domicile
- La faible capacité financière des parents pour investir dans l'éducation de leurs enfants.

#### IV.1.6-Alphabétisation des adultes et formation professionnelle : des initiatives

Commune	taux d'analphabétisme des hommes	taux d'analphabétisme des femmes
<b>RGPH 1994</b>	27,27%	72,04%
<b>RGPH 2004</b>	26,4%	61,3%
<b>SIC 2011</b>	16,09%	52,35%

Tableau 22: Taux d'analphabétisme (Source, RGPH 1994, 2004 et SIC 2011).

Le taux d'analphabétisme a connu une évolution importante. Il a baissé de 27,27% en 1994 à 16,09% en 2011 chez les hommes et de 72,04% en 1994 à 52,35% en 2011 chez les femmes. Les membres des associations porteuses des programmes d'alphabétisation dans la commune n'acceptent pas ce dernier taux qui concerne les femmes (52,35%) au regard des efforts qu'ils ont fournis depuis plusieurs années. Néanmoins, il est à noter que les taux enregistrés à Ait Ouabelli sont meilleurs que ceux de la province et la région qui sont de 34%<sup>15</sup> et de 33,6%<sup>16</sup> chez les hommes et 68,4%<sup>17</sup> et 66,2%<sup>18</sup> chez les femmes.

L'évolution de ces taux est due aux efforts réalisés par la société civile et notamment aux deux associations de Lkhnoug et de Tizgui Irghan qui sont les leaders des programmes d'alphabétisation des adultes à Ait Ouabelli.

<sup>15</sup> RGPH 2004

<sup>16</sup> Idem

<sup>17</sup> Idem

<sup>18</sup> Idem

#### **IV.1.7- Des efforts d'investissements dans le secteur**

Les principaux investissements qui concernent le secteur de l'éducation sur le territoire d'Ait Ouabelli sont :

- La construction d'un collège près du douar de Tizgui. Les travaux sont en cours et les cours commenceront à partir de l'année scolaire prochaine.
- La construction de deux logements des enseignants à l'annexe de Tamzart. L'étude a été déjà faite et les travaux auront lieu dans quelques mois.

#### **IV.1.8- Dynamique associative dans le secteur éducatif : bonne au niveau du collège**

Il existe une association des parents d'élèves à l'école centrale d'Ait Ouabelli qui est aussi responsable sur les autres annexes.

Suite à un entretien individuel avec le président de l'association, les principales activités prises en charge sont les suivantes :

- Assistance aux élèves à l'entrée scolaire
- Transport de la restauration scolaire
- Transport des fournitures scolaires
- Activités environnementales
- Partenariats avec l'association Attofolia et association amis de l'école
- Organisation d'une cérémonie d'honneur pour les élèves en fin l'année
- Activités récréatives et culturelles

Au regard des activités organisées l'association semble active mais selon la population des douars lors des ateliers participatifs, les activités de l'association restent faibles voire absentes dans les annexes.

Dans chaque école centrale, on note la présence d'une association d'appui à l'école de réussite. C'est une association qui bénéficie d'un budget annuel du ministère de l'éducation pour renforcer la qualité de l'éducation de certains niveaux. L'impact de ces associations ne peut pas encore s'apprécier car ils viennent de démarrer leurs appuis.

A noter que dans chaque école centrale ou annexe, il est obligatoire d'avoir une coopérative scolaire dans chaque classe et une coopérative scolaire dans l'école centrale qui englobe les membre des coopératives scolaires des classes supervisées par un coordinateur (professeur). Le rôle de ces coopératives est d'organiser des activités culturelles, sportives, environnementales...Mais cela reste théorique, rien n'est véritablement organisé.

## **IV.2- Une couverture santé en recul**

### **IV.2.1- Un accès à la santé très difficile**

En de décembre 2011, la commune a connu le renforcement de ses infrastructures sanitaire avec l'ouverture du dispensaire rural de Tadakoust après plusieurs années de fermeture. De plus, la commune dispose d'un centre de santé avec un module d'accouchement situé au chef lieu de la commune.

Type d'infrastructure	Douar	Nombre des médecins	Nombre de personnels		Nombre de Sage femmes	Ambulances	Nombre de lit
			Infirmiers	Infirmières			
CSCA	Chef lieu de la commune	0	2	0	1	1 communale	3
Dispensaire	Tadakoust	0	1		0	0	0

Tableau 23: Caracteristiques du CSCA et dispensaire de la commune (source, CSCA Ait Ouabelli 2011)

### Couverture sanitaire

Distance entre les douars et l'unité sanitaire	Part de la population concernée
Moins de 3 Km	90%
Entre 3 et 5 Km	00%
Plus de 5 Km	10%

Tableau 24: Rayon de couverture sanitaire, enquête de terrain 2011

Les normes internationales de l'OMS exigent que les malades ne doivent pas se déplacer de plus que 5 km pour arriver à une infrastructure sanitaire. A Ait Ouabelli, 90% de la population total se trouvent à moins de 3 km d'une unité sanitaire. Alors que 10% de la population qui concerne le douar de Tamzrart se situe à 16 km du centre de santé communal.

D'après l'infirmière du centre de santé communal, le taux de vaccination des enfants entre 0 et 5 ans est de 100%<sup>19</sup> depuis 2006. Par contre la population de Tadakoust avait relevé que les vaccinations n'ont été pas faites depuis 3 ans.

Le tableau suivant présente l'ensemble des problèmes rencontrés par les populations locales en termes de services sanitaires :

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Tizgui	Existence d'un centre de santé avec unité d'accouchement avec sage femme et deux infirmiers Une ambulance berline	Absence d'un médecin Pour des oins plus sérieux vont sur Akka et Tata Pas de permanence médicale Insuffisance des médicaments pour le diabète Vieillessement des équipements Absence de coordination entre le CS et la délégation de la santé Pas d'information entre les 2 structures (diabète, lunettes, etc.)
Ait Hmman		
Ait Ouabelli		
Lkheng Ait Ouabelli (SD)		
Tadakoust	Existence d'un dispensaire avec un infirmier Ambulance d'une association mais non fonctionnelle Sage femmes traditionnelles	Absence d'un médecin Vont sur Akka et Tata Absence d'ambulance et de sage femme Insuffisance des médicaments et d'équipement du dispensaire Pas de vaccination depuis 3 ans Les femmes en âge de procréer ne sont pas

<sup>19</sup> Centre de santé Ait Ouabelli

		vaccinées
Tamzrart	Population à 16 km du centre de santé communal	Difficulté d'accès à Ait Ouabli (16 km) Pas d'ambulance

#### IV.2.2- Un manque de personnel

Entre 2003 et 2009, la commune a pu bénéficier de la présence de 3 médecins (2 femmes et 1 homme). Chacun d'entre eux est resté entre 1,5 et 2 ans. Depuis 2009, les patients sont dans l'obligation de se rendre soit sur le centre d'Akka soit sur Tata pour bénéficier d'une consultation médicale.

Actuellement, on compte un infirmier pour 733 habitants chiffre très inférieur aux normes de l'OMS et aux objectifs du Maroc qui sont respectivement : d'un infirmier pour 435 habitants et 3 infirmiers pour 1000 hab. Selon l'infirmier du centre de santé, le CSCA est bien fréquenté on compte 300 consultations par mois<sup>20</sup> pour seulement 11 accouchements en 2011<sup>21</sup>. Les femmes préfèrent aller accoucher soit sur Akka soit sur Tata.

Une fois par trimestre, les deux douars de Tadakoust et Tamzrart bénéficient d'une visite médicale de la part de l'équipe mobile de Akka.

A noter que les douars de la commune disposent de 12 accoucheuses traditionnelles dont seulement 4 ont bénéficié d'une formation complémentaire.

#### IV.2.3- Un manque d'équipement

Le centre de santé communal d'Ait Ouabelli est connecté au réseau d'eau potable et à l'électricité, mais différents équipements font défaut pour assurer une bonne qualité de service.

Les principaux problèmes du service de santé se résument dans le tableau suivant :

Principales faiblesses relevées	Conséquences
<b>Infrastructures</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Module d'accouchement vieillissant à besoin d'être renouvelé</li> <li>Absence de matériel pour réaliser une échographie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux départs pour accoucher à Akka (40 à 58 km) et Tata (100 km).</li> </ul>
<b>Personnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'un médecin depuis déjà 2 ans</li> <li>Insuffisance de personnel paramédical</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de service insuffisante, départ vers les unités sanitaires d'Akka mais ils doivent payer les prestations</li> </ul>
<b>Approvisionnement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de médicaments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat des médicaments dans les pharmacies privées qui se trouvent à Akka</li> </ul>
<b>Equipement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'une ambulance 4*4 pour les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche de transporteurs clandestins pour</li> </ul>

<sup>20</sup> CSCA Ait Ouabelli

<sup>21</sup> Idem

douars de montagne Tadakoust et Tamzrart <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de lits d'hospitalisation</li> <li>• Absence de la pharmacie</li> </ul>	évacuer les malades ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Départ vers les unités sanitaires d'Akka.</li> <li>• Achat des médicaments à Akka (frais de transport)</li> </ul>
---	--

Tableau 15: principaux problèmes sanitaires, enquête de terrain 2011

#### IV.2.1- Les efforts d'investissements dans le secteur

L'investissement le plus important a été l'ouverture du dispensaire rural de Tadakoust. Sinon, des actions d'entretien sont programmées au niveau du centre de santé communal (peinture, changement de portes et fenêtres, réparation du circuit électrique...).

### IV.3- Conclusion

Au cours de la dernière décennie, la commune a enregistré une très nette évolution de ces réseaux et services sociaux de base.

L'aménagement de la piste reliant la RN 12 au douar de Tadakoust a amélioré le désenclavement de la population locale. A ce jour, seul le douar de Tamzrart connaît encore quelques difficultés du fait du mauvais état de sa piste notamment pour la traversée de l'oued.

Pour l'eau potable, tous les douars de la commune sont desservis par les réseaux gérés par des associations locales mais la question de qualité reste encore un problème prioritaire à Tamzrart où l'eau est abondante mais imbuvable.

En ce qui concerne l'électricité, en quinze ans, la commune est arrivée à un taux de couverture de l'ordre de 100% et à un taux d'électrification de 86,84%. Toutefois le service de l'éclairage public reste encore insuffisant et fait l'objet de nombreuses demandes de la part de la population.

Grâce à une bonne distribution des infrastructures en matière d'éducation et de santé, le problème d'accès est résolu pour la majorité des douars. Néanmoins la question de la qualité de ces services est encore jugée moyenne voire faible. L'accès à l'éducation collégiale et secondaire reste problématique du fait d'un taux d'abandon des filles important mais la construction d'un collège va résoudre ce problème. **Un suivi des affaires scolaires de la part des parents d'élèves et les autres acteurs est indispensable.**

Carte 6: Localisation des équipements de santé

## V. Analyse économique

En 1994, le taux d'activité de la commune était de 28,11%, il tombait à 25,4% en 2004, et le SIC nous donne avec un taux de chômage de l'ordre de %

Le profil économique d'Ait Ouabli peut être résumé par les points suivants : il s'agit d'une commune rurale dont l'économie a été profondément bouleversée au cours des dernières décennies, à ce jour, elle se caractérise comme suit :

- L'agriculture et l'élevage reposaient sur une complémentarité de trois espaces : oued Draa, zone de parcours et oasis. Suite à différents événements climatiques conjugués à ceux du politique, ce système a été profondément bouleversé. Ce système oasien connaît depuis lors une crise profonde qui ne fait que s'aggraver au cours du temps et qui ne permet plus de faire vivre sa population. Les populations ont du trouver d'autres solutions pour subvenir à leurs besoins.
- Actuellement, les ressources monétaires des 2 500 personnes qui vivent dans la commune, proviennent en grande partie des revenus de la migration gagnés à l'extérieur de la commune par les hommes : l'exode avec comme filière principale la pratique du commerce des fruits secs et des graines salées dans les grandes villes marocaines.

### V.1- Une agriculture en crise depuis plusieurs décennies

La sécheresse qui a sévi dans ces espaces a terriblement compliqué la situation de l'activité agricole. Elle a rendu plus fragile l'environnement oasien et notamment celui d'Ait Ouabli. Ces changements se traduisent par des phénomènes de baisse de la production, (nappe plus profonde, débit plus faible, assèchement de certaines ressources en eau), de disparition du couvert végétal, de salinisation des sols. Néanmoins même si l'activité agricole reste encore pratiquée, elle devient de plus en plus problématique.

Le RGA de 1996 donne le chiffre de 17,6% de population active travaillant dans l'agriculture. En 2011, suite à l'enquête SIC, on ne compte plus que 0,18% qui pratiquent encore l'agriculture.

Les enquêtes ont montré que la majorité de la population de la commune restait liée à une exploitation agricole. Toutefois l'importance de la part de cette population qui migre ponctuellement ou régulièrement pour travailler en dehors de la commune montre que la part de l'emploi agricole a considérablement diminué. Cette tendance est confirmée par le niveau élevé de foyers qui vivent grâce à des revenus extérieurs. A ce jour, ce sont les femmes qui s'occupent de la gestion des activités agricoles des exploitations alors que les hommes pratiquent l'exode permanente ou temporaire.

### V.2- Le secteur agricole durement éprouvé

Les entretiens que nous avons eus avec les populations ainsi que les études publiées sur les oasis de la zone, montrent que traditionnellement le système reposait sur l'exploitation de trois principales ressources. La cohérence du système d'exploitation permettait de tirer parti au mieux de ces trois potentialités bien que le milieu se soit toujours caractérisé par des conditions climatiques sévères.

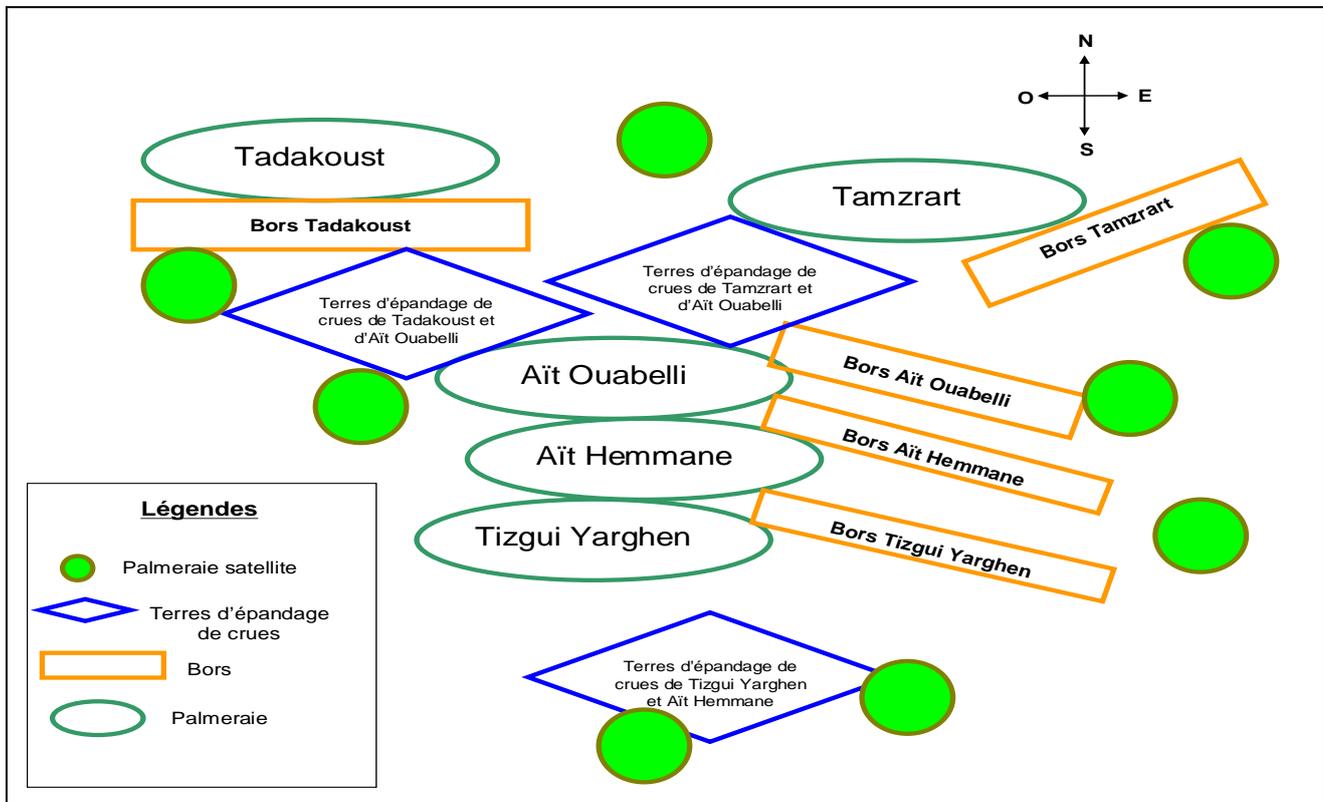
L'agro-système oasien est un milieu très artificialisé construit depuis des siècles et dont l'origine remonte au moyen âge. Il implique trois types de mise en valeur foncières

différentes mais complémentaires. Ce système demandait une mobilité des hommes qui se déplaçaient d'un système à un autre sur toute une année, on était dans un système semi nomade qui au fur et à mesure c'est sédentarisé dans les douars proches des palmeraies.

Zone	Description
<b>Oued Draa</b>	Le territoire de la Commune de d'Ait Ouabli est drainé par l'Oued Draa qui marque la limite sud de la commune. Cette ressource a, elle aussi connu de profonds changements du double effet : du barrage El Mansour Eddehbi à Ouarzazate qui a régulé son cours et de la période de sécheresse qui ont eu pour effet de limiter les crues et les superficies des zones d'épandages. C'est tout un pan de l'économie agropastorale du système oasien qui a été affecté et qui a mis en péril le système agropastoral de la commune. Même aléatoire, il représentait le grenier du système, l'espace le plus productif (agricole et élevage)
<b>Les zones de parcours</b>	Cette zone de plaine, la plus vaste, est drainée par des oueds qui se déversent dans l'oued Draa. Si par le passé on pouvait encore trouver des zones de pâturage productives, il est fort de constater que depuis ces trente dernières années leur exploitation est très réduite du fait du manque de pluie et la production fourragère fait souvent défaut.
<b>L'oasis</b>	Cet espace a fait l'objet d'une agriculture intensive et son exploitation reposant sur un système social très complexe a permis de tirer parti au mieux des potentialités sol et eau ou le dattier est la production première et ce pendant des siècles. Néanmoins, les différentes pressions, la complexification du système foncier, eau et force de travail, maladies du palmier ont engendré une crise profonde de ce système.

■ **Organisation globale des activités de production agricole**

L'organisation spatiale de la commune s'articule autour de différentes ressources et il peut se schématiser de la manière suivante (Duran Christopher 2009).



Source : Duran Christopher

Le système repose sur :

- Le système de monoculture de palmiers dattiers anciens, présents au sein de la palmeraie ou dans des palmeraies satellites situées à quelques kilomètres des villages. Les arbres sont actuellement laissés à l'abandon pour la plupart et leur survie n'est assurée que par les eaux de pluies ou leur accessibilité aux eaux de la nappe phréatique peu profonde.
- Les céréales des zones d'épandage de crue à proximité des *ksour*, aux abords de l'oued qui les traverse. Ces terres sont aujourd'hui très peu utilisées, les crues étant insuffisante pour une mise en culture, comme c'est le cas des terres du Mirzaki non utilisées depuis 2003.
- Les céréales des zones pluviales, elles aussi proches des villages, jouxtant parfois les terrains de la palmeraie. Le système de culture est similaire au précédent si ce n'est que l'eau apportée provient uniquement des pluies. Ce système n'a également pas été réalisé depuis 10 ans.
- A ce schéma il faut ajouter, le système des céréales des zones d'épandage de la zone du Drâa situés à 30 km au sud des douars de la foug d'Ait Ouabli.

### V.2.1- Les différents moyens de production

L'accès aux moyens de production que sont le foncier, l'eau et la main d'œuvre vont nous permettre de mieux comprendre l'évolution du système oasien qui a subi de grands changements au cours de ces dernières décennies. La vie économique de la commune a connu des changements spectaculaires qui ont profondément modifié le fonctionnement et le comportement des populations obligées de s'adapter à de nouvelles conditions de vie sur leur territoire qui connaît une profonde mutation.

#### ■ Le foncier : des superficies difficile à évaluer ...

Les chiffres que nous avons recensés proviennent de différentes sources et il est bien difficile de comparer les chiffres issus des recensements de 1996, 2008 et 2011 car les différences entre les sources sont très importantes voire contradictoires.

Commune	SAU totale	Bour	Superficie des oasis de la commune en ha	SAU irriguée des oasis de la commune en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
					hiver	été
RGA 1996	920	352	-	568	-	-
Etude 2008	2 280	1 000	1 280	1 280	76	30
DPA 2008	2 200	1 250	950	-	-	-
SIC 2011	4 900	4 400	500	-	-	-

Tableau 25 : part de la SAU, et des surfaces de la Commune en 1996 (source RGA) et en 2008 (Source Agence du Sud) et 2011 (Sic 2011)

La SAU globale est estimée à 920 ha (RGA, 1996) on peut se poser la question pour savoir si la zone du Draa avait été prise en compte dans cette évaluation car on a que 352 ha de bour alors que la zone détenue par les cinq douars de la commune semble plus importante selon les autres sources.

Comme on peut le voir la zone bour varie du simple au quintuple entre 1996 et 2011. On peut penser que le chiffre le plus proche de la réalité serait celui de 1 000 ha de bour ce qui

correspond à environ 200 ha par douar ce qui est d'ailleurs décrit dans un rapport publié en 2009 (Duran Christopher).

Par contre pour ce qui est des 5 oasis que comptent la commune, les données semblent un peu plus homogènes. On remarque que la part irriguée passe de 568 ha en 1996 à 1 280 ha en 2008 mais avec une variation de 76 à 30% soit de 972 ha à 384 ha. Les sources de référence que nous utiliserons : Etude Agence du Sud et DPA 2008 se recoupent en grande partie.

Nom de l'Oasis	Superficie Oasis en ha	SAU irriguée en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
			hiver	été
Aït Hamane	20	20	100	50
Aït Ouabli	400	400	40	30
Tadakoust	240	240	60	20
Tamazrart	20	20	100	30
Tizgui Ireghen	600	600	80	20
<b>Total commune</b>	<b>1 280</b>	<b>1 280</b>	<b>380</b>	<b>150</b>

Tableau 26 : Superficie des oasis de la Commune en 2008 (source Agence du Sud)

En conclusion, on peut dire que les chiffres de 2008 nous semblent les plus proches de la réalité et que le système repose sur le double système de mise en valeur de la palmeraie et de la zone du Draa. Néanmoins, la crise climatique et politique a profondément bouleversé le milieu et les espaces cultivés se sont considérablement réduits.

#### ■ Le statut juridique des terres

Le partage et la gestion de la terre concernant le douar de Tizgui Yarghen est la plus difficile délicate à interpréter, étant la plus ancienne. Cependant, il peut être affirmé que la khattara du village fut construite par l'ensemble des familles, en même temps que le village, et que c'est au même moment qu'eut lieu la répartition des terres et de l'eau. A cette époque, l'ensemble des surfaces irriguées se serait étalé sur environ 500 ha. Les terres auraient été divisées en six sous-unités disposées les unes à côté des autres, elles mêmes réparties en vingt-deux terrains chacune. Ce système de division fut élaboré afin d'éviter les inégalités entre les agriculteurs.

Ainsi, chaque homme marié des quatre grandes familles ayant travaillé à la construction de la khattara s'est vu attribuer une terre sur chaque sous-unité, soit un ensemble de six terrains pour une surface totale de plusieurs hectares (estimation de 20 ha). L'héritage des terres se fait selon les principes du droit musulmans : un garçon reçoit une part de la terre, une fille seulement la moitié qui revient à la famille de son époux lors du mariage. Afin de pouvoir cultiver la terre, chaque famille donne de l'argent à l'Imam, chef religieux du village. De plus, une veuve peut continuer le travail agricole sans payer cet impôt, et les terres sont distribuées à ses enfants lors de leurs mariages selon les mêmes principes musulmans.

La culture dans les cinq villages repose sur des jardins de petite surface divisés en micro-parcelles et l'on pratique la polyculture. Les très petites exploitations ne sont constituées que d'un jardin contrairement aux exploitations légèrement plus grandes où le parcellaire peut être morcelé. Ces espaces sont pour la majorité de petite taille comprise entre 500 et 1 500 m<sup>2</sup>. Ils concernent environ 95% des exploitations des cinq villages. Seuls trois agriculteurs de Tizgui Yarghen possèdent des terrains d'un hectare, derniers témoins de grands espaces agricole. Ils représentent moins de 2 % de la totalité des exploitations.

Peu de khamès sont présents, paysans sans terres venant d'autres villages et servant de main d'œuvre. Le métayer cultive la terre mais n'est payé qu'en récolte, selon un accord

verbal avec le propriétaire, et ce pour l'ensemble des cultures pour un montant s'élevant à 1/5 des rendements.

Concernant les terrains de bors et les palmeraies satellites, ce sont les exploitants désirant augmenter leur surface de production qui se les seraient appropriés après exploitation. Effectivement, une fois le terrain travaillé, il est considéré comme acquis. Ces terres ne sont pas gérées de manière collective et sont héritées au sein de la même famille. Ainsi, deux catégories d'agriculteurs apparaissent progressivement, certains se contentant de leurs terres dans la palmeraie, d'autres s'en appropriant à proximité de l'oasis et augmentant leur surface de production.

Enfin, il est supposé que les terres agricoles de l'oued Drâa aient été achetées par les villageois à des nomades du désert qui les possédaient. Le partage des terres est le même aujourd'hui qu'à cette époque. La surface totale est divisée en cinq sous-ensembles de tailles identiques sur environ 200 ha soit une superficie totale d'environ 1 000 ha. A chaque homme marié est distribuée une terre sur un sous-ensemble donné, et une rotation a lieu tous les ans, les familles se déplaçant ainsi d'un secteur à un autre selon les années. L'objectif d'une telle distribution aléatoire visait une fois de plus à limiter les inégalités entre agriculteurs mais aussi à empêcher l'installation de plantes pérennes. De plus, la surface cultivable chaque année est fonction du nombre d'hommes mariés et de la surface inondée par les crues précoces, mais il est identique pour toutes les familles. A l'époque, il était également possible aux familles le désirant de travailler des terres en dehors de l'espace commun qui finissaient par leur appartenir au bout de quelques années, ce pourquoi des terres privées et d'autres à gestion collectives existent aujourd'hui au Drâa.

Contrairement au passé, certaines familles ne se rendent plus au Drâa. Les familles de Tizgui Yarghen n'y vont plus pour cause de terrains accidentés. Il y également les familles des petites exploitations agricoles d'Aït Ouabelli qui n'y vont plus malgré un accès à la terre sans encombre. Celles-ci ne peuvent en effet réaliser les investissements nécessaires à la réalisation des travaux du sol et de la récolte. L'accès au Drâa étant militarisé et limité dans le temps, les familles ne peuvent plus s'y rendre pour de longues périodes comme par le passé. Les activités agricoles doivent donc être réalisées sur de courtes périodes impliquant une forte mécanisation pour pouvoir travailler de grandes surfaces. Ces familles ne peuvent réaliser de tels investissements et ne désirent plus se rendre à l'oued Drâa même pour y travailler manuellement de plus petites surfaces. D'autre part, les villageois d'Aït Hemmane ont décidé de travailler collectivement les terres du Drâa afin de permettre au plus grand nombre de s'y rendre et d'avoir accès au matériel agricole. Ils regroupent les travaux agricoles et payent moins cher la location du matériel agricole que dans le cas où les travaux sont individuels. Ainsi, seuls les propriétaires des plus grands terrains d'Aït Ouabelli, l'ensemble des paysans d'Aït Hemmane et les paysans de Tizgui Yarghen louant des terres à d'autres paysans se rendent au Drâa.

#### ■ L'eau : des stratégies différentes entre les douars

On constate que les villages de Tamzrat, Aït Ouabelli et Aït Hemmane ont plus souffert d'un accès à l'eau difficile et inégal que ceux de Tizgui Yarghen et Tadakoust. Plusieurs aménagements, collectifs ou privés, ont donc été construits afin de palier ces différences et de permettre un meilleur accès à l'eau. Ainsi, nous proposons de faire un point sur les différents types d'alimentation en eau : khattara, puits, forage et de voir leur débit afin d'apprécier l'évolution de la ressource en eau au cours de ces vingt dernières années.

Nom de l'Oasis	Nb sources	Nb Séguías	Nb Khettaras	Nb puits	
				Individuels	Collectifs
Aït Hamane	-	-	-	2	3

Aït Ouabli	4	1	4	25	-
Tadakoust	6	2	6	15	-
Tamzrart	-	1	1	-	-
Tizgui Irehen	7	1	7	1	-
<b>Total</b>	17	5	18	43	3

Tableau 27 : Les différentes sources d'approvisionnement en eau de la Commune en 2008 (source Agence du Sud)

Les khettaras au nombre de 18 représentent la source d'approvisionnement principale, elles ont pour fonction d'apporter l'eau au niveau de la palmeraie, les séguias se chargeant d'assurer l'irrigation directe des parcelles. Les *seguias* ont été cimentées, l'ALCESDAM a appuyé la réalisation depuis 1997.

D'autre part, chaque galerie a été réalisée manuellement et doit être entretenue régulièrement. Cependant, il apparaît que seuls les villageois de Tizgui Yarghen continuent de réaliser un entretien de la *khettara*. Effectivement, les tarissements ont conduit au désintérêt des familles d'Aït Hemmane et Aït Ouabelli, Tadakoust et Tamzrart qui ont cessé de les entretenir. Les points d'accès à la galerie de ces *khettaras* sont d'ailleurs pour la plupart occupés par des palmiers ou autres arbres, obstacles de l'écoulement de l'eau lorsque le système fonctionne.

La gestion de l'eau est collective, elle repose sur un tour d'eau spécifique à chaque village. Un tour d'eau correspond au mode de partage de la ressource hydrique entre les paysans qui y ont accès. Les tours d'eau sont ici organisés, chaque agriculteur ayant accès à la ressource hydrique à un ou plusieurs moments prédéfinis et limités. Par exemple pour le village de Tizgui Yarghen, le tour d'eau fut établi à 22 jours lors de la construction de la *khettara*. Selon les anciens, cela correspond au nombre maximal de jours où une culture peut se passer d'apport en eau, en saison froide. Ce tour d'eau est alors de 11 jours lors des mois de juin, juillet et août. La quantité d'eau distribuée sur un tour de 22 jours est simplement répartie sur deux périodes de 11 jours mais reste la même. De plus, toute famille ayant accès à l'eau de la *khettara* doit l'entretenir. Enfin, l'eau est héritée selon les mêmes principes du droit musulman appliqués pour les terres.

Ce type d'aménagement dépend entièrement de la ressource en eau disponible. Celle-ci variant selon le climat, le système de *khettara* ne peut permettre une optimisation de l'exploitation des terres agricoles. Ainsi, lors des tarissements successifs des grandes périodes de sécheresse de 1915 et 1973, 1984, de nombreuses familles ont construit des puits afin de s'affranchir de ce manque d'eau.

Seule la *khettara* de Tizgui Yarghen ayant été fonctionnelle durant les sécheresses, les puits privés ont permis aux familles des autres douars de continuer à pratiquer l'agriculture. Ces aménagements sont privés et sont destinés à l'irrigation de petits jardins en périphérie des parcelles bénéficiant de l'eau des *khettaras*. L'eau prélevée à une profondeur variant de 4 à 8 m. L'eau est amenée à la surface dans de petits sacs en caoutchouc puis acheminée aux parcelles par le biais de billons creusés manuellement dans la terre. Cette méthode est assurée par les femmes, est très physique et très coûteuse en temps.

Certains puits sont moto-mécanisés mais la majorité fonctionne sur la base d'une irrigation traditionnelle. Aujourd'hui, seules les familles d'Aït Ouabli continuent d'irriguer leurs jardins à l'aide de puits. Cela tient au fait qu'Aït Hemmane a réalisé un aménagement de forages reposant sur un pompage de l'eau dont la gestion est collective. De plus, la multiplication de ces aménagements a conduit par endroit au tarissement de la nappe. Ainsi, ce moyen de palier au tarissement des *khettaras* n'est pas illimité et son utilisation doit être raisonnée.

Depuis les années 1960, la commune a bénéficié de l'aménagement des forages de la part de la DPA et les premiers aménagements sont intervenus en 1983. Le douar d'Aït Hemmane

a accepté de payer l'accès à l'eau gérée par une coopérative et la majorité des exploitations du village cotise pour l'achat de son eau. Les règles ancestrales de répartition de l'eau de l'ancienne *khettara* ont été abolies avec la disponibilité de l'eau des forages. Cette eau est payante, les tours d'eau ont disparu et il suffit de payer pour obtenir la possibilité d'irriguer. Lors de l'aménagement des forages, l'accès à l'eau a été proposé aux trois douars mais seul Ait Hemmane a accepté, les deux autres ont renoncé à leurs droits sur les forages. Ils ne voulaient pas un accès à une eau payante. Aujourd'hui, ils semblent regretter cette décision ce qui peut être considéré comme un indicateur de succès des forages.

Ces forages ont été équipés avec des pompes à gaz-oil mais celles-ci tombaient trop souvent en panne. Elles ont été remplacées par des pompes électriques en 1997 (aide de l'ALCESDAM), une grande et deux petites, assurent le fonctionnement des aménagements des forages et fonctionnent en relais (6 heures/forage). Depuis 2008, une quatrième pompe à gasoil permet le prélèvement d'eau destinée aux nouvelles parcelles. Cette pompe n'est pas électrique car le coût d'un transformateur pour un tel aménagement était trop élevé. Les débits sont de 36 m<sup>3</sup>/h pour la grande pompe électrique, 25 m<sup>3</sup>/h pour les deux petites et 14 m<sup>3</sup>/h pour la pompe à gasoil.

Ces pompages assurent le passage de l'eau depuis la nappe phréatique jusqu'à un château d'eau où l'eau est stockée puis acheminée aux parcelles en empruntant les *seguias* de l'ancienne *khettara*. Ainsi, la galerie souterraine n'est pas utilisée pour l'eau des pompages permettant l'accès à l'eau de la *khettara* lorsque celle-ci fonctionne. Les agriculteurs peuvent alors utiliser cette eau qui reste gratuite et dont la gestion repose sur le tour d'eau ancestral.

En ce qui concerne les débits comme on peut le voir, les douars connaissent des situations fort différentes. On a Tizgui Yarghen et Tadakoust qui bénéficient encore d'un débit correct alors que les trois autres connaissent de sérieux problèmes. La situation la plus critique est celle de Tamzart qui s'est traduit par des départs définitifs d'un grand nombre d'exploitations mais déjà depuis de nombreuses années.

Nom de l'Oasis	Débit source en l/s	Débits Séguias en l/s	Débits Khettaras en l/s	Débits puits en l/s		Débit forage l/s	Débit total en l/s
				Individuels	Collectifs		
Aït Hamane	-	-	-	5	6	10	11
Aït Ouabli	4.5	2.6	4.5	10	-	-	14.5
Tadakoust	70	70	70	6	-	-	76
Tamazart	-	20	20	-	-	-	0
Tizgui Ireghen	100	100	100	6	-	-	106

Tableau 28 : Les débits des différentes ressources en eau de la Commune en 2008 (source Agence du Sud)

### ■ La main d'œuvre

Les khamès n'ont jamais été présents en grand nombre au sein de la commune d'Aït Ouabelli. Ainsi, l'essentiel de la main d'œuvre des exploitations agricoles repose sur des actifs familiaux. Or les différents épisodes d'émigration qui ont eu lieu au cours des 50 dernières années ont conduit à la diminution de la plus grande part de la force de travail des actifs familiaux au sein des exploitations. Les hommes ont quitté le territoire et leur exploitation. Dans la majorité des cas, ce sont donc les femmes et les jeunes-filles qui restent au village. Ce sont elles qui constituent la main d'œuvre des exploitations sur toute la durée de la campagne agricole, les hommes pouvant revenir aider lors des travaux agricoles ponctuels qui nécessitent un concours extérieur (récolte, nettoyage des palmiers, labour).

D'autre part, l'entraide existe entre les familles des villages, se considérant de la même famille car partageant de nombreux ancêtres en communs. Ainsi, il est fréquent que les travaux agricoles les plus importants soient réalisés en commun par de petits groupes d'hommes et de femmes.

Comme on peut le remarquer, le manque de main d'œuvre représente un problème crucial. Les exploitants agricoles des palmeraies pensent que le départ de la main d'œuvre masculine vers les autres villes du Maroc a été l'une des contraintes majeure de la crise de l'agriculture oasienne. Le manque de main d'œuvre s'accompagne également d'une déperdition du savoir et du savoir-faire ce qui est fort préjudiciable pour ces zones.

Il est à noter qu'un dixième de la surface anciennement irriguée par la khattara appartient aux marabouts de Tafraout.

## V.2.1- Les différents systèmes de culture

### ■ Prédominance du palmier dattier

Il repose principalement sur le palmier dattier qui est cultivé soit en monoculture soit en association avec d'autres cultures.

	Superficie culture sen palmier	Superficie en (ha) culture sous jacentes				
		Céréale	Légumineuse	Fourrage	Maraîchage	Autres
NB/ha	440	230	5,5	20	35	-
Rendement en qt/ha	12	12	180	600/MV	15	-
Production en qtx	5 280	2 760	950	12 000	5 700	-

Tableau 29 : Superficie, rendement et production de la Commune en 2008 (source DPA 2008)

La commune compte 632 000 dattiers avec des différences notoires entre les six palmeraies de la commune.

Nom de l'Oasis	Aït Hamane	Aït Oubelli	Tadakoust	Tamzrart	Tizgui Ireghen	Total
Nb de palmiers	7 000	35 000	250 000	40 000	300 000	<b>632 000</b>

Tableau 30 : Nombre de palmiers dattiers par douar (source Agence du Sud 2008)

Tizgui et Tadakoust représentent près de 90% des plantations de palmiers dattiers. On trouve cette spéculation en monoculture en bistratifiée ou tri stratifiée mais force est de constater que les palmeraies sont très mal entretenues et donc peu productives. Beaucoup trop de plan mâles colonisent les palmeraies. Le bayoud conjugué à l'aridité et au très faible entretien faute de main d'œuvre ont sérieusement entamé la production. Les palmeraies sont peu entretenues et proche de l'abandon. D'après les agriculteurs c'est seulement un tiers des arbres qui font l'objet d'une production. Elle est évaluée entre 10 et 20 kg/arbre, avec de fortes variations inter annuelles. Globalement, c'est environ 528 tonnes qui sont produites annuellement. Ce n'est qu'une infime partie de la production qui est vendue sur les marchés d'Ait Ouabli et d'Akka, pour les dattes de qualité qui ne représentent pas plus de 20% de la production totale. Certains douars sont réputés pour leur qualité comme Tadakoust et le prix de vente oscille entre 10 et 20 dh/kg selon la qualité.

Il existe deux variétés types dans l'ensemble de l'oasis, *Saïr* et *Boufgouss*. La première est la plus ancienne et c'est également celle qui est présente dans les palmeraies satellites. La variété *Saïr* assure de bons rendements mais ceux-ci restent moins importants que pour la

variété *Boufgouss*. Ce dernier est mieux valorisé, leurs dattes étant considérées de meilleure qualité que celles des *Saïrs*.

C'est au mois de mars qu'a lieu la fécondation des pieds femelles. Les agriculteurs implantent des tiges de fleurs mâles à côté des fleurs femelles afin de faciliter la fécondation qui peut avoir lieu grâce au vent. De cette manière, cette méthode garantit un meilleur taux de production de fruits. Cette activité est dangereuse, elle est généralement réalisée par un homme qui monte le long du tronc à mains nues, certaines femmes peuvent réaliser cette opération.

La récolte des dattes peut s'étaler sur trois mois, de septembre à novembre. Durant cette activité, un homme monte le long de l'arbre muni d'une machette afin d'y couper les régimes de dattes. Il y a souvent une seconde personne en bas de l'arbre, homme ou femme, qui récupère les fruits. La plupart du temps les fruits tombent à même le sol, seulement quelques agriculteurs se munissant de bâches pour en assurer la réception.

Le palmier dattier est un arbre qui produit des rejets ou pieds secondaires. Ceux-ci diminuent les rendements utilisant une partie de l'énergie de l'arbre pour leur développement. Ainsi, ils sont généralement coupés à l'aide d'une hache et ce lors des activités de fécondation ou de récolte. Ces rejets sont gardés et replantés si besoin mais ne sont pas vendus.

Les arbres ne bénéficient pas d'une irrigation spécifique dans les jardins. Ils puisent en effet de l'eau de l'irrigation des autres cultures sous-jacentes. Ceux qui sont en dehors de la palmeraie ne sont hydratés que par les eaux de pluie.

### ■ Les autres cultures

Les cultures céréalières arrivent en seconde position avec le blé et l'orge qui se situent dans les zones de forte densité de palmiers. En 2008, c'est 230 ha qui étaient cultivés et le rendement est évalué à 12 qx/ha dans les zones de faibles densités de palmier mais cela peut varier énormément et peut tomber à 5 qx/ha dans les zones de fortes densités. C'est un système binaire permettant de récolter le blé ou l'orge en mars/avril (semis novembre/décembre) et le maïs en fin d'été (août/septembre). Ces cultures sont uniquement destinées à l'autoconsommation.

Viennent ensuite les cultures fourragères qui arrivent en troisième position en termes de superficie avec la luzerne qui tient une place importante dans le système. Elle est cultivée selon les variétés de 5 à 7 ans de suite sur la même parcelle. Ces cultures sont destinées pour l'alimentation du bétail mais aussi pour la vente du fourrage. Cette culture tient une place importante dans l'économie des ménages.

Le maraichage (carotte, petits pois, tomates, oignon, navet, pomme de terre, etc.) qui se situe dans les zones de palmeraies les plus claires afin de mieux bénéficier de la lumière, ces cultures connaissent des rendements très variables entre 8 à 30 T/ha. Ces produits sont eux aussi destinés en grande partie à la consommation des ménages.

Et enfin les légumineuses

Le henné n'apparaît pas dans les évaluations de surface de la DPA, c'est une culture très particulière. C'est entre mai et octobre qu'ont lieu les récoltes, les femmes récoltent les feuilles des arbustes tous les 40 jours. Sur une année on atteint cinq récoltes, elles se font manuellement. La récolte demande beaucoup de temps, et ce sont en général quatre femmes qui la réalisent dans chaque jardin (833 hj/ha par récolte). Il y a donc une entraide entre les femmes du village afin d'assurer la production de henné dont les rendements sont évalués à 50 qtx/ha.

L'irrigation spécifique de la culture a lieu de mars à octobre. Les quantités sont plus importantes d'avril à septembre, période de pleine production de la culture (450 hj/ha). Aux mois de mars et octobre, les quantités d'eau sont divisées par trois, respectivement phases

de réveil et d'endormissement de l'arbre (150 hj/ha). Cela permet de bien préparer l'arbre avec une irrigation progressive. Il apparait en effet que l'arbre ne produit plus de feuilles entre novembre et février. Les agriculteurs n'irriguent donc pas spécifiquement les arbres à henné durant cette période. La durée de vie du henné peut dépasser les cinquante ans mais les parcelles sont replantées tous les trente ans environ, la productivité étant en baisse à partir de cet âge.

### ■ Les zones de culture de décrue

Selon les sources, la superficie cultivée dans la zone des épandages de crue de l'Oued Draa avoisine 1 000 hectares. Chaque douar ayant accès à cette zone de culture.

Nom de l'Oasis	Superficie en ha	Variation de la superficie (ha)	Cultures	Variation du rendement en (qx)		
				1 crue	2 crues	3 crues
Aït Hamane	200	1 à 8	Céréales Orge, blé et plus tardivement maïs	>10 qt/ha	De 10 à 20 qt/ha	<20 qt/ha jusqu'à 60qt/ha
Aït Ouabli	200					
Tadakoust	200					
Tamazrart	200					
Tizgui Ireghen	200					
<b>Total Bour</b>	<b>1 000</b>					

Tableau 31: Répartition de la superficie agricole de décrue selon les douars (Source : Agence du Sud 2008)

Au niveau du Drâa, la commune d'Aït Ouabelli possède des terres pour chacun des cinq villages. Elles se trouvent à une quarantaine de kilomètres au sud de la commune et à une altitude de 300 m. Chaque commune possède des terres au Drâa dont la répartition lui est propre. Ainsi, toutes les terres de la commune d'Aït Ouabelli se trouvent les unes à côté des autres, sur une surface estimée à 1 000 ha. Ces terrains sont gérés par chaque douar d'une manière qui leur est propre mais sont toutes collectives contrairement à d'autres terres privées existantes dans d'autres communes, comme à Akka.

Les terres sont vouées à la production de céréales, essentiellement du blé et de l'orge. (70 % d'orge et 30 % de blé tendre/dur) les rendements sont très importants et peuvent atteindre entre 20 voire 60 qx/ha durant les années d'apport de crues favorables et si la saison démarre dès septembre, période la plus favorable pour semer. Il est cependant possible d'y trouver du maïs ou du tournesol, mais en bien moindre quantité. Les agriculteurs s'y rendent en masse deux fois dans l'année, en septembre-octobre pour le travail des terres et le semis des céréales et en avril-mai pour les récoltes.

Ressource centrale du système de production par le passé, les terres de l'Oued Draâ ont connu un profond changement depuis les années 70, sous le triple effet de la construction du barrage de Mansour Edehbi à Ouarzazate qui a ralenti les crues en provenance de l'amont de l'Oued, des périodes prolongées de sécheresse et enfin de la militarisation de la zone suite au conflit (1978). Cette zone a été désertée jusqu'en 1995 ce qui s'est traduit par une colonisation d'importantes superficies par le tamaris qui assure la fixation des sols et entrave en même temps le développement de la culture céréalière.

Toute la production est conditionnée par la ou les crues. Il y a tout d'abord les crues précoces qui ont lieu d'août à novembre et permettent la mise en culture des terres (1994-1995 / 2006-2007). Il y a également les crues dites tardives qui ont lieu à partir de mars et qui selon leur importance peuvent être dévastatrices et conduire à de grandes pertes de rendements (1994-1995). Enfin, il y a une catégorie de crue dite de mi-saison car ayant lieu

entre décembre et février qui favorisent un apport en eau aux cultures et souvent de meilleurs rendements (1995-1996). De plus, il peut y avoir des années où les crues n'ont pas lieu quelque soit le mois puisque les précipitations sont nulles (2007-2008 et 2011-2012).

Mais ce qui caractérise ce système c'est avant tout son irrégularité, jusque dans les années 70, on pouvait compter 1 an sur 4 pour une bonne récolte. Depuis 40 ans, on est passé à 1 année favorable sur 9. L'autoconsommation constitue la principale destination aussi bien pour le groupe familial que pour le troupeau. Les excédents de la récolte lorsqu'ils existent sont vendus au souk pour alimenter la trésorerie. Le seuil de rentabilité de cette culture est évalué entre 2,65 pour le blé dur et 3,5 qt/ha pour l'orge (2003). Les productions en cas de bons rendements sont commercialisées.

Les agriculteurs se rendent deux fois sur le terrain en cours de saison afin d'en évaluer les rendements et les dates de récoltes. Les rendements varient selon les années, elles dépendent des crues. Ils sont de 0 à 42 qtx/ha pour le blé, de 0 à 45 qtx/ha pour l'orge et de 0 à 90 qtx/ha pour les balles de paille. Une année normale peut être considérée pour des rendements de 12,5 qtx/ha pour le blé, 15 qtx/ha pour l'orge et de 30 qtx/ha pour les balles de paille. Le transport est une activité coûteuse il faut louer un camion pour transporter les sacs de graines et les balles de paille. Tout considéré ce système de culture le moins coûteux en travail et le plus rentable en année de production normale.

Lors des ateliers participatifs, dans tous les douars sans exception, les populations ont demandé de lever définitivement les restrictions pour accéder à la zone. Ils veulent bénéficier d'autorisations de longue durée leur permettant de cultiver sur au moins quatre mois.

Tableau de synthèse des ateliers participatifs :

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>foncier</b> est avancé comme le principal problème du système oasien, c'est lui qui a tout bloqué</li> <li>- Le <b>recul de la nappe phréatique</b> et le non entretien des khettaras est un problème majeur qui affecte l'activité agricole depuis les années 70 et qui ne cesse</li> <li>- Le fait que les hommes partent en exode, on ne trouve <b>plus de main d'œuvre</b> pour l'agriculture. Elle est trop chère et souvent inexpérimentée : 60 dh/j</li> <li>- <b>Pas d'entretien</b> de la palmeraie, les arbres vieillissent, sont peu productifs, qualité baisse.</li> <li>- Les jeunes ne veulent plus travailler dans la palmeraie, pas assez rentable comme travail et socialement pas valorisant, l'exode l'est davantage</li> <li>- Le problème du <b>coût du transport</b> a été abondamment soulevé à Tamzart, il empêche toute commercialisation des produits maraichers sur le souk hebdomadaire d'Ait Ouabli</li> <li>- Même pour les autres douars, ils se sentent trop éloignés des centres de commercialisation pas de devenir pour leurs produits, uniquement autoconsommation, donc pas rentable</li> <li>- Le problème de transport a été aussi posé pour les déplacements pour aller sur le Drâa car pas de piste directe. Ils sont soit obligés de passer par Akka ou par Tizounine. Le prix du voyage est très élevé et demande un certain investissement que de nombreuses exploitations ne peuvent plus faire (abandon du Drâa)</li> <li>- Le henné est la culture de rente pour la femme mais son rapport économique suite à l'investissement travail est très faible. Bcp de travail pour peu de rentré d'argent. Compter 1 600 dh/femme/an pour une récolte de 80 kg.</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oued Draa grenier de la commune</li> <li>- Des terres disponibles puisque deux exploitations ont acheté des terres et ont investi avec près de 200 ha pour développer leur activité mais une n'a pas trouvé d'eau. La seconde est en cours d'installation</li> <li>- Travail des femmes</li> <li>- Potentialités en eau</li> </ul>
<b>Solutions envisagées lors des ateliers et entretiens</b>	

- Volonté de vouloir développer l'agriculture mais une agriculture moderne dans 4/6 douars priorité n°1, en dehors des palmeraies traditionnelles
- Sortir de la palmeraie et construire des puits ou de nouveaux bassins afin d'avoir une exploitation indépendante constituée de plusieurs hectares. Ancienne palmeraie est condamnée ou à réformer complètement
- Equipement en goutte à goutte, formation à de nouvelles technologies
- Besoin d'appui technique et de conseil pour investir dans ce domaine (montage de dossiers)
- Besoin de financement, la nouvelle législation pour obtenir le titre foncier a été simplifiée, elle devrait favoriser les demandes d'investissements
- Des financements existent mais le milieu n'est pas suffisamment structuré pour capter ces financements. Besoin de mieux former les structures associatives et coopératives.
- Volonté de vouloir améliorer les conditions d'accès à la zone du Draa la commune doit négocier avec les autorités provinciales (élevage et culture en épandage)

## V.2.2- L'élevage en profonde mutation

La commune d'Ait Ouabli tout comme celles de la zone sud de l'Anti Atlas a connu une profonde mutation dans la gestion de l'activité d'élevage. Par le passé c'était un système caractérisé sur de vastes zones avec des productivités différentes et complémentaires, les éleveurs qui avaient une fine connaissance de ces espaces en tiraient abondamment profit. On était dans un système nomade ou semi nomade ou les animaux étaient conduits entre la zone du Drâa, les zones de parcours et en proximité des oasis en fonction des périodes de l'année et en fonction de la qualité des pâturages. Ce mode de gestion des troupeaux a connu de profonds changements vers les années 70 et principalement avec la fermeture de la zone du Drâa qui recelait les meilleures potentialités. De ce fait, les agriculteurs ont été dans l'obligation de changer de mode de gestion de leurs troupeaux mais aussi de recomposer leur cheptel en fonction des nouvelles ressources fourragères.

On constate un changement de pratique important puisque en 2008, dans l'étude publiée par l'Agence du Sud c'est 90% des éleveurs qui pratiquent un élevage domestique et seulement 10% qui pratiquent encore la transhumance. Sont concernés uniquement dans 3 douars de la foug d'Ait Ouabli ou Tizghi Yarghen est celui qui compte le plus d'éleveurs transhumants (10).

On est donc passé d'un système semi nomade à un élevage domestique ou l'ensemble des animaux est conduit de la même manière, sans distinction d'espèce. Tous les petits ruminants partagent le même espace. Peu importe la race des brebis, elles sont conduites ensemble et de la même manière lorsque les deux races sont présentent au sein d'une même exploitation. Les animaux sont installés dans une stabulation jouxtant la résidence de la famille.

### ■ Répartition du troupeau : des changements de composition

Comme les chiffres ci-dessous le montrent, ne serait ce que sur une dizaine d'années, on constate une évolution dans la composition du troupeau d'Ait Ouabli. Tout comme pour les autres communes de la zone, c'est le troupeau caprin qui est le plus important mais la particularité de la commune est que le troupeau ovin connaît un développement très important.

Tableau 32 : Evolution du cheptel CR Ait Ouabli entre 1996 et 2008 (source DPA et Agence du Sud))

Années	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equidés
DPA 1996	50	1 090	3 285	0	152
Agence 2008	64	4 100	4 900	44	184

Schéma : Composition du cheptel de la CR Ait Ouabli (Source Agence du Sud : 2008)

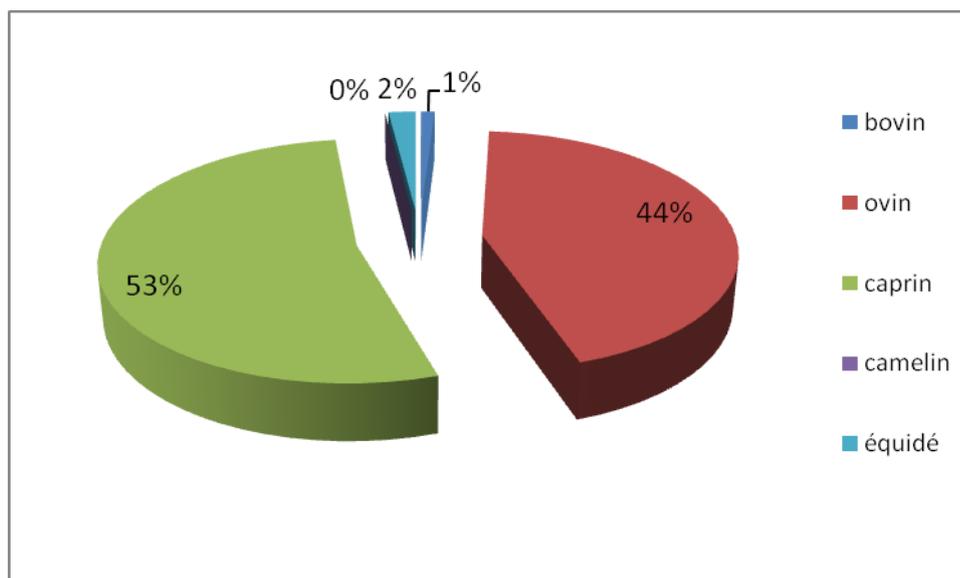


Schéma : Composition du troupeau en 2008 CR Ait Ouabli

La comparaison des estimations des deux sources de données sur une quinzaine d'années de différence fait ressortir différents points :

- L'évolution du cheptel entre 1996 et 2008 se fait selon la progression suivante : 33% d'augmentation en faveur des caprins, 73% pour les ovins, et 17% pour les bovins.
- Le troupeau est donc principalement composé de caprins qui répondent mieux aux caractéristiques de l'aridité.
- Il est à noter que la race D'Man est bien introduite au niveau des douars notamment à travers l'association Alcesdam.
- Le nombre de bovins et d'équidés ne change pratiquement pas.

Le plus grand changement concerne la recomposition du troupeau mais aussi le mode de gestion du troupeau, aujourd'hui chaque famille dispose de quelques ovins et caprins qui restent en grande partie en stabulation au niveau des maisons. La race M'dam a besoin d'un entretien supérieur à la race locale.

### ■ Mode alimentaire

L'alimentation des animaux d'élevage repose entièrement sur les productions agricoles de l'exploitation, aucun complément alimentaire n'étant acheté par les agriculteurs.

La luzerne représente l'alimentation animale de base des systèmes d'élevage de l'oasis. Le régime alimentaire est le même pour les systèmes : ovin et caprin. En effet, chaque jour, un animal ingère entre 1 et 2 kg de luzerne fraîchement récoltée.

Durant les six mois suivant les récoltes céréalières, l'alimentation est complétée par 500 g de paille distribué par animal. Cette paille provient des balles récoltées dans l'année et dépend des rendements. Effectivement, c'est au moment des récoltes céréalières qu'a également lieu la majorité des mises-bas des chèvres en mai et des brebis en juillet. C'est donc à l'entrée de la saison sèche que les besoins alimentaires des animaux sont les plus importants.

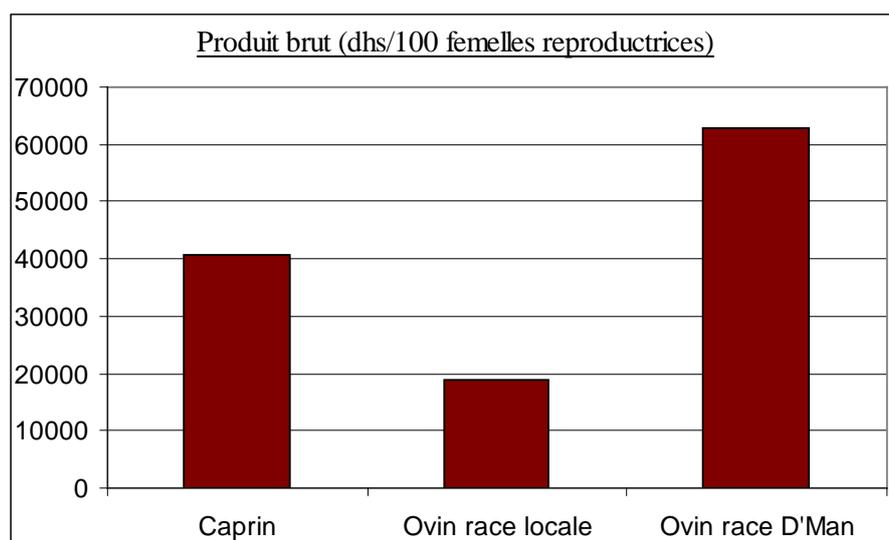
De plus, c'est au même moment que les éleveurs distribuent de l'orge à raison de 500 g par bête et par jour ainsi que des résidus et noyaux de dattes, le tout broyé à raison de 250 g par bête et par jour. Ces résidus proviennent de dattes de variété Saïr. Ce sont en général les seules variétés que les agriculteurs gardent pour leur autoconsommation et pour leur élevage. L'orge est distribuée durant les deux mois suivant la récolte, soit entre mai et juillet. Les résidus de dattes sont stockés, ils sont distribués sur la même période.

### ■ Productions animales

Les petits ruminants représentent 97% de la composition du troupeau soit un total de 9 000 têtes (4 900 caprins et 4 100 ovins).

Le troupeau est composé de races locales pour les caprins et de races locales et D'Man pour les ovins. L'étude menée en 2008 « Diagnostic agraire de l'oasis d'Ait Ouabli » nous donne les résultats suivants. Le taux de fécondité des caprins de l'oasis d'Aït Ouabelli est de 60% et celui de mortalité des jeunes entre 0 et 6 mois de 30%. Cela conduit à la production annuelle de moins d'un petit pour deux femelles. Les ovins de race D'Man présentent des caractéristiques qui diffèrent avec les autres systèmes d'élevage. Effectivement, le taux de fécondité est plus élevé, environ 90%, et 75% des portées sont doubles. Cela conduit à un nombre important de nouveau-nés. Cependant, les taux de mortalités sont également plus élevés, étant de 45% pour les jeunes de 0-6 mois et de 15% pour les adultes.

Schéma : Produits bruts des systèmes d'élevage obtenus pour 100 femelles et leur suite



Source : Diagnostic agraire oasis Ait Ouabli, 2009

Comme on peut le constater l'élevage de petits ruminants représente une activité importante dans le système de production. En matière de production de viande, elle est estimée à 21 tonnes pour chacun des deux troupeaux.

Les ovins sont tondus tous les ans. La tonte a lieu en mai, soit à l'entrée en période sèche. Cela libère les bêtes de leur laine et leur permet ainsi de moins souffrir de la chaleur. Pour la tonte d'une bête, trente minutes sont nécessaires à l'aide d'une paire de ciseaux, soit 6 h pour 100 bêtes. La production de laine est estimée à 2,5 tonnes par an.

L'éleveur traie les chèvres jusqu'à six mois après la mise-bas. Il commence à traire un mois après la mise-bas. Il s'assure que les petits s'alimentent pour ensuite réaliser la traite qui a généralement lieu le matin. Une chèvre est traitée environ durant cinq minutes pour une production de ½ L de lait destinée à l'autoconsommation de la famille (31 h/mois pour 100 chèvres et leurs suite de mai à septembre).

Pour le troupeau de bovin de 64 têtes, le cheptel est constitué uniquement de races locales qui produisent peu du fait de leur rusticité et des conditions climatiques et des conditions de leur alimentation. La production laitière est estimée à 28 tonnes par an, quant à la production de viande elle est estimée à 1,5 tonnes par an.

### ■ Commercialisation

La vente des animaux sur pied se fait principalement sur le souk d'Ait Ouabli selon les besoins des exploitations. Les prix de vente sont de 1200 à 1 500 DH pour les agneaux, 500 à 750 DH pour les chevreaux et 5 000 à 7 500 DH pour un veau. Lors de la fête de l'Aïd-el-Kebir, la vente d'un bélier peut atteindre les 2 800 dhs, soit plus du double d'un bélier de race locale.

La laine commercialisée ne représente qu'une part infime de la production, le kg de laine est vendu entre 7 et 10 DH.

Notre schéma ci-dessus montre clairement que le système caprin est plus performant que le système ovin traditionnel. Ceci résulte du fait que le lait de chèvre est mieux valorisé, environ 6 dhs/L.

Pour le fumier, la production de déjections est estimée à 320 kg pour une femelle et sa suite, une tonne de déjections valant moins de 100 dhs.

### ■ Résultats des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone du Drâa ne peut plus être exploitée comme par le passé, difficulté d'accès alors qu'elle représentait la principale ressource pastorale des éleveurs</li> <li>- Zones de parcours très affectées par la période de sécheresse, faible production végétale pour les troupeaux.</li> <li>- Manque de fourrage produit dans les oasis pour l'alimentation du bétail cela affaiblit le troupeau (foncier, eau, MO)</li> <li>- Trop faible capacité d'investissement de la part des agriculteurs dans l'activité d'élevage</li> <li>- Perte importante de petits ruminants notamment sur la race D'Man au démarrage de l'introduction et aussi des maladies</li> <li>- Pas de vétérinaires ni de techniciens pour l'encadrement et le suivi des troupeaux</li> <li>- Pas de médicaments ni de vaccination pour traiter les animaux</li> <li>- Pas d'aide de l'état en faveur de cette activité (animaux, aliment bétail, médicament)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones de parcours au niveau du Draa avec un véritable potentiel en fourrage mais il faut y avoir davantage accès</li> <li>- Zones de parcours arborés et herbacées en période de bonne pluviométrie</li> <li>- Des appuis ont été apportés depuis 2001 par l'Alcesdam pour l'introduction de la race M'Dam, une maîtrise correcte s'est faite sur plusieurs années</li> <li>- Agriculteurs apprécient cette activité qui leur permet de faire face rapidement à une dépense avec la vente d'un animal</li> <li>- Des sous produits existent et peuvent être mieux valorisés</li> <li>- Savoir faire de certains éleveurs</li> </ul>
Solutions envisagées lors des ateliers et entretiens	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le développement de la filière des petits ruminants par des aides aux éleveurs</li> <li>- Faciliter la mise à disposition de l'aliment bétail</li> <li>- Mieux valoriser les sous produits dans l'alimentation du bétail</li> <li>- Assurer un accompagnement de la part des services pour la vaccination des troupeaux</li> <li>- Mieux structurer le milieu pour encadrer les éleveurs (association/coopérative) qui permettent une meilleure organisation des éleveurs</li> <li>-</li> </ul>	

## V.2.3- Une organisation et un encadrement du secteur agricole insuffisants pour faire face aux nombreux défis

### ■ Encadrement technique du secteur

Les oasis de la foug d'Ait Ouabli ont pu bénéficier du programme de l'Alcesdam depuis de nombreuses années sur les problématiques suivantes :

- L'amélioration de l'efficacité des ressources en eau dans les oasis, avec un appui sur l'équipement d'un pompage collectif payant (Ait Hemmane) et d'un accompagnement sur la réfection des khetaras, le bétonnage et l'allongement des séguias et la construction de puits toujours à travers une association ou une coopérative
- La lutte contre le dépérissement des oasis avec des actions comme l'introduction de palmiers de meilleure qualité, la mise en place d'une nouvelle palmeraie en 1997 (Ait Hemmane), etc.
- L'amélioration du revenu familial des oasisiens avec l'introduction de la race M'Dam permettant une amélioration de la productivité de l'élevage.

Mis à part cet encadrement technique en faveur des agriculteurs de la palmeraie d'Ait Hammane, il y a assez peu d'appui qui viennent compléter la formation des agriculteurs dans la commune.

L'Association LKHNOUG pour Le Développement a été créée en 1997. Elle vise à l'accomplissement de l'équité sociale au profit de la population locale. Cette association est présente au sein du *ksar* d'Aït Ouabelli et est gérée par des responsables locaux. Elle se définit comme une association qui « a une vision globale du concept du développement durable, dépassant ainsi les frontières locales et visant à ce que la région et ses habitants jouissent de leurs droits sans tenir compte des différences du milieu naturel ». L'association a fixé parmi ses priorités la création de projets et d'activités génératrices de revenus au profit de la population locale, et plus particulièrement les femmes.

Elle n'est pas spécialisée dans l'agriculture mais propose plusieurs projets dans ce secteur. Par exemple, un des projets actuels repose sur la culture et la commercialisation de henné (*Lawsonia inermis*) considérée comme l'une des plus importantes activités agricoles, ne pouvant qu'améliorer la situation actuelle de la population du *ksar* d'Aït Ouabelli, et luttant contre l'exode rural.

#### La coopérative

Tadakouste et Tamzart bénéficient d'un appui financier de la part du Millennium Challenge Account Maroc pour le financement des ouvrages d'irrigation (khetaras) permettant d'améliorer l'approvisionnement en eau des palmeraies pour obtenir une meilleure production..

## V.3- Les autres activités économiques

### V.3.1- Les revenus de l'émigration la première source de revenus

Les revenus de l'émigration représentent la part la plus importante dans le fonctionnement économique des foyers de la commune. Néanmoins, il n'est pas très aisé de savoir avec exactitude les montants qui proviennent des migrants mais il est tout de même important d'essayer de les évaluer que ce soit à travers les discussions que nous avons pu avoir tout

en les recoupant avec d'autres informations provenant de certaines études. Ceci est d'autant plus difficile à évaluer que les gens de la commune se rendent à Akka de manière régulière pour aller retirer leur mandat et ils le font au niveau de la poste.

En 2008 c'est 100% des foyers qui recevaient des subsides de la part des migrants dont 95% en provenance du Maroc et 5% de l'étranger. Quels sont les montants qui parviennent dans les familles. A vrai dire, c'est très variable d'un migrant à l'autre. D'ailleurs c'est pourquoi chaque famille dispose de sa propre stratégie en fonction de ses ressources démographiques pour venir compléter les revenus de la famille. Comme on a pu le montrer, il n'est pas rare de trouver une famille qui compte de 1 à 4 adultes qui partent

En 2002, une étude sur la migration donnait le chiffre de 1589 dh/an/hab pour l'argent qui arrivait dans la zone de Tata. Parmi les revenus plus élevés des zones oasiennes. Toujours selon cette étude, les mandats provenant du Maroc et les pensionnés représentent 66% des sommes qui arrivent dans la zone de Tata et d'Akka. Là aussi, les revenus nationaux supplantent de façon sensible ceux provenant de l'Etranger. Ici, la poste est très présente et enregistre le double des apports bancaires.

Toutefois, ces rentrées connaissent des fluctuations importantes d'une année sur l'autre ceci tient en grande partie au dynamisme ou à la récession économique. Ces dernières années, du fait de la sécheresse et de la crise économique, de nombreux foyers risquent de voire diminuer leurs entrées financières.

Toutefois, il est important de constater que les revenus qui arrivent dans les douars ne permettent pas un enrichissement de ceux qui restent. L'indicateur qui nous informe est le pourcentage d'aisance qui s'élève à 1,8% au sein de la commune avec une différence qui va de 0% à Tamzrat et Ait Ouabli, 2% à Tadakouste et Tizgui et 5% à Ait Hammane. Pour donner un exemple, on trouve des douars comme Icht (Foum Lashin) vec 50% de taux d'aisance et Anamer 60% (Tamanart).

Suite aux troubles du Front Polisario, la commune se trouvait proche du conflit et de jeunes hommes ont été engagés dans les forces royales. Cette main d'œuvre qui travaille dans l'armée ne touche que 4% des foyers qui ont une personne qui travaille dans ce secteur. Cette filière est semble t-il est assez peu rémunératrice puisque les retraités qui reviennent sur le territoire communal ne disposent que de 800 dh/mois.

Cette ressource est fondamentale dans le mode de fonctionnement de la commune elle représente certainement plus de 75% de l'économie communale mais à terme ce système met en péril ces zones qui ne comptent plus que sur l'extérieur pour pouvoir vivre ou survivre. C'est une zone qui vit sous perfusion. Leur capacité d'innovation s'en trouve affaiblie et ce modèle n'est pas pérenne et pose de sérieuses questions pour la devenir de la commune.

### **V.3.1- Un souk communal dynamique**

L'activité commerciale de la commune porte principalement sur le commerce de détail des produits d'alimentation générale portant principalement sur les produits de première nécessité. Cette activité s'exerce au niveau des boutiques de détail dans les différents douars.

Douar	Nb boutiques
Aït Hamane	4
Aït Ouabli	2
Tadakoust	8
Tamazrart	4
Tizgui Ireghen	2
<b>Total</b>	<b>20</b>

Même si la commune dispose d'un emplacement aménagé pour accueillir un nouveau souk proche de la RN12, à proximité de Tizghi, cette infrastructure n'a jamais été mise en service (construite en ...). Lors de notre atelier de sensibilisation, ce dossier a été longuement débattu et malgré l'obtention de la décision de transférer le souk vers son nouvel emplacement, on sent une difficulté autour de cette question. Sur ce même emplacement, on note l'ouverture d'un bar, restaurant installé depuis octobre 2011, offrant la possibilité de se restaurer (touristes de passage et aux jeunes de la commune de visionner les matches de football).

L'activité commerciale se concentre donc au niveau du souk de la commune d'Ait Ouabli qui se tient tous les samedis matin et qui rassemble les populations des douars de la commune. La fréquentation est estimée entre 1 000 et 15000 personnes. Tous les produits de la commune font l'objet de transactions (datte, henné, bétail, etc.)

La CR fait partie de l'aire d'influence commerciale d'Akka (souk le jeudi), le chef lieu de cercle où le souk est plus important et rayonne sur une grande partie des communes de son cercle. De nombreuses personnes de la commune se déplacent sur ce souk car elles profitent de l'occasion pour régler différentes affaires : achats/vente souk, rencontre des enfants collègue et lycée, retrait mandat, etc.

#### ■ **Artisanat**

Atelier de ferronnerie moderne représente la seule compétence artisanale sur la sur CR Ait Ouabli.

#### ■ **Transport**

Le secteur du transport est pratiquement absent de la commune et les habitants s'en plaignent. Les bus de la municipalité de Tata desservent la commune d'Adis mais ne vont pas plus loin. La population aimerait bien pouvoir bénéficier de ce service car elle est dans l'obligation de payer 10 dh pour prendre un grand taxi qui passe devant le siège de la commune pour se rendre sur Tata. Cette dépense grève fortement les dépenses des ménages. Au niveau de la commune le parc automobile se compose de 10 taxis et 27 voitures privées.

Sinon en matière de transport, les habitants ont demandé à ce que leurs enfants puissent bénéficier d'un transport en commun pour faire la navette entre les douars de la commune et Adis pour se rendre au lycée ou au collège. Mais la future construction du collège résoudra en grande partie ce problème lié au transport.

Seul le douar de Jbair a insisté, lors des ateliers participatifs, pour disposer d'un tracé qui le conduirait directement à Adis, (mais la commune a déjà un projet de route qui reliera Jbair à Toursoult en passant par Anghrif)

### V.3.2- Patrimoine, artisanat et tourisme

La commune dispose de nombreux sites attractifs qui peuvent être certainement mieux valorisés. Sans aucune valeur d'exhaustivité les potentialités de la CR sont les suivantes :

- le patrimoine architectural,
- le patrimoine rupestre,
- l'artisanat local
- le folklore et la tradition orale ancienne,
- le tourisme : oasis variées, reliefs du Jbel Bani et de l'Ouarkiz et patrimoines

#### ■ Patrimoine architectural

##### *Le site de Tadakoust*

A 18 km de piste praticable au nord de la commune rurale d'Aït Ouabelli se trouve ce magnifique site rural. Il occupe une position stratégique et imprenable au sommet d'un piton rocheux de 750 m d'altitude. Par cette situation, il domine l'actuel village, la palmeraie et le territoire environnant. On ne peut y accéder qu'en empruntant difficilement un escalier tortueux qui monte en gradins successifs sur une hauteur d'environ 30 m. Des aménagements doivent être réalisés pour y accéder sans problème (chemin et escalier pour partie sommitale).

C'est l'un des plus beaux sites perchés et défensifs du Maroc qui profite de l'avantage du relief. L'enceinte qui le protège se dresse sur les bordures de la falaise très abrupte et suit ses décrochements, ce qui rend cette forteresse imprenable. Cette muraille très solide et totalement construite en pierre sèche, s'étend sur environ 100 m de longueur et 60m de largeur, la hauteur varie entre 1,50 et 4m. En son sein on trouve une citerne qui permettait le stockage de l'eau et quelques restes de construction et notamment une tour dans l'extrémité sud de l'édifice.

Il est difficile de dater cet édifice qui a été réalisé dans une période d'insécurité et qui permettait ainsi de pouvoir se protéger et tenir de longs sièges face à de potentiels envahisseurs.



### ***Le site de Tamzart***

Village situé à 18 km d'Ait Ouabli par une piste plus difficile que celle de Tadakoust, la piste prend le lit de l'oued dans son dernier tiers et nous permet de longer les différents îlots de palmeraie du douar. Après quelques km, on débouche sur le douar qui est aussi adossé à la colline avec l'oued à ses pieds et la palmeraie sur l'autre rive. Le site est lui aussi de toute beauté, ce douar très reculé, isolé se trouve encerclé par les montagnes d'une altitude de 1 000 m.

Ses ruines se dressent sur le sommet de la montagne qui domine à l'Est le douar et la palmeraie connus du même nom. Cette position stratégique qui jouit de l'avantage du relief, la rend inexpugnable et difficilement accessible. La forteresse de Tamzart à un plan polygonal qui fait environ 30 m de long et 20 m de large. Son Rempart épais de 0,50m, repose sur les bordures d'une table rocheuse et épouse la topographie du terrain.

Par un couloir on entre dans un grand espace central découvert sous forme de cour et sur lequel donnent plusieurs pièces de dimensions variables. Certaines de formes rectangulaires, ont des dimensions importantes et mesurent jusqu'à 6 m de long et 2,50 m de large. L'une d'entre elles est encore en assez bon état de conservation, et s'élève sur un étage. Son toit est fait d'une charpente traditionnelle en poutres, solives et voligeage couverts d'une couche de terre. Toutes les constructions de la citadelle sont en maçonnerie de pierre sous forme de moellons dégrossis alternant avec d'assez grands blocs légèrement équarris.

Outre cet agadir, les différents attraits de ce site sont les suivants : existence de gravures rupestres à Sidi Brahim Anghrough, présence d'une ancienne école coranique abandonnée, d'un agadir perché sur un piton rocheux mais de moins belle tenue que celui de Tadakoust, on trouve aussi des vasques qui ont toujours de l'eau et une résurgence.

### ***Les borjs d'Ait Ouabli et Ait Hammane***

Cette tour se situe au centre de la commune rurale d'Aït Ouabelli. Elle se trouve sur la falaise rocheuse côté ouest du village qui domine, la palmeraie et l'oued Aït Ouabelli. C'est un borj de plan presque carré (long de 3,50 m, larg de 3,30 m). Il était constitué d'un niveau d'étage auquel on monte par des escaliers dont il subsiste encore quelques marches. L'entrée de la tour se trouve sur la façade nord de la tour. C'est une porte simple large de 1,06m et haute de 1,20m. Bien qu'ils soient en partie détruits, les vestiges de ce borj se dressent encore sur une hauteur d'environ 4,70 m. L'appareillage des murs de cet organe défensif est fait en moellons dégrossis sur une hauteur de 2,50 m, alors que le sommet des murs est construit en maçonnerie de briques de terre crue traversée par une arase de pierres plates constituant une corniche et percée au centre d'une petite niche.



Le Borj Aït Hammane se situe à moins d'un kilomètre vers le sud-est et occupe avec d'autres constructions la crête d'une petite falaise rocheuse. C'est une tour similaire à la précédente avec le même plan, la même silhouette, les mêmes matériaux, les mêmes techniques de construction et les mêmes dimensions. Mais celle-ci conserve toujours des éléments de la charpente qui portaient l'étage.

Ces deux tours situées dans des positions stratégiques par rapport aux agglomérations avoisinantes, faisaient sans doute partie d'un système défensif ayant pour but le contrôle du pays en cas de danger.

#### ***L'agadir Laouliya au sud d'Ait Ouabli***

Les ruines de cette kasbah dite portugaise surplombent le sommet du mont Bou Agadir non loin au sud du douar d'Aït Ouabelli. Elles dominent par leur position stratégique toute la zone et les localités environnantes et demeurent inaccessibles à cause de la pente raide à parcourir pour y accéder.

La forteresse offre un plan presque carré de tracé irrégulier, une anomalie a été dictée par la topographie du terrain accidenté. Elle s'étend sur environ 100 m de côté. On y accède par un escalier situé du côté nord et qui donne sur une petite porte dont on voit toujours les piédroits.

L'espace intra-muros se caractérise essentiellement par la présence d'une rangée de petites pièces alignées le long du parement interne du rempart. Mais la structure la plus remarquable à l'intérieur est la citerne d'eau caractéristique des sites perchés qui servaient de lieu de refuge pour les habitants en cas de danger.

#### ***Architecture funéraire***

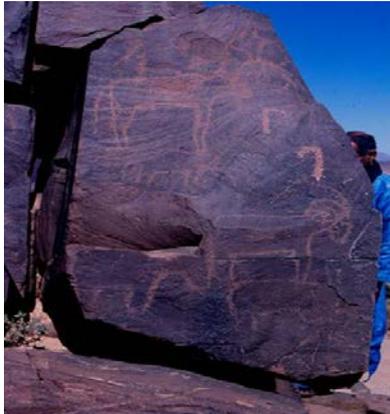
Dans la commune on trouve 3 sites d'architecture funéraire qui se trouve :

- 1 à Tamzart : Sidi Mohamed Cheick
- 1 à Tadakoust : Sidi Bouzekri
- 1 à Tizghi Yarghen : Sidi Boubrahim

3 constructions différentes

#### **■ Gravures rupestres**

Le site d'Ait Ouabli date de la période bovidienne et les gravures sont réalisées selon la méthode du piquetage. Elles se situent au sud du village d'Ait Ouabli.



## ■ Artisanat local

### ***Travail du bois***

Il existe encore un artisan à Aït Ouabelli qui fabrique des objets demandés et utilisés localement. Le bois destiné à être travaillé est extrait principalement des essences locales qui sont : l'abricotier, l'amandier, le laurier, le figuier et le palmier.

- El kfel : serrure en bois qu'on manoeuvre à l'aide d'une clef en bois.
- Tiflout : porte, on fabrique deux types de portes, celles des maisons et des jardins. Les portes de maisons sont fabriquées à partir des troncs de palmier.
- Celles des jardins sont formées par des bâtons horizontaux parallèles fixés de chaque côté sur deux autres bâtons verticaux.
- Tazzaghout : bâtons qui attachent la charrue à la vache lors du labour.
- Al Mhraz : le mortier, bol en bois, on y écrase les grains.
- Tazert : un outil qui sert à séparer les graines de la paille.
- Igoulla La charrue, instrument agricole en bois sert à labourer la terre. Il est constitué d'un soc tranchant et d'une manche.
- Aghenja : une louche, cuillère de moyenne et grande taille.

### ***Vannerie***

Ce savoir-faire ancestral est pratiqué à Ait Ouabli par les femmes qui travaillent à partir des fibres de cœur de palmier : lfraouen n'oufroug et les rameaux des dattes : Talaït ou Tayzit. Parfois on utilise également les filets de laine l'falan n'ssouf qu'on obtient des anciens pulls en laine ou des morceaux de plastique. La production concerne les objets suivants :

- Asseggi : grand plat (corbeille).

- Tasegguite : petit plat sur lequel on pose le tajine.
- Agouni : (Tbika) présentoir conique à bord étroit et à paroi globulairesurmontée d'un couvercle Mkebb.
- Tagounnite (Tbika) c'est un autre type de présentoir conique mais de petite taille, il sert à conserver du pain et d'autres aliments comme le sucre.

Globalement ces savoirs faire sont fortement menacés de disparition du fait de la difficulté à transférer le savoir aux jeunes générations qui n'ont comme objectif de quitter le territoire communal et parce que ces activités sont physiquement difficiles et peu rémunératrices. De plus la demande est de moins en moins forte et le réseau des artisans vieillissant rencontre des difficultés à rentrer dans des circuits modernes de production et de commercialisation.

Si des mesures urgentes de sauvegarde et de promotion ne sont pas prises, ce métier artisanal qui constitue une facette de l'identité locale et une des originalités de Fam EL Hisn risque de s'éteindre à jamais.

### ■ **Tourisme**

L'espace communal d'Ait Ouabli est une vaste étendue s'étendant du versant sud de l'Anti-Atlas jusqu'aux abords de la vallée du Draa. Avec les communes voisines de Tamanart, Fam el Hisn, Akka offrent des potentialités qui sont à même de renforcer l'attrait des communes du cercle pour un tourisme de découverte et de culture sous forme de circuit communal ou inter communal

Les paysages désertiques sont de toute beauté, le relief a été façonné par les oueds de Tadakoust et Tamzart pour donner celui d'Ait Ouabli qui a modelé les massifs montagneux de l'anti-atlas, traversé la dorsale du Bani avant de gagner les vastes plaines alluviales fermées par les crêtes gréseuses souvent ensablées au abord du Draa. Les deux imposantes barrières du Bani et du Ouarkziz offrent des formations géologiques sans doute les plus spectaculaires du Maroc Saharien. De plus les douars de Tamzart et Tadakoust disposent de sites exceptionnels qui valent le détour.

Ces paysages arides offrent par endroit des contrastes d'une beauté saisissante avec la présence d'oasis dont leur découverte peut aussi être valorisée à travers l'irrigation, les palmiers dattier, etc.

La commune dispose d'un potentiel intéressant mais qui est menacé, il est donc urgent et primordial que tous les acteurs locaux (élus, autorités, société civile, opérateurs socioéconomiques) conjuguent leurs efforts pour tenter d'améliorer la situation afin de protéger ce patrimoine et si possible de pouvoir en tirer profit.

La finalité n'est pas de condamner les gens à être prisonniers du passé, mais de le leur faire vivre, tout en œuvrant au renforcement des racines et de l'identité, afin que la communauté se réapproprie sa culture et puisse en être fière. Pour ce faire, il faudra mettre à jour l'infrastructure de base de valorisation de ce patrimoine, d'abord pour le préserver, et aussi pour en tirer profit en contribuant à construire les bases d'un développement durable par le biais du tourisme culturel et ainsi créer les conditions nécessaires à l'augmentation du niveau de vie des populations.

Un campement avait d'ailleurs failli s'installer à Ait Ouabli qui aurait pu être un vecteur important pour capter la clientèle pour lui faire découvrir les différents sites de la commune mais suite à des problèmes administratifs, cet opérateur est parti s'installer sur Icht.

Comme on peut le voir, il existe des potentialités importantes au sein de la commune et dans les communes voisines. Maintenant si la commune désire promouvoir cette activité, il s'agit de réfléchir de manière intercommunale sur une problématique de découverte de la zone sur la base de circuits entre les communes de Tamanart, FEH, Ait Ouabli et Akka qui a partir de gîtes existants ou à créer peuvent proposer différents produits permettant de découvrir l'ensemble des potentialités de cette zone.

## V.4- Conclusion

La commune n'échappe pas à la crise que connaissent les palmeraies de la province de Tata. De ce fait, cette crise présente depuis une trentaine d'années n'a fait que s'accroître au fil du temps. Toutefois on remarque une différence entre les trois douars de la foug et ceux de Tadakoust et Tamzart qui semblent beaucoup plus affectés. Les départs définitifs ont été beaucoup plus nombreux pour ces deux douars (enclavement, manque d'infrastructure). Même au niveau des 3 douars de la foug, leur stratégie a été différente. Ait Hammane a fait d'autres choix qui se sont avérés plus novateurs notamment en matière d'irrigation.

Comme on a pu le montrer, la majeure partie des ressources monétaires proviennent de l'extérieur du territoire. L'économie de la commune est donc suspendue à la capacité des ressortissants pratiquant l'exode dans les grandes villes marocaines. Toutes les familles ont entre une ou plusieurs personnes qui pratiquent cette activité et qui envoient de l'argent dans leurs foyers pour qu'ils puissent subvenir aux besoins élémentaires des 2 500 personnes qui restent sur le territoire. La population d'Ait Ouabli vit dans l'attente des subsides de l'extérieur. La contribution de la commune à l'économie nationale se résume à fournir de la main d'œuvre mais elle ne crée aucune valeur ajoutée sur son territoire.

L'agriculture et l'élevage représentaient les piliers sur lesquels reposaient l'économie, mais ces activités sont en perte de vitesse constante depuis plusieurs décennies (sécheresses, Drâa, problème foncier et droit d'eau) et il y a peu d'espoir pour que la situation s'améliore durablement au regard des événements climatiques de ces dernières années qui voient s'accroître le processus d'aridité. Les femmes ont pris la relève pour assurer un minimum d'activités dans les palmeraies mais ces activités ne servent qu'à l'autoconsommation, seul le henné et les dattes font l'objet d'une commercialisation mais les revenus tirés de ces deux cultures restent très faibles.

Après 20 ans d'intervention (1985-2005) les partenaires et services techniques ont fait le constat de leur difficulté à obtenir des résultats dans les oasis traditionnelles. Pour eux, le système est bloqué et la situation se dégrade sans que les propriétaires ne réagissent pour faire évoluer la situation. C'est donc une mort lente qui est programmée pour ces espaces. La seule alternative est d'installer des agriculteurs en dehors des palmeraies pour cultiver des palmiers dattiers qui sont rentables. Mais la aussi le risque est de savoir si les disponibilités en eau vont permettre ces installations dans le moyen terme. Un autre phénomène est l'installation de grandes parcelles achetées par des propriétaires externes qui vont développer une agriculture intensive ou ils maîtriseront tous les facteurs de production mais quelle sera la plus value pour la commune ? Embauche féminine mais des tarifs de l'ordre de 20 à 30 DH/jour comme c'est le cas dans d'autres exploitations de ce type sur Tizounine (même investisseur).

Néanmoins, il existe des structures qui tentent d'améliorer la situation comme des coopératives et des associations qui initient des activités dans le domaine de la production avec la création d'un périmètre irrigué, le développement de la filière du henné, la construction de puits, amélioration de la race ovine, valorisation de la datte, etc. Néanmoins, même si ces actions tentent d'améliorer la situation, elles n'ont en fait qu'un impact assez peu sur la crise que traversent les oasis. Quelle(s) reconversion(s) pour ces espaces ?

La commune dispose d'un bon potentiel patrimonial et touristique avec les sites de Tadakoust, Tamzart, la foug Ait Ouabli, bar restaurant, il y a certainement un potentiel à exploiter. Maintenant il s'agit de voir comment le valoriser pour qu'il puisse créer une valeur

ajoutée à ce territoire et puisse développer des emplois car la concurrence avec d'autres produits oasiens est forte et seule la commune aura des difficultés à promouvoir cette filière.

La carte ci-après résume la faible diversification du secteur économique.

## VI. Analyse institutionnelle

### VI.1- L'institution communale

#### VI.1.1- Le conseil communal

Le conseil communal<sup>22</sup> se compose de 13 élus y parmi 2 femmes dont :

- 3 conseillers avec des niveaux d'instruction différents (sans, primaire et universitaire) et un président avec un niveau secondaire ;
- 3 vices président ont un niveau primaire ;
- 2 présidents de 2 commissions sans niveau d'instruction et 2 vices président un avec un niveau primaire et l'autre secondaire
- Un secrétaire d'un niveau secondaire.

#### VI.1.2- Les services municipaux

La commune compte 19 fonctionnaires qui ont majoritairement un bon niveau d'instruction (15 avec un niveau secondaire, 2 universitaires et 2 primaires), ce qui permet une bonne gestion des affaires de la commune.

Chef-lieu	Centre Toualaa
Personnel communal fonctionnaire	19
Dont personnel détaché	4 dont 1 personne mise à la disposition de la commune
Services	Service technique Etat civil Finance Administration générale Secrétariat général
Principaux problèmes	Mauvaise répartition de l'effectif sur les différents services

Tableau 33: caractéristiques du siège de la commune d'Oulad Ali Toualaa, 2008

<sup>22</sup> Voir tableau en annexe

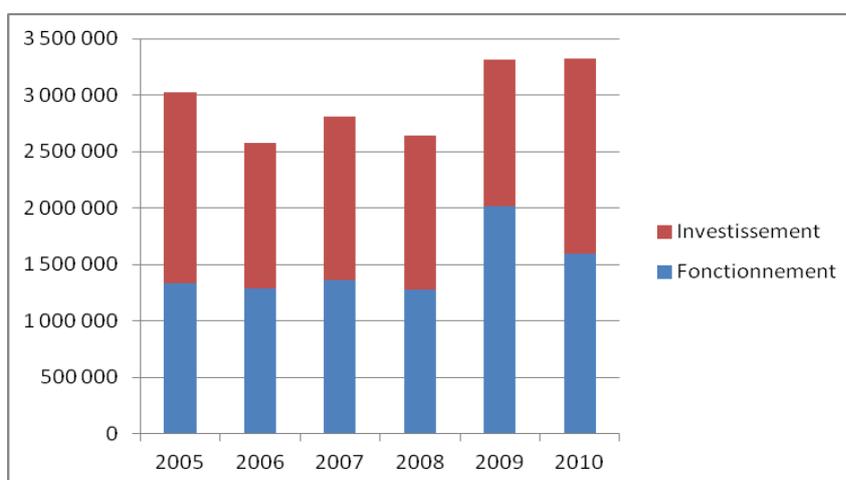
## VI.2- Le budget

### VI.2.1- Montant du budget et son évolution

#### ■ Programmation budgétaire de la commune

Le budget de la commune connaît une très faible augmentation par rapport aux autres budgets des communes du même cercle. Ait Ouabli passe de 3 027 906 DH à 3 325 872 Dh entre 2005 et 2010. Cette faible augmentation se fait davantage sur la part du fonctionnement programmée que sur la part des investissements.

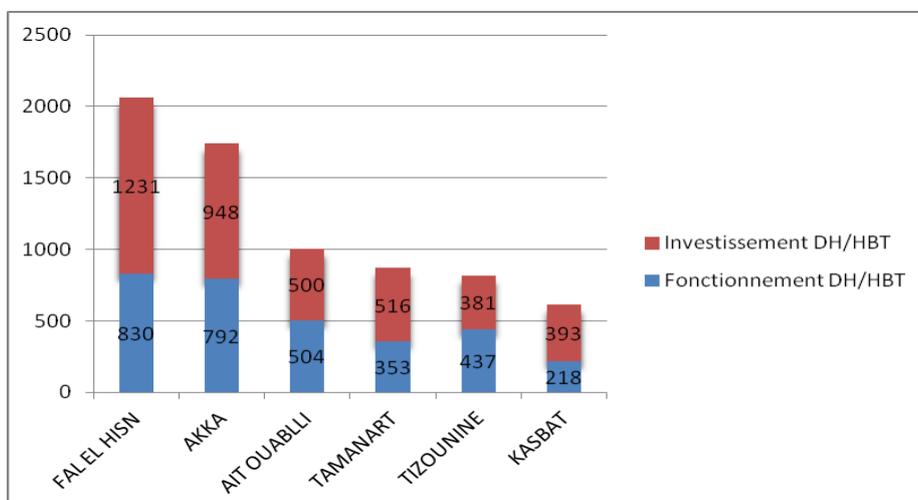
Entre 2005 et 2010, la part du fonctionnement a augmenté de **16%**, celle de l'investissement programmé de **2%** et globalement le budget prévisionnel a augmenté de **9%** sur 6 ans. Sur cette période le budget est stable ce qui n'est pas le cas des autres communes qui montre une plus forte augmentation.



Si nous rapportons les différents montants par habitant, cela nous donne les chiffres suivants :

- En moyenne sur 6 ans le fonctionnement programmé correspond à **504 dh/an/hab**
- En moyenne sur 6 ans l'investissement programmé correspond à **501 dh/an/hab**

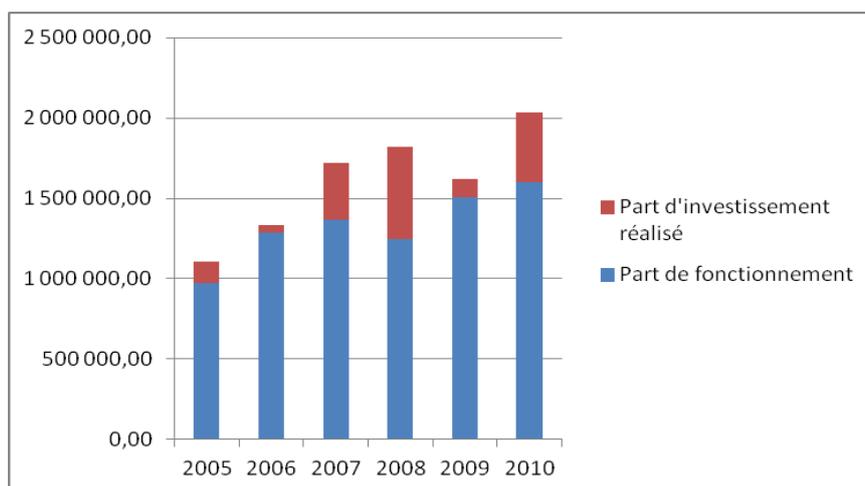
Si on regarde le schéma ci-dessous on voit que la commune se positionne dans une situation intermédiaire. Sur la période 2005-2010, en matière de prévision budgétaire la CU de Fal El Hisn (2061 DH/hab) arrive en tête avec un budget 3,5 fois supérieur à celui de Kasbat (611 DH/hab), cette CU montre une volonté à vouloir investir en faveur des populations.



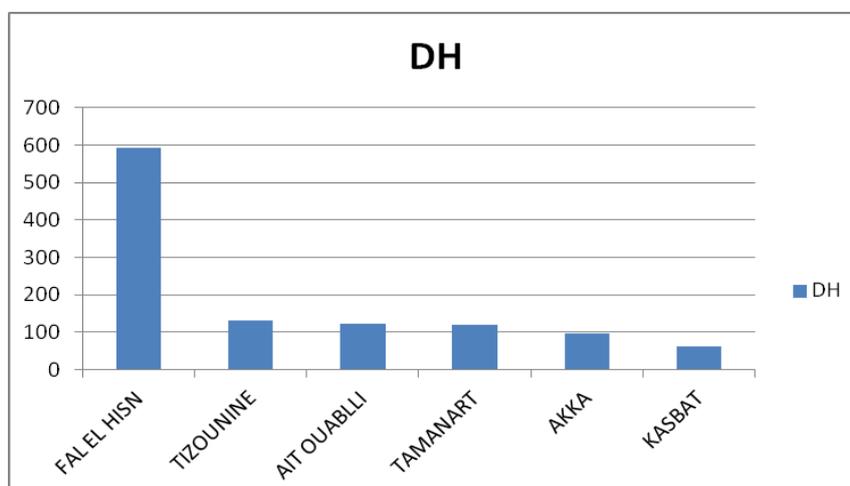
## ■ Budget réalisé

Si le schéma ci-dessus nous renseignait sur la faible évolution du budget programmé sur 6 ans, la réalité de la consommation budgétaire présente un autre profil qui se caractérise par les trois points :

- La partie fonctionnement passe de 975 061 dh à 1 598 259 dh ce qui correspond à 39% d'augmentation. Cette partie budgétaire est pratiquement consommée chaque année, simplement on remarque qu'en 2009 seulement 75% ont été consommés.
- Pour la part dévolue à l'investissement, on a 2007 et 2008 avec 30%. Sinon elle n'est pratiquement jamais mobilisée alors que la disponibilité financière existe. Pourquoi la commune n'arrive-t-elle pas à mobiliser cet argent pour réaliser des investissements ? Problème de compétences humaines pour préparer les dossiers, problème de choix de projets, manque de partenaires, capacité à définir et à planifier les actions autant de raisons qui bloquent le système de planification des actions.
- Le montant moyen sur 6 ans (2005-2010) du budget d'investissement mobilisé par habitant est par an est de **93 dDH**, pour 561 DH de programmé soit une perte de **408 DH/an/hab**. La commune est en mesure de mieux faire.



Au niveau cercle la commune, d'Ait Ouabli se situe au même niveau que les autres communes. Ce qui est évident c'est que seule la CU de Fal el Hisn arrive très largement en tête. C'est la seule à avoir une réelle capacité de mobilisation de son investissement. Les autres n'ont aucune capacité, toutes sont comprises entre 130 et 63 DH/habt.(9 fois moins que FEH) qui arrive à mobiliser la somme de 593 DH/habt en moyenne sur 6 exercices.



## VI.2.2- Composition du budget

Le budget global de la commune est stable depuis 6 ans, néanmoins, on remarque que la part de la TVA a augmenté pour passer de 935 000 DH en 2005 à 1 531 000 DH en 2010 soit une augmentation de 31%.

Toujours à propos de la TVA, elle passe de 70% en 2005 à 95% en 2010. La fluctuation se fait donc sur la part des recettes propres, ces dernières atteignent 531 000 DH en 2009 ce qui correspond à 26% de recettes propres (idem en 2005 avec 30%). La construction de la piste entre Ait Ouabli et Tadakoust a demandé l'installation d'une carrière et les recettes de cette activité ont été versées à la commune. Mis à part cette activité temporaire, la part de la TVA reste prépondérante dans le budget communal.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dotations TVA	70,10%	78,00%	92,70%	92,70%	73,60%	95,80%
Impôts locaux	<b>29,90%</b>	22,00%	7,30%	7,30%	<b>26,30%</b>	4,20%

Tableau 34: dotation TVA et impôts locaux perçus par la commune entre 2005 et 2010 (DC TataL).

Les recettes propres d'Ait Ouabli sont constituées par les recettes du souk hebdomadaire et les droits de timbre. Le changement d'implantation du souk hebdomadaire pourrait peut être donner un nouveau dynamisme à cette activité mais ce déplacement ne semble pas acquis pour le moment. Néanmoins, il représente un enjeu pour la commune et s'il parvenait à attirer davantage de monde, il permettrait d'augmenter ses recettes propres et permettrait ainsi d'enclencher une nouvelle dynamique financière.

### ■ Part des dépenses d'équipement et de fonctionnement

A propos des dépenses de la commune, on constate que le budget communal est principalement consacré aux dépenses de fonctionnement, la moyenne sur 6 ans est de 80% pour le fonctionnement et 20% pour l'investissement. Sur ces 6 dernières années, on remarque qu'il varie fortement d'une année à l'autre puisque l'on passe de 6,89% en 2005 à 31,48% en 2008.

On peut s'interroger sur la faible capacité à mobiliser les fonds d'investissements qui existent pour la commune. Pourquoi la commune ne les utilise-t-elle pas ?

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Part fonctionnement	88,20%	78,48%	70,45%	68,52%	93,11%	78,69%
Part investissement	11,80%	21,52%	29,55%	31,48%	6,89%	21,31%

Tableau 35: budgets de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2005 et 2010.

Comme on peut l'apprécier à partir du tableau ci-dessus, la commune connaît deux exercices où elle a mieux investi : 2007 et 2008. Les investissements correspondent à un programme INDH transversal dont a bénéficié la commune. Il a été réalisé, l'aménagement de la séguia d' Ait Hemmane, la réfection de la khattara de Tizgui, la construction d'un puits, la mise à disposition de matériel informatique, la construction d'un logement communal qui ont permis de décaisser ces fonds..

A ce jour, la commune a atteint à une qualité de service intéressante, elle dispose de l'électricité, de l'eau potable, de pistes, de l'éducation et de la santé. On peut penser qu'elle a franchi un stade qui doit lui permettre de mieux cibler ses investissements qui peuvent être porteurs d'une nouvelle dynamique économique.

Mais pour le moment il faut savoir pourquoi la commune n'arrive pas à mobiliser sa dotation d'investissement, est-ce un problème de planification/programmation des actions, de manque de compétences humaines pour monter les dossiers, d'une volonté communale à vouloir investir en faveur de sa population...autant de suppositions que la commune devra lever.

## VI.3- Les priorités d'action de la commune

### VI.3.1- Les projets réalisés

Les projets réalisés par le conseil communal entre 2005 et 2011.

Projets réalisés 2009/2010/2011	Budget en dhs	Partenaires	Année de réalisation
Aménagement du camping communal	107.190,60	RP	2005/2007
Achat des ordinateurs	7.000 ,00	RP	2005
Participation de la commune à la construction du souk hebdomadaire	540.940,09	RP / FEC	2005/2007
Extension du réseau d'eau potable au centre ait Ouabli et au douar Tadakoust	93.981,60	RP	2006/2007
Aménagement d'abattoir communal	2.778,63	RP	2006
Achat d'une ambulance communal	178.000,00	RP	2007
Achat de matériel de fête et de pavoisement	100.000,00	RP	2008
Aménagement de séguia au douar Ait Hemmane	258.074,70	RP / ILDH	2008
Aménagement de seguia (khattara) au douar Tizgui	231.259,20	RP / ILDH	2008
Acquisition de matériel informatique (ordinateurs équipés)	68.400,00	RP / ILDH	2008
Maintenance de piste au douar Tizgui	59.880,00	RP	2009
acquisition de matériel informatique	34.278,00	RP	2010
Creusement d'un puits et branchement d'électricité au douar Ait Ouabelli	278.040,00	ILDH	2009
Acquisition de matériel de fête et de pavoisement	59.940,00	RP	2010
Acquisition de mobilier de bureau	30.000,00	RP	2010
Acquisition de voiture utilitaire	200.000,00		2010
Aménagement d'un mûr de clôture pour cimetièrre	20.160,00	RP	2010
Etude technique pour aménagement de piste au douar Tadakoust et souk hebdomadaire	32.000,00	RP	2011
Achat et pose d'une électro pompe	30.000,00	RP	2011
Acquisition de matériel de lutte contre les incendies (2 motos pompe )	12.000,00	RP	2011

### VI.3.2- Les projets programmés à moyen et long terme

Projets programmés 2012/2013	Budget en dhs	Partenaires	Difficultés rencontrées
Aménagement du mur de clôture du cimetière	50.000,00	RP	
Aménagement des espaces verts	50.000,00	RP	
Construction du mûr de protection contre les inondations	70.000,00	RP	
Aménagement de la station de relevage et de pompage	40.000,00	RP	
Complément pour construction du souk hebdomadaire	42.843,00	RP	
Aménagement de l'abattoir communal	30.000,00	RP	

## VI.4- Dynamique d'acteurs

### VI.4.1- Les partenaires

Les principaux partenaires de la commune visent essentiellement les équipements et infrastructures de bases.

- Délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale pour l'équipement et la réparation des établissements scolaires;
- Délégation provinciale du ministère de la santé pour la réhabilitation du CSC.
- L'office national d'électricité pour l'électrification des douars des infrastructures sociales dans le cadre du PERG.
- L'office National de l'eau pour l'alimentation en eau potable aux douars.

Les **partenaires internationaux sont peu présents**, seule une ONG japonaise a contribué avec la délégation provinciale de l'équipement pour l'aménagement du château d'eau au douar Darbala.

### VI.4.2- Le tissu associatif

Il s'agit d'un tissu associatif récent : toutes les associations ont été créées à partir de 2004, juste avant le lancement de l'initiative de développement humain en mai 2005, avec des activités qui restent faibles qui ne répondent pas aux besoins de la population. Au début, la plupart des associations ont été créées pour répondre au problème d'eau potable, mais le niveau d'engagement des membres dans la gestion des associations reste faible.

Le problème de financement se pose pour l'ensemble des associations vu le manque de connaissances et de formation sur le plan de la gestion administrative et financière et sur la gestion et le montage des projets de développement, la recherche des partenariats et la recherche du financement.

Une seule coopérative existante dans la commune, elle est complètement inactive ces membres sont de la même famille.

On constate une absence de communication entre les associations qui se trouvent sur le territoire la commune d'une part et entre associations et les autres acteurs d'autre part.

Nom	Activités	Date de création	Nb de membres	Financement	Evolution de la structure
Ass. Tatia de développement et gestion		22/08/05	07		
Ass. AMAL de développement et de gestion Oulad Jilali ?		07/10/05	09		.
Ass. SKIKIMA eau potable Douar Derbala	Activités de développement local.	09/12/04	11	Participation des membres et bénéficiaires	Branchement individuel en eau du douar "Derbala" Aménagement des pistes
Ass. Wahda de développement social.		29/11/05			
Ass. Dhair l'Huimeur de l'eau potable.		29/07/05			
Ass. Majd Riadi		28/12/05	07		
Ass. Elalaouia de développement de production des semences et d'élevage.		20/07/06		Participation de commune et des membres bienfaisants	Activités sportives
Ass. Tarchid de développement agricole.		12/02/07			
Ass. Alkhair de développement et des œuvres sociales		27/02/07			
Ass. Khiala		30/01/07			
Ass. Avenir agricole de développement rural	Alphabétisation , sensibilisation sur la santé chez la femme	14/02/08	11	Participation des membres et bienfaisants	Faire des campagnes de sensibilisation au niveau de la santé
Ass. Fath de développement rural		13/08/08			

Tableau 36: Liste des associations de la commune

Ce tableau ne comporte pas les associations de parents d'élèves (au nombre de 2 dont 1 fonctionnelle).

## VI.5- Conclusions

La commune rurale d'Oulad Ali Toualaa dispose de moyens techniques et financiers très limités et souffre d'une faible autonomie financière. Son économie, essentiellement agricole, lui rapporte très peu de recettes fiscales ce qui limite ses possibilités d'investissement malgré l'étendue des besoins.

## Conclusion sur l'état des lieux

Forces	Faiblesses
<b>Cadre naturel et environnemental</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentialité en terres de cultures et zone de pâturage au niveau de l'oued Drâa, considéré comme la zone de production par excellence</li> <li>• Disponibilité en terre fertiles autour des oasis traditionnelle (installation de 2 grandes exploitations à l'est et ouest de la RN 12)</li> <li>• Même si le niveau de la nappe phréatique a baissé, il existe encore des potentialités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat semi désertique</li> <li>• Grande variabilité des précipitations</li> <li>• Baisse de la nappe phréatique et des débits</li> <li>• Baisse de la production de la biomasse, parc arboré se réduit de plus en plus</li> <li>• Diminution de l'alternance de bonnes années en culture d'épandage sur le Drâa ce qui affecte le système de production</li> <li>• Difficulté d'accès du fait de la militarisation de la zone, difficulté à obtenir des autorisations</li> </ul>
<b>Analyse démographique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ;</li> <li>• Présence féminine importante, 66%, le premier acteur de la commune en matière d'actif, il a la volonté à vouloir s'investir dans les activités ;</li> <li>• Taux de croissance naturel de 1,53%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très petite commune, moins de 3 000 habitants, faible densité</li> <li>• Crise démographique, -3% entre 94 et 04</li> <li>• Taux de croissance nette proche de zéro ;</li> <li>• Très fort taux de migration des hommes ;</li> <li>• Les compétences masculines quittent le territoire du fait de l'exode ;</li> <li>• Difficulté des femmes à se marier et âge du mariage qui recule (28 ans) indice de fécondité en baisse (de 5 à 3,5 entre 94 et 04)</li> <li>• Vieillesse de la population ;</li> <li>• Baisse globale de la démographie semble programmée</li> </ul>
<b>Analyse des réseaux et services sociaux de base</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon réseau routier RN 12 et bonne piste pour Tadakoust;</li> <li>• Niveau de couverture en eau et électricité très bonne ;</li> <li>• Bonne couverture en moyens de télécommunication ;</li> <li>• Présence du préscolaire moderne dans deux douars et coranique dans tous les douars ;</li> <li>• Une école dans chaque douar : 2 écoles centrales et 4 annexes</li> <li>• Présence d'un Lycée et d'un collège à Akka, difficulté d'accès ; Construction d'un collège au niveau de la commune mise en service 2012 ;</li> <li>• Bonne couverture sanitaire existence d'un centre de santé disposant d'un module d'accouchement et une ambulance et d'un dispensaire ;</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul le douar de Tamzart est d'accès difficile par une piste longue de 18 km.</li> <li>• Problème d'accessibilité au Drâa car soit par Akka ou par Tizounine</li> <li>• Le problème de l'eau est crucial pour Tamzart, abondance de la ressource mais imbuvable ;</li> <li>• La capacité de gestion de l'eau potable par les associations peut être améliorée ;</li> <li>• Absence d'un système d'assainissement général pour les douars ;</li> </ul>
<b>Analyse économie</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des revenus monétaires qui proviennent en grande partie de la migration que pratiquent les hommes dans les villes marocaines ce qui permet de garder une partie des familles sur place pour entretenir les parcelles de la palmeraie ;</li> <li>• Deux seules spéculations font l'objet d'une commercialisation : les dattes et le henné ;</li> <li>• Présence de compétences en matière d'élevage avec le développement de la race M'Dam;</li> <li>• Présence d'appuis techniques et financiers de la part de différentes associations et coopératives pouvant appuyer les initiatives des populations mais ce n'est jamais suffisant au regard des défis à relever;</li> <li>• Présence de savoir faire féminin dans le cadre des activités artisanales ;</li> <li>• Présence de potentialités touristiques basées sur un patrimoine architectural, historique et paysager de grande valeur qui pourraient être valorisées dans un cadre intercommunal;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone fortement enclavée, éloignée des principaux centres de production et de développement, loin des marchés ;</li> <li>• La CR participe à l'économie nationale en fournissant de la main d'œuvre mais ne produit rien en faveur de l'économie nationale;</li> <li>• L'argent reçu de la migration ne permet pas d'investir dans des activités productrices ;</li> <li>• Création d'une mentalité d'assisté, on attend davantage de l'extérieur, affaiblit la capacité interne à trouver des solutions</li> <li>• Le système de production oasien traverse une crise profonde (foncier, eau, arbre, main d'œuvre), la palmeraie traditionnelle est boquée et non entretenue, abandonnée et pas de solution envisagé par les ;</li> <li>• La non exploitation des potentiels touristiques ;</li> </ul>
<b>Analyse institutionnelle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'associations et de coopératives qui essaient d'être dynamiques et d'apporter des appuis aux populations;</li> <li>• Volonté d'une implication des autorités locales et du conseil communal dans le processus de développement pour tenter de faire changer le cours des choses ;</li> <li>• Bon niveau de l'équipe communale et du conseil communal à vouloir s'investir pour lancer une dynamique de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des associations qui existent et qui ont des capacités d'initiative intéressantes</li> <li>• Doublement du budget communal en 7 ans mais principalement en faveur de l'augmentation des dépenses de fonctionnement pas de l'investissement;</li> <li>• Très faible part des dépenses investissement par rapport à la part de fonctionnement, moins de 10% en moyenne;</li> <li>• Manque de vision de développement pour la commune et donc pas de stratégie globale qui permet de planifier les investissements</li> <li>• Ressources financières propres de la commune sont très limitées, incapables de satisfaire aux attentes de la population pour enclencher une dynamique d'investissement ;</li> </ul>

## **PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE**

## Dynamiques majeures et identité communale

La commune rurale d'Ait Ouabli est une commune récente, créée en 1992 et peu peuplée, 2 551 habitants. Elle fait partie du cercle d'Akka, de la province de Tata et se situe à 40 km au sud-ouest de CU d'Akka à laquelle elle est reliée par la route Nationale 12 qui traverse son territoire d'est en ouest.

### Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement

Le fonctionnement de la commune d'Ait Ouabli comme on a pu le montrer au cours du diagnostic s'articule trois zones bien distinctes :

- **La zone « vitale » et centrale** de la commune se situe proche de la foug et de l'oued Ait Ouabli qui concentre les 2/3 de la population avec la présence des 3 douars où sont concentrés les principaux services (santé, préscolaire, école centrale, bientôt le collège, moyens de transport, etc). La présence du souk hebdomadaire représente le lieu de rassemblement et de rencontre des habitants des différents douars de la commune et c'est ici où se pratique la majorité des échanges commerciaux (vente des productions agricoles, achat des produits de première nécessité). On trouve la présence de la RN 12 qui permet la connexion avec les autres centres urbains grâce aux différents bus qui chaque jour s'arrêtent.
- **La zone montagneuse du nord de l'anti-atlas** avec notamment les deux vallées où l'on trouve Tadakoust et Tamzart, douars enclavés qui s'individualisent par une situation différente. Tadakoust dispose d'une bonne piste et de tous les équipements (santé, école, AEP, électricité) alors que Tamzart connaît une situation beaucoup plus difficile (enclavement, eau potable non buvable, pas de santé, palmeraie en difficulté)
- **La zone sud**, espace non habité destiné à l'élevage et disposant des principales ressources naturelles qui se termine par l'accès au Drâa à 30 km.

Plus globalement, la commune d'Ait Ouabli a connu deux époques bien différentes dans l'évolution de son fonctionnement territorial.

#### Une période favorable de l'indépendance aux années 70

Même si cette zone est caractérisée par une grande variabilité climatique, la période entre 50 et 70 a été particulièrement favorable sur le plan climatique car bien arrosée. Les populations jusqu'à cette époque ont su tirer profit des différentes ressources dont ils disposaient. L'organisation des activités productives se réalisait autour de la zone du Drâa qui représentait l'élément clé de la production du système. Cette zone était véritablement le grenier et les habitants y passaient une grande partie de l'année : des semis à la récolte en présence de leur troupeaux soit d'octobre/novembre à avril. Les zones de pâturages étaient aussi abondantes et s'étendaient sur de très vastes zones, l'élevage semi nomade représentait lui aussi un pilier du système de production. Puis les oasis apportaient un complément non négligeable au système. Comme on peut le voir les hommes avaient bâti un système permettant de limiter les risques climatiques et permettant ainsi leur subsistance. Ce système reposant sur ce tryptique a enu jusque dans les années soixante dix.

#### Crise et accentuation de la faiblesse du système oasisien

Un changement radical s'est opéré depuis les années 70 : sécheresse très importante entre 70/80 et attaques du Front Polissario a engendré la fermeture du Drâa. Coupé de ses principales ressources situées au sud de l'oued Draa et une partie de ses espaces pastoraux, les populations ont été contraintes de se replier pour venir se concentrer autour des oasis de manière permanente. Mais seule cette ressource ne permettait plus d'assurer

la pérennité du système. Les populations ont donc été dans l'obligation de trouver de nouvelles ressources pour faire vivre leurs familles. C'est le démarrage d'un phénomène de vaste ampleur qui est progressivement devenu la principale source de revenus de l'économie locale.

C'est aujourd'hui un territoire qui ne vit que grâce aux subsides venus de l'extérieur et les principales caractéristiques de cet espace sont aujourd'hui les suivantes :

- Une crise démographique qui prend de l'ampleur et qui semble connaître une embellie depuis une quinzaine d'années -2,6% de départ par an. Les habitants quittent leur territoire.
- La migration définitive, long terme ou saisonnière est devenue l'activité permet de garder une population au sein des douars mais aussi est surtout ce sont les meilleures compétences humaines qui quittent le territoire. Cet apport financier a toutefois l'avantage d'entretenir les populations de la commune. Les jeunes ne veulent plus travailler dans l'agriculture, dès qu'il y a une opportunité, ils quittent leur douar pour la ville.
- Il s'agit d'une économie totalement tournée vers l'extérieur : elle est sous perfusion dans l'attente des subsides de la migration. Néanmoins, l'argent envoyé ne permet pas de dégager de réelles capacités d'investissement (élevage, agriculture, etc.) pour relancer l'économie locale. Cette attente a créé une situation de dépendance forte, préjudiciable aux capacités d'innovation des populations et développe, pour une majorité, une attitude d'assisté, fortement critiquée par les retraités revenus au douar après leur exode.
- La composante féminine, est un acteur majeur dans la vie du territoire communal puisqu'elle représente 60% de la population totale mais est-elle bien intégrée dans le système de prise de décision collectif.
- Les palmeraies ne sont plus en mesure de produire suffisamment et souffrent de nombreux problèmes (foncier, eau, main d'œuvre, maladie du palmier). La crise est donc profonde et connue de longue date. Différentes intervention depuis les années 80 n'ont pas réussi à enrayer la crise.
- Les seuls produits commercialisés sont la datte mais même si la qualité de certaines palmeraies sont reconnues, leur commercialisation ne permet pas des revenus suffisants et durables ; le henné mais son rapport est très faible quant à l'élevage il reste familial. Comme on peut le constater, aucun produit n'est à ce jour capable de jouer un rôle important dans l'économie locale. Pourtant le palmier dattier reste une opportunité économique intéressante pour la zone mais qui doit faire l'objet une exploitation différente que celle de la palmeraie traditionnelle.
- Force est de constater que la commune et les associations ont réalisé beaucoup de progrès au cours de ces quinze dernières années dans le domaine des réseaux et des services sociaux. La situation est correcte excepté pour le douar de Tamzart (enclavement, eau potable, santé).
- La commune dispose de faibles ressources financières et n'a pas été en mesure de mobiliser l'enveloppe de son budget d'investissement qui ne dépasse pas 10% de ce qui est programmé sur les 5 dernières années (2005 - 2010). Cette caractéristique ne lui permet pas de jouer un rôle moteur dans le développement territorial.

C'est donc un territoire qui s'enfoncé progressivement dans la crise, démographique et économique. Néanmoins, il existe certaines potentialités qui méritent d'être valorisées et sur lesquelles on tentera d'élaborer des orientations stratégiques pour lancer les bases du développement communal.

## Interrelations entre les différentes thématiques

Ait Ouabli est une très petite commune qui perd progressivement ses forces vives au profit des villes marocaines. La CR s'enfoncé inexorablement dans une crise démographique (-1,2% de croissance nette depuis 20 ans). Cela malgré des efforts très importants réalisés en matière de réseaux et de service de base mais cela ne semble pas changer le cours des choses. La production de l'agriculture (datte, céréales, maraichage, henné) et de l'élevage qui reposaient sur la complémentarité de différents espaces a été stoppée dans les années 70 ce qui a accentué la pression sur les oasis qui étaient déjà en crise. Certaines actions ont permis d'améliorer ou de retarder la crise mais la faible production, l'étroitesse des marges bénéficiaires, l'éloignement des circuits commerciaux rendent les conditions de production difficiles. La qualité du patrimoine culturel et touristique de la commune pourraient être un élément intéressant sur lequel il faut réfléchir d'autant plus que cette commune dispose de compétences au niveau de l'équipe communale et des associations qui peuvent jeter les bases d'une nouvelle politique de développement.

## Identité et vocation de la commune

Cette petite commune a su au cours des quinze dernières années se doter en matière de réseau et d'infrastructures sociales pour arriver à une situation intéressante. De plus, la mise en service du collège améliorera la situation de l'abandon scolaire des filles. Malgré cela la double crise démographique et économique ne fait que s'enraciner. L'une des alternatives serait de mieux rééquilibrer l'ancien système de mise en valeur entre Drâa, zones pastorales et oasis mais l'accroissement de l'aridité et les demandes d'autorisation pour accéder au Drâa ne permettent pas vraiment d'envisager cette solution. Les possibilités au sein des oasis restent réduites même si la qualité de la datte produite est bien reconnue. Une autre vocation serait celle du tourisme avec une réflexion globale sur l'ensemble des activités pouvant concourir à son développement mais cela ne peut se faire que dans un programme global en connexion avec d'autres communes. La commune jouit toutefois de potentialités

- Une commune qui dispose d'infrastructures de base correcte
- Une zone fertile pour la culture du palmier dattier (en dehors de l'oasis, des investisseurs s'installent)
- La zone du Drâa qui pourrait être mieux utilisée
- Des compétences en élevage avec la race M'Dam
- Un patrimoine touristique et culturel important
- Des compétences humaines à travers des associations et coopératives
- Une équipe communale désireuse de vouloir faire changer les choses

Comme on peut le voir, sur la base de ces potentialités, il y a possibilité, si la volonté de la commune se manifeste de pouvoir initier une nouvelle dynamique de développement territorial.

## Questionnements et orientations stratégiques

Du fait de son positionnement géographique, la Province et plus particulièrement la commune se trouve en dehors des circuits de l'économie nationale. Sa seule participation à l'économie nationale est de fournir de la main d'œuvre dans les grands centres urbains par le biais de l'exode. De ce fait, elle perd les meilleures de ses compétences. Il s'agit donc de donner la meilleure formation que possible à ces élèves pour qu'ils puissent trouver plus facilement du travail.

Les espaces ou les niches de développement restent réduits car la zone, au regard de ce qui vient d'être développé, dispose de potentialités très limitées et se trouvent en dehors des grands axes et circuits économiques. Nous sommes dans une zone fortement enclavée et marginalisée. Si la situation est difficile déjà depuis de nombreuses décennies, il existe pourtant certaines possibilités et opportunités qui méritent d'être proposées et discutées.

La question de fond est de savoir quelle peut être la stratégie de la commune face à la crise qu'elle traverse. Que doit-elle mettre en œuvre pour tenter de garder les 2 500 habitants qu'elle compte depuis déjà depuis plus de 30 ans tout en sachant que cette population est à majorité féminine et vieillissante. Alors que la majorité des jeunes n'a qu'un objectif, partir du territoire communal.

La commune a-t-elle vraiment la possibilité de garder 2 500 hbts sur son territoire ?

Comme on peut le voir, les défis sont immenses pour le futur et la marge de manœuvre reste étroite.

Néanmoins, il s'agit de définir des pistes pour tenter d'améliorer l'existant et pour encourager certains acteurs désireux de s'investir dans le cadre d'une nouvelle dynamique de développement communal.

Les perspectives envisageables d'amélioration de la situation des populations reposent sur trois orientations stratégiques.

### **Mettre en place une stratégie de formation pour que la commune joue pleinement son rôle pour enclencher une dynamique territoriale**

En matière de développement économique, il est essentiel de faire émerger et d'accompagner les capacités d'initiatives locales. Celles-ci n'existent pratiquement pas ou sont trop peu nombreuses pour garantir le développement durable du territoire. L'objectif est de faire émerger ces compétences, ce doit être une priorité pour la commune.

Ceci passe à travers l'implication et la mise en place d'un plan de renforcement des compétences des différents acteurs sur le moyen terme afin de créer une dynamique, une synergie entre acteurs et les différents niveaux décisionnels. Il faut donc définir une politique de renforcement des capacités au niveau provincial car cette thématique se retrouve dans de nombreuses communes pour appuyer le processus dans sa globalité. A ce jour, on peut axer le travail en faveur de trois acteurs principaux du territoire communal :

- L'équipe communale,
- Les associations, coopératives, initiatives privées, porteurs de projets
- La composante féminine.

## → Permettre à la commune de devenir un acteur central du développement territorial

Pour la commune, différents axes sont envisageables pour améliorer la situation pour favoriser le dialogue et les synergies avec les autres structures, acteurs et niveaux de décision infra et supra communaux en vue de jouer pleinement son rôle d'initiateur d'une dynamique de développement territorial. Nous proposons 3 axes :

### ▪ *Développer une stratégie interne*

Une fois ses axes stratégiques définis et le PCD validé, la commune se doit de développer une stratégie avec l'ensemble des autres acteurs pour promouvoir son territoire et impliquer les acteurs que sont les élus, le personnel de la commune, les autorités locales, les services extérieurs et privés, les associations et les coopératives doivent être sensibilisés et qualifiés pour accompagner le processus de développement territorial initié par la CR.

La commune doit réaliser un travail avec ces différents partenaires existants sur son territoire pour mettre en synergie ces différents acteurs pour construire avec eux les actions de développement de demain. Elle se doit de les impliquer tout au long du processus.

### ▪ *Développer une stratégie externe*

Comme on peut le constater, les communes qui réussissent sont celles qui ont un leader capable d'entraîner avec lui les différents acteurs dans une démarche crédible. Pour le territoire du cercle d'Akka, seule la commune urbaine de Fam El Hisn émerge avec une capacité d'investissement soutenue en faveur des populations et ceci tient à la présence d'un président détenteur d'une forte personnalité capable d'attirer des financements dans sa CU, rompu au système de l'administration qu'il maîtrise parfaitement.

Il y a donc un travail à lancer avec les communes voisines au niveau du cercle pour aborder certaines problématiques fondamentales inhérentes à leur territoire (agriculture, Drâa, élevage, tourisme, etc.) pour réfléchir ensemble à des solutions pouvant améliorer les conditions de vie des populations. Les élus doivent être proactifs, en mesure de réaliser des démarches pour argumenter auprès des investisseurs potentiels : état, collectivités, privés.

Cette problématique s'applique aussi en faveur du niveau provincial et régional car l'ensemble de ces trois niveaux de collectivités forment un tout devant agir en cohérence. Certaines problématiques (agricoles, tourisme, formation, animation territoriale) ne peuvent trouver un écho qu'à une échelle supra communale. Il s'agit donc de mettre en connexion ses différentes entités territoriales dans le but de mieux assurer le développement de demain et être capable de faire force de proposition.

### ▪ *Développer un dispositif d'animation du territoire*

Dans cette double perspective décrite ci-dessus, la commune doit être obligatoirement accompagnée dans l'avenir par des compétences en animation territoriale. Les communes doivent pouvoir s'appuyer sur un partenaire technique comme l'Agence du Sud et les niveaux de collectivité comme le Conseil Provincial et Régional pour réfléchir en commun à un dispositif d'animation territorial qui pourrait les accompagner et suivre leurs travaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs PCD.

Cette animation du territoire permettrait d'accompagner les communes et ainsi de les appuyer pour faire émerger certains dossiers importants pour le devenir de leur territoire.

### → Améliorer les capacités d'initiatives locales des différents acteurs

Il manque dans le territoire une dynamique collective et la volonté de mieux former les associations et coopératives pour qu'elles puissent être en mesure de jouer pleinement leur rôle. Il s'agit pour elles d'être en mesure de gérer correctement leurs domaines de responsabilité et de monter des dossiers pour capter des fonds sur leurs domaines de compétence (agriculture, élevage, tourisme, gestion eau potable, activités des foyers féminins, etc.).

Il existe de nombreuses initiatives individuelles et des tentatives de leadership, sans que l'on ait un fonctionnement correct de l'entité. Il paraît nécessaire d'appuyer ces structures pour qu'elles puissent mieux fonctionner et ainsi jouer pleinement leur rôle.

Aussi au regard du mode de fonctionnement des populations, on constate que le caractère individuel est fortement prononcé. Dans cette logique il faudrait pouvoir accompagner les porteurs de projets de la société civile désireux de vouloir monter un projet économique ou social pour promouvoir le territoire communal.

### → Renforcer la prise en compte la composante féminine

La composante féminine est de loin l'acteur le plus nombreux de la commune. Le poids réel des femmes dans les décisions et le développement est-il à la hauteur de leur participation effective des femmes à la vie de la commune et à ses différentes activités ?

La composante féminine est présente dans chacune des orientations stratégiques. Le plus important est de ne pas isoler les femmes à travers la promotion d'actions typiquement féminines mais bien de les intégrer dans le processus de réflexion global du territoire qui va conduire à intégrer les femmes aux différentes étapes de la construction de la stratégie de développement et ensuite des actions (eau potable, santé, économie, formation, etc.).

## Quelles possibilités de développement économique pour l'agriculture et l'élevage?

Au regard des résultats du diagnostic, la marge de manœuvre pour le développement d'activités économiques est étroite, le système de l'oasis traditionnelle est bloqué, le développement des oasis ne se fait qu'en marge de la palmeraie. C'est ce qui se passe à Ait Ouabli, ceux qui investissent le font en dehors. Cependant sachant qu'il faut un minimum de 5 ans pour espérer une première récolte, seules les exploitations capables d'investir et de tenir ce temps sont à même de le faire (investisseurs extérieurs, retraités).

Il y a donc des potentialités en agriculture, élevage, tourisme mais il manque de capacité d'investissement pour les valoriser, les seuls investisseurs sont les retraités qui viennent avec leur pécule ou des privés avec des moyens mais pour quelle valeur ajoutée pour l'économie de la commune ? Comment attirer les investisseurs sur le territoire.

### → Rétablir et faciliter l'accès au Draa

La vallée du Draa ne sera plus ce qu'elle a été pour les différentes raisons que nous avons évoqués précédemment. Toutefois elle représente toujours un potentiel et un enjeu important de premier ordre aussi bien pour l'agriculture que pour l'élevage. Il s'agit de voir comment mieux accéder à cette zone pour que les agriculteurs aient plus de flexibilité pour pouvoir la mettre en valeur car dans le système traditionnel, cet espace représentait la première « richesse » de ses populations.

## → Quel développement pour les oasis

La datte est le produit économique rentable par excellence mais les conditions : foncière, d'accès à l'eau et le manque de main d'œuvre font que le système oasien actuel ne permet plus aucune rentabilité.

Deux possibilités s'offrent aux populations :

- Oasis traditionnelle : mise en commun des différents problèmes et réflexion intégrée sur les possibilités de mise en valeur sur le foncier, accès à l'eau et la main d'œuvre
- Pourtant certaines expériences montrent qu'en réalisant des investissements en dehors de l'oasis certains exploitants peuvent s'en sortir mais cela nécessite des investissements importants.

## → Valoriser les productions en élevage

L'Alcesdam a appuyé l'introduction de la race M'Dam depuis plusieurs décennies et cela a donné de bons résultats. Il faut encore développer cette filière qui est d'un bon rapport. Un meilleur accès au Drâa est aussi important car il permet d'apporter un complément en paille très important en cas de bonne année.

## Comment mieux valoriser la filière touristique sur la base des potentialités patrimoniales, artisanales et environnementales?

### → Valoriser les potentialités complémentaires, notamment le tourisme, pour préserver le patrimoine culturel, historique et environnemental

Le Conseil Régional a défini le tourisme comme un axe stratégique de premier ordre dans la définition de sa politique de développement. Le développement d'un éco-tourisme peut représenter une alternative économique qui doit cependant être intégrée à des échelles supra communale. Il s'agit d'essayer de faire émerger et de faire parti d'un programme touristique au niveau inter communal, provincial voire régional.

#### **Le tourisme et le patrimoine culturel, artisanal et environnemental**

Dans le cadre du développement local, le patrimoine culturel constitue un potentiel car il peut devenir une source de revenus, d'emplois et de cohésion sociale pour les communautés et les partenaires.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire en premier lieu de bien connaître son patrimoine. Sur la base de cette connaissance, il convient d'élaborer une stratégie globale reposant sur les différentes potentialités de la commune et qui pourrait être porteuse de projets pour l'avenir.

La mise en œuvre de ces projets passe par l'implication des populations locales et des partenaires institutionnels.

Dans une optique de valorisation du patrimoine, quelques axes d'intervention peuvent être étudiés :

- Protection et sauvegarde du patrimoine culturel (immatériel / matériel), de la diversité culturelle et de paysages culturels (éco-tourisme).
- Aménagement et mise en valeur du patrimoine (immatériel/matériel).
- Développement local et patrimoine local (tourisme rural, tourisme social ou solidaire).
- Gestion du patrimoine

### → **Comment mieux valoriser des compétences de l'artisanat féminin**

Des associations et des initiatives existent. Il s'agit de rechercher s'il est possible de faire encore mieux pour valoriser ce potentiel de connaissances et de savoir-faire. Un des problèmes est la connexion avec les circuits commerciaux, marchés nationaux et le développement de produits locaux porteurs capables d'attirer et d'apporter une valeur ajoutée. Pour le moment les productions existent : couscous, tente, tapis, nappe, tricot mais elles ne font pas l'objet de commercialisation qui dépasse le territoire communal.

L'objectif est de dépasser ce stade de production locale, de professionnaliser la commercialisation pour pouvoir développer ces activités et améliorer les revenus des artisans. Les conditions de réussite reposent sur la volonté des femmes des'investir dans ces activités productives.

## **Quelle stratégie en matière de réseaux et de services sociaux ?**

### → **Améliorer l'accès à l'eau potable**

Deux axes importants dans cette problématique :

- Tamzrart doit faire l'objet d'une amélioration de sa situation
- La commune doit appuyer les associations pour qu'elles puissent mieux gérer le réseau dont elles ont la responsabilité en vue d'assurer un service de qualité (recherche de financement, discussion avec les associations sur leurs problèmes, etc.). Il s'agit d'arriver à réaliser une meilleure complémentarité pour davantage d'efficacité pour les habitants.

### → **Améliorer la qualité de l'éclairage public, l'énergie solaire une possibilité**

En matière de réseau il s'avère que la commune connaît des difficultés concernant son éclairage public. Dans le cadre de la préservation des ressources, il est envisageable de promouvoir une énergie propre et renouvelable en équipant sur le moyen terme un réseau de poteau qui fonctionneraient à partir de l'énergie solaire.

### → **Améliorer la qualité des services pour mieux former les garçons et les filles**

Une bonne formation des élèves est fondamentale pour leur avenir. Il faut qu'ils puissent aller le plus loin dans le système scolaire pour être en possibilité de trouver de meilleurs emplois. Alors que l'on voit qu'il n'y a pas de réel encadrement des enfants. Il faut leur donner le maximum de chances de réussir



# ANNEXES

<b>Annexe des services sociaux.....</b>	<b>90</b>
<b>Annexe services de base.....</b>	<b>91</b>
<b>Annexe agricole.....</b>	<b>94</b>
<b>Informations institutionnelles .....</b>	<b>95</b>

## Annexe des services sociaux

### Habitat (RGPH 2004)

Milieu de résidence	Type d'habitat						Statut d'occupation			Ancienneté du logement				Taux d'occupation	Equipements de base du logement					Mode d'évacuation des eaux usées			Autres équipements				Distance /Route Goudronnée	
	Villa	Appartement	Maison Marocaine	Habitat Sommaire	Logement type rural	Autres	Propriétaire	Locataire	Autres	Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus		Cuisine	W.C	Bain	Eau Potable	Électricité	Réseau Public	Fosse Sceptique	Autres	Télévision	Parabole	Téléphone Fixe	Téléphone Mobile		
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Rural	0,2	0,0	15,5	11,5	70,6	2,2	89,1	0,1	10,8	18,3	21,9	42,0	17,7	2,2	82,0	57,1	17,1	0,2	63,5	0,1	52,1	44,0	72,6	4,0	0,9	46,0	2,2	
Total	0,2	0,0	15,5	11,5	70,6	2,2	89,1	0,1	10,8	18,3	21,9	42,0	17,7	2,2	82,0	57,1	17,1	0,2	63,5	0,1	52,1	44,0	72,6	4,0	0,9	46,0		

## Annexe services de base

DOUARS	ECOLE	EAU	ELECTRICITE	SANTE	DISTANCE AU CENTRE (ESTIMATION)	POPULATION (ESTIMATION HCP 2009)
Derbala		1 borne F (DE <sup>23</sup> ) 1 château F	Oui		5 Km	588
Derssat Bohma-ma		3 bornes dont 1 NF	Oui		5 Km	470
Derssa Tata		2 bornes F dont 1 de (DE)	Oui		4 km	264
Oulad Abdeljalil			Oui		6 Km	441
Oulad Azzouz	1 Annexe	2 bornes F dont 1 de (DE)	Oui		3 km	646
Oulad Hmida	1 Annexe	2 bornes NF	Oui		7 Km	441
Oulad Jilali	1 Annexe	6 bornes dont 1 NF 1 borne F (DE)	Oui		4 Km	558
Oulad Kamel		1 borne NF	Oui		6 Km	441
Toualaa	1 école centrale Collège	1 borne F 1 château F	Oui	Centre de santé		294
Lassissim		1 borne F	Oui		4 Km	294
Makret	1 Ecole centrale	2 bornes F	Oui		5,5 Km	270
Oulad Mhamed		2 bornes F 1 château NF			4 Km	270
<b>TOTAL</b>			99%			4977

<sup>23</sup> Délégation de l'équipement

## Education :

Douar	Type	Secteur scolaire	Année de mise en service	Distance/Douar le plus loin
DARBALA	-	Public	-	-
DARSSA BOUHMAMA	-	Public	-	-
DRSSA TATA	-	Public	-	-
OULED JILALI	Annexe	Public	1987	1,5 Km
OULED HMIDA	Annexe	Public	1985	3 Km
OULED KAMEL	-	Public	-	-
OULED ABDJLIL	-	Public	-	-
OULED AZOUZZ	Annexe	Public	1979	3 Km
ASSASSIM	-	Public	-	-
MAKRET	Ecole centrale	Public	1962	1 Km
OULAD MHAMED	-	Public	-	-
TOUALAA	Ecole centrale	Public	1952	4 Km
	Collège	Public	2007	10 Km

Source 1: Directeurs des groupes scolaires

Etablissements	Nb de classes	Nb de salles	Nb d'élèves		Nb d'enseig	Nb personnel	Moy élèves/ classe	Moy élèves/ enseignants
			F	G				
TAOULAA CENTRE	6	5	40	68	6	8	21,6	21,6
Collège Toualaa	10	19	94	167	13	20	26,1	20,1
OULAD AZZOUZ	6	6	59	68	6	7	21,16	21,16
OULAD JILALI	6	3	61	71	6	6	22	22
MAKRET	6	6	86	87	6	7	28,83	28,83
OULAD HMIDA	6	5	48	64	6	7	18,16	18,16

Source 2 : Directeurs des groupes scolaires

Etablissements	Sanitaires	Clôture	Electricité	E. P	Cantine	Biblio	Tables chaises	Terrain sport	Logement enseignant
TAOULAA CENTRE	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
OULAD AZZOUZ	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
OULAD JILALI	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
MAKRET	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui
OULAD HMIDA	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non

Source 3: Directeurs des groupes scolaires

Nom du collège	Lieu du collège	Distance /douar le plus loin	Equipement (oui/non)					Taux abandon	Taux de réussite
			Eau	Electricité	cantine	Bibliothèque	Terrain de sport et Latrine		
TOUALAA	TOUALAA	10 Km	Oui	Oui	Oui	Oui (75 bénéficiaires)	Oui	3,81	1 <sup>ère</sup> 74,07% 2 <sup>ème</sup> 94,11% 3 <sup>ème</sup> 56,25%

Source 4: Directeurs des Groupes scolaires

### Santé :

Douar	Type infrastructure	Nbre de communes couvertes	Nb de Douars couverts au total	Nb de Douars couverts dans la commune	Année mise en service
Centre d'Oulad Ali Toualaa	Centre de santé	2	18	11	1998

Source 5: Infirmier du centre de la santé

	Nbre Médecin (*)	Nbre personnel paramédical (*)	Nbre consultation/mois	Nb lits	Nbre ambulance	Eau	Electricité	Logement infirmier
Centre d'Oulad Ali Toualaa	1	2	Entre 150 et 200	0	0	non	Oui	oui

Source 6: Infirmier du centre de la santé

Années	Nbre de naissances			Nbre de décès infantiles			Taux de vaccination
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
2008	57	43	100	Données non disponibles			
2007	49	52	101				
2006	58	50	108				
2005	46	48	94				

Source 7: état civil de la commune

### Nombre de naissance et de décès

Années	Nombre de naissances	Nombre de décès
2008	129	14
2007	144	18
2006	129	11
2005	100	22

Source 8: état civil de la commune

## Annexe agricole

### Le foncier et sa répartition entre exploitations

année	exploitations	SAU (en ha)	parcelles	SAU irriguée	SAU non irriguée	SAU moyenne par exploitant	nb moyen de parcelles / exploitation	taille moyenne des parcelles
1996	661	5119	2829	0,4%	99,6%	7,7	4,28	1,8
moyenne provinciale	15 852	149 195	3.4	96.6%	96.6%	3.76	3.76	2.5
2007-2008	Données non disponibles							

Source 9: RGA1996 de la DPA

### Répartition des exploitations selon la taille :

Taille	Nombre d'exploitants	%	Superficie	%
0-5	510	52.7	1.81	13.9
5--10	240	24.8	4.68	16.8
10--20	140	14.5	9.6	20.1
20-50	68	7	32.23	32.7
50-100	10	1	96	16.5

Source 10: RGA1996 de la DPA

### Elevage :

Année	COMMUNE	Cheptel				Animaux de Trait		
	TAOUALAA	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Chevaux	Mulets	Anes
1995-1996	Moy/exploitation	859 1,3	3114 4.7	245	2	39	161	435
1995-1996 moyennes provinciales	moyenne provinciale moy prov/explois	36 410 2.3	162 310 10.2	17 370	255	2549	4148	10 790
2007-2008	Ben Slimane	1082 1.63	5767 8.72	278 0.42	3			

Source 11: RGA 1996, CTA 2008

## Informations institutionnelles

### Liste du conseil communal

Nom du conseiller	Appartenance politique	Niveau Scolaire	Fonction Actuelle	Téléphone	Date de Naissance	Rôle Dans le conseil
Mostafa BOUABID	F.F.D	Secondaire	Fellah	0615237343	01/01/1952	Président
Mostafa EL AMRI	F.F.D	Primaire	Fellah r	0669220154	01/01/1973	1 <sup>er</sup> vice président
SAID BOUHAMI	F.F.D	Primaire	Fellah	0670881291	1963	2eme vice président
TAIBI ESSAKHI	F.F.D	Primaire	Fellah	0667729975	1957	3eme vice président
JILALI HAMMOUMI	F.F.D	universitaire	Fellah	0676246104	1966	Secrétaire
FOUAD WAHIBI	F.F.D	-	Fellah	0673567526	1956	Président de la commission de planification, des affaires économiques, d'urbanisme et l'aménagement des territoires et d'environnement, du budget et de finance
AHMED JADRANE	F.F.D	-	Fellah	0670177358	1949	Président de la commission du développement humain, des affaires sociales, culturelles et sportives.
BOUAZZA CHAABI	P.A.M	Primaire	Fonctionnaire	0667366881	01/01/1960	Vice Président de la commission de planification, des affaires économiques, d'urbanisme et l'aménagement des territoires et d'environnement, du budget et de finance
MAKKI EL YOUSFI	P.A.M	Secondaire	-	0667889112	01/01/1956	Vice Président de la commission du développement humain, des affaires sociales, culturelles et sportives.
MOHAMED KADIMI	U.S.F.P	-	-	0676705938	1928	Vice Secrétaire
MOKHTAR SAIH	U.S.F.P	universitaire	-	0667472154	1967	Conseiller
BADIA EL HAJCHA	F.F.D	Primaire	-	0642260720	19/01/1979	Conseiller
AICHA BEN TANJI	F.F.D	-	-	0674770682	01/01/1954	Conseiller

Source 12: la commune d'Oulad Ali Toualaa

## Liste du personnel communal

Nom et prénom	Date de naissance	Niveau d'instruction	Grade	Fonction
KEBIR RAIHANE	1952	3.ème Année	Rédacteur	Régisseur
MEHAMED M'ZAOUIR	1958	Licence D.P	ADM- principal	Secrétaire général
AHMED CHOUKRI	1958	BAC	ADM- Adjoint	Administration générale
HAMID CHAHBOUN	1964	BAC	Technicien 3ème. G	Service technique
NAJIB BOUABID	1953	Secondaire	Rédacteur	Etat civil
ELHASSAN SIHALI	1963	BAC	Technicien 3ème grade	Service technique
AHMAD ARIB	1962	BAC	Technicien 3ème grade	Province de B.S
JILALI YASSINE	1965	BAC	Secrétaire	Etat civil
FATIHA IDRSSI	1963	Secondaire	Secrétaire	Service personnel
KHADIJA MEKOUAR	1966	Secondaire	Secrétaire	Service Informatique
ABDALLAH JAAFARI	1956	Secondaire	Agent public	Chauffeur
RACHIDA AROUA	1964	BAC	Agent d'exécution P	Etat civil
M'HAMED RIHANE	1956	Primaire	Agent de service public P	Gardien de souk
AMOR BOUABID	1964	Primaire	Agent de service public P	Collège TAOUALAA
NAJAT TANJI	1974	licence	Secrétaire	Service personnel
FATIMA BETAHAR	1964	Secondaire	Secrétaire	Service informatique
NJOUD ESSAKHI	1977	Secondaire	Agent de service	Etat civil
ABDHADI FAJRI	1975	Secondaire	Agent. Public	Etat civil
KHALID JADRANE	1973	Secondaire	Agent de service	Etat civil

Source 13: Commune d'Oulad Ali Toualaa

## Budget complet de la commune

		2005	2006	2007	2008
<b>Recettes de fonctionnement</b>	Dotations de TVA	1.222.000,00	1.291.000,00	1.394.000,00	1.533.000,00
	Impôts locaux	228662,23	352.886,00	245 532,31	338 640,05
	Autres	45793,29	56 940,42	45 484,80	84 660,89
	<b>Total</b>	<b>1.496.455,52</b>	<b>1 700 826,42</b>	<b>1 685 017,11</b>	<b>1 956 300,94</b>

Source 14: Commune d'Oulad Ali Toualaa

		2005	2006	2007	2008
Dépenses de fonctionnement Engagées	Personnel et indemnités du conseil	75,15%	63,59%	65,64%	62,05%
	Autres	24,85	36,41	34,36	37,95
	Domaine de consolidation de résultat* (excédent)	74,98%	44,19%	19,79%	44,43%

Source 15: Commune d'Oulad Ali Toualaa

## Budget d'équipement (2<sup>ème</sup> partie)

Sources		2005	2006	2007	2008
<b>Recettes d'équipement</b>	Excédents de dépenses de fonctionnement	6 674,42	269 037,67	270 494,62	438 332,89
	Report de l'année précédente	19047,03	129 583,05	114 583,05	350529,17
	Produit empreint FEC	—	138766,25	635 000,00	—
	Dotations spéciales (TVA spéciales)	1 560 500,00	—	700 000,00	—
	Autres	—	—	—	—
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 817 938,45</b>	<b>537 386,97</b>	<b>1091 427,67</b>	<b>967 713,06</b>

Source 16: Commune d'Oulad Ali Toualaa

		2005	2006	2007	2008
		Sommes engagés			
dépenses d'équipements engagés	Versement PERG				
	Versement PAGER	1 560 440,00	—	—	—
	Adduction d'eau potable et aménagement de points d'eau potable, versement ONEP.	—	—	—	—
	Aménagement/construction, des pistes	74 178,82	81 600,00	1 95000,00	1 49 889,00
	Installation poteaux et câbles	—	—	—	39 996,00
	Aménagement bâtiments scolaires /Construction d'établissement scolaire	130 177,97	—	179 750,78	109 900,00
	autres	—	—	734 440,00	31 960,00
	<b>Total</b>	<b>204 356,79</b>	<b>81 600,00</b>	<b>1 440 935,78</b>	<b>331 745,00</b>

Source 17: Commune d'Oulad Ali Toualaa

### Etat de report

	2005	2006	2007	2008
<b>Total des recettes d'équipement</b>	1 924 706,80	196304 ,47	1 708 620,72	869874,79
<b>Total des dépenses d'équipements engagés</b>	1 794 796,79	81 600,00	1109190,78	500 996,81
<b>Report = (sommes des dépenses d'équipement – Total des dépenses d'équipement engagés)</b>	1295	1 44 704,47	599429,94	368 877

Source 18: Commune d'Oulad Ali Toualaa